VOL. XXII — No 51

LA TERRE DE CHEZ NOUS l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET ADMINISTRATION
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

La Terre DE CHEZ NOUS

MONTREAL, MERCREDI, LE 14 FEVRIER 1951

L'A.B.C. des nouvelles

Le comité exécutif de l'U.C.C., M. Marion en tête, a présenté son mémoire annuel au conseil provincial des ministres, à Québec, le 6 février. Contrairement à l'habitude, le document a été mal reçu. Une longue discussion de deux heures s'en est suivie qui n'a donné aucun résultat. Voir, en cette même page, le fidèle compte rendu de cette entrevue... historique.

—

A Ottawa, aujourd'hui même, la Fédération canadienne de l'Agriculture présente son mémoire annuel au conseil des ministres. Compte rendu élaboré la semaine prochaine.

—

M. Gardiner explique en Chambre des Communes l'attitude du gouvernement au sujet des importations de beurre de la Nouvelle-Zélande.

—

M. J.-A. Pinsonneault, président de l'Association des producteurs de betteraves à sucre de la province de Québec, a été réélu dernièrement, à Toronto, vice-président de l'Association nationale qui groupe les producteurs du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta.

—

M. Abel Marion est choisi, à titre de vice-président de la Fédération canadienne de l'Agriculture et représentant de la classe agricole du Québec, comme membre du nouveau conseil national consultatif de la main-d'oeuvre.

—

M. J.-P. Lizotte, de Québec, a été réélu président de la Société Ayrshire du Québec.

—

La Société pomologique et fruitière du Québec demande de nouveau au gouvernement provincial de légaliser la fabrication du cidre de pommes dans la province.

L'assemblée annuelle de la Fédérée

La Coopérative fédérée de Québec, qu'on appelle communément la centrale des coopératives ou la fédération de coopératives, tiendra sa vingt-neuvième assemblée annuelle au cours de la semaine prochaine, plus précisément les 21 et 22 février en l'hôtel Mont-Royal, à Montréal.

Dans sa page hebdomadaire, qui parait chaque semaine dans la "Terre de Chez Nous", la direction de la Fédérée a donné d'abondants renseignements sur la tenue de cette assemblée. On n'a qu'à se référer aux plus récents numéros ainsi qu'à celui-ci.

Cette assemblée, qui dure deux jours comme à l'accoutumé, sera présidée par M. J.-A. Pinsonneault. Le président, selon la coutume, souhaite la bienvenue aux délégués et visiteurs et prononce le discours d'ouverture qui est d'ordinaire une revue générale des principaux faits de l'année en matière de coopération. Le gérant général, M. H.-C. Bois, présente ensuite le rapport des activités de l'année écoulée et esquisse le programme du prochain exercice.

Cette assemblée est très importante pour les coopérateurs qui l'attendent toujours avec impatience. On compte, comme par les années passées, sur une très nombreuse assistance.

Le gouvernement n'attend que des éloges

L'hon. M. Duplessis et ses ministres opposent une fin de non-recevoir à la plupart des demandes formulées dans le mémoire de l'U.C.C.—Entrevue mardi le 6 février avec le Comité exécutif — "Vous ne pensez pas qu'il est important de remercier le gouvernement?" — Ce que nous avons, nous le savons; ce que nous n'avons pas, nous le demandons, répond le président général de l'U.C.C., M. Abel Marion — Deux heures d'entretiens épineux

Par Dominique BEAUDIN

Le Comité Exécutif de l'U.C.C. a été reçu mardi, le 6 février, dans l'avant-midi, par le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis et quelques-uns de ces collègues. Le président général, M. Abel Marion, a lu le mémoire dont la "Terre de Chez Nous" a publié le texte complet en page 2 la semaine dernière. La radio et les journaux quotidiens ont déjà donné de cette entrevue des rapports incomplets, mais dont le ton restait, malgré tout, généralement correct. Nos lecteurs déjà informés savent donc que la réception de l'année a tranché avec celle des années précédentes et qu'elle a pris l'allure inattendue d'une assemblée contradictoire. Dans la mesure où deux heures de conversation peuvent être objectivement résumées, la "Terre de Chez Nous" s'efforcera d'évoquer cette atmosphère parlementaire et cet échange de discours et de propos.

LA GRANDE DECEPTION

Tel que rédigé, le mémoire de l'U.C.C. a grandement déçu le Conseil provincial des Ministres. Il n'exprimait pas suffisamment haut la reconnaissance des cultivateurs; il ne louait pas de juste façon l'oeuvre agricole accomplie par le meilleur gouvernement que nous ayons eu depuis la confédération; il avait le tort de contenir des demandes formulées dans nos congrès au lieu d'être le panégyrique unanime et absolu du premier ministre et de ses collègues. Il a donc été pour eux une grande déception. A la suite d'interruptions fréquentes, M. Abel Marion a dit : "Nous reconnaissons l'oeuvre accomplie par le Gouvernement; mais quand nous présentons un mémoire, c'est d'exposer les demandes de la classe agricole. Ce que nous avons, nous le savons; ce que nous n'avons pas, nous le demandons !"

Ceux qui ont lu le mémoire de l'U.C.C. reconnaîtront qu'il exprime une part raisonnable de gratitude et qu'il n'hésite pas à dire merci lorsqu'il le faut. Mais personne ne pouvait supposer chez les gouvernants une aussi impérieuse soif d'éloges. Comme dit le poète, "que cet exemple à tous serve au moins de leçon" ! En résumé, le premier ministre et ses collègues ont opposé une fin de non-recevoir à la plupart des demandes formulées au nom de ses membres par l'U.C.C. — En ce faisant, ils sont convaincus de bien servir les cultivateurs pour lesquels ils ont, jour et nuit, un amour de prédilection. O trop heureux l'habitant québécois s'il connaissait son bonheur !

LES MINISTRES PRESENTS

Les délégués de l'U.C.C. sont entrés un peu après 10 hrs de l'avant-midi dans la salle du Conseil Exécutif. Les ministres présents étaient : l'hon. M. Maurice Duplessis, premier ministre, l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, l'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial, l'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie, l'hon. Paul Sauvé, ministre d'Etat. M. Hercule Riendeau, député de Laprairie-Napierville, assistait aussi à l'entrevue.

L'U.C.C.

Le Comité Exécutif de l'U.C.C. était presque au complet. Les délégués étaient donc M. Abel Marion, président général, MM. Jean-Baptiste Lemoine et Samuel Audette, vice-présidents généraux, MM. Gérard Gauthier, Joseph Bouchard, Napoléon Mathieu, directeurs, M. Thuribe Belzile, secrétaire général. Me Jean-Paul Verchelden, conseiller juridique de l'U.C.C., était présent de même que le directeur de la "Terre de Chez Nous", Dominique Beaudin.

M. Abel Marion a donné lecture du mémoire et l'entrevue a duré environ deux heures.

L'HON. M. BARRE

L'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, a d'abord dit quelques mots en guise de présentation. Il n'est guère besoin, a-t-il déclaré, de présenter l'U.C.C., car elle est bien connue. A jouer ce rôle, le ministre éprouve un sentiment d'orgueil. Les cultivateurs comptent aujourd'hui dans la province. Pour les recevoir, le premier ministre a interrompu la session. Quand l'hon. Barré était jeune, ce n'était pas brillant d'être habitant. Ils ont bien monté depuis, les cultivateurs, et c'est un sujet d'orgueil. Il y a des gens aujourd'hui qui, sans l'être, se vantent d'être cultivateurs. Le dernier mouvement d'orgueil du ministre est provoqué par les oeuvres agricoles du gouvernement depuis 1936.

M. ABEL MARION

Le président général dit, en premier lieu, qu'il concourt en ce qui a été dit par le ministre. La profession agricole a atteint aujourd'hui un niveau plus élevé qu'autrefois et c'est un honneur que de pouvoir se dire cultivateur. M. Marion passe ensuite à la lecture du mémoire de l'année, un mémoire qui était la reprise de demandes formulées depuis quelques années et qui ne différait, ni par le ton ni par la forme, des documents de même genre déjà soumis aux autorités provinciales.

EDUCATION ET CULTURE

Le premier paragraphe du mémoire rappelle la position prise par l'U.C.C. devant la Commission Royale d'Enquête sur l'avancement des Arts, des Lettres et des Sciences au Canada. Il promet l'appui de l'union aux initiatives que prendra le gouvernement "pour affirmer de façon positive les droits incontestables de l'Etat provincial dans les domaines de l'éducation et de la culture".

Le premier ministre, l'hon. M. Duplessis, déclare aussitôt son intention de discuter le mémoire point par point. Enchaînant immédiatement, il assure que la position du gouvernement, en matière d'éducation et de culture est bien claire et que les droits de la province seront sauvegardés. Le gouvernement provincial a refusé de comparaître devant la Commission fédérale Massey parce que la nomination de cette commission par Ottawa était une intrusion dans le domaine de l'éducation qui relève des provinces. La participation de Québec aurait été l'admission implicite d'un mandat que le gouvernement provincial considérait comme "une usurpation".

UN COMITE CONSULTATIF

M. Abel Marion reprend la lecture du mémoire de l'U.C.C. — Le passage suivant redemande la création d'un comité consultatif de l'Agriculture.

Maintenant son attitude des années passées, l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, répond par la négative. Il lui apparaît préférable de consulter des spécialistes chaque fois que se pose un problème particulier. Cette méthode lui semble préférable à l'établissement d'un comité qui prétendrait avoir sur tout "une compétence générale", mais qui, en réalité, n'en aurait aucune.

La demande d'un comité consultatif se termine par la formule consacrée : "Nous ne cesserons de prier..."

Le premier ministre intervient : "Vous ne cesserez de prier..." et nous, nous ne cesserons de réaliser". Nous anticipons, déclare l'hon. M. Duplessis, sur les demandes des cultivateurs. Il n'y a malheureusement pas au pays, ajoute-t-il, de Pic de la Mirandole. Nous consultons au besoin. C'est pourquoi nous avons formé une commission afin de faire rapport sur les lois coopératives. Au gouvernement, "on réalise, on étudie et on consulte".

LES PERMIS POUR TRACTEURS

Le mémoire rappelle ici les démarches faites pas l'U.C.C. au

(Suite en page 16)

"En termes courtois et énergiques"

"Le Temps", de Québec, porte-parole de l'Union Nationale, résume en ces termes l'entrevue de l'U.C.C. et du Conseil provincial des Ministres :

"Les délégués avaient un mémoire qui a surpris le premier ministre et ses collègues par le ton qu'on lui avait donné. Au lieu de reconnaître les améliorations apportées par le gouvernement actuel à la classe agricole, les délégués se contentaient de réclamer. Le premier ministre n'a pas manqué de faire les mises au point qui s'imposaient en termes courtois et énergiques".

Les importations de beurre et M. Gardiner

Explications données par le Ministre au sujet des importations de la Nouvelle-Zélande — La régie sera imposée si c'est nécessaire

"Les régies sur l'importation de beurre au Canada seront probablement imposées au cours des prochaines années si le besoin s'en fait sentir".

C'est ce qu'à déclaré ces jours derniers à la Chambre des Communes le ministre fédéral de l'Agriculture, l'hon. J.-G. Gardiner, qui a expliqué le geste posé par le gouvernement qui avait adopté un arrêté ministériel en ce sens puis l'a révoqué.

Cet arrêté avait été adopté au moment où l'on savait que des importateurs canadiens avaient commandé 4,500,000 livres de beurre de la Nouvelle-Zélande qui ne devaient, au dire des intérêts concernés, porter aucun préjudice aux producteurs canadiens. Le beurre de la Nouvelle-Zélande peut actuellement être expédié au Canada.

Le Canada a imposé une régie sur les importations à venir, a expliqué M. Gardiner, sans avoir recours aux moyens légaux. Voici comment, d'après M. Gardiner: Les importateurs ont consenti à remettre à la Commission de l'industrie laitière une livre de beurre importé pour chaque livre qu'ils achèteraient par l'entremise de cet organisme. Cela veut dire, a ajouté M. Gardiner, que la régie profitera à la fois au producteur et au consommateur. Le gouvernement verra à ce que, durant la morte saison, les prix ne haussent pas au-dessus du prix en cours pendant la saison de production.

Le ministre rappela ensuite qu'il y avait eu conflit entre le gouvernement et quatre grandes compagnies importatrices quant à la nécessité de faire entrer du beurre au Canada. Le gouvernement fit savoir à ces compagnies qu'elles devraient d'abord avoir l'autorisation du fédéral avant d'importer du beurre, puisqu'il y avait assez de beurre au Canada pour satisfaire aux besoins de la population jusqu'au 1er mai.

Un mémoire au cabinet fédéral

Le président général de l'U.C.C., M. Abel Marion, est parti hier soir pour Ottawa afin de prendre part aujourd'hui à une réunion du conseil exécutif de la Fédération Canadienne de l'Agriculture. On sait que M. Marion a été réélu vice-président de cet organisme national, lors de la dernière assemblée générale tenue à Calgary.

Les directeurs de la Fédération sont à mettre la dernière main au mémoire annuel qui doit être lu demain devant le cabinet des ministres fédéraux. "La Terre de Chez Nous" de la semaine prochaine racontera dans le détail cette entrevue des cultivateurs avec leurs gouvernants d'Ottawa. Dans le passé, l'accueil du cabinet fédéral a toujours été courtois et empressé.

Le comble pour M. Tancrède Labbé

L'hon. Tancrède Labbé, ministre d'Etat, assistait à l'entrevue accordée par le Conseil provincial des ministres au Comité exécutif de l'U.C. — Pendant la présentation du mémoire, parlant haut à un voisin, il s'est exprimé comme suit:

— "Je n'ai jamais vu un rapport de cochon comme ça depuis le temps que je viens ici..."

Il a été le seul, d'ailleurs, à parler d'industrie animale...

Le Canada nie le droit d'asile

Le gouvernement fédéral, avec une lenteur assoupissante; a finalement décidé de renvoyer en France le comte de Bernonville entré illégalement au Canada comme réfugié politique. Indépendamment du cas particulier dont il est ici question, c'est la dénégation du droit d'asile reconnu d'habitude par les pays civilisés et même par les peuples barbares. Avant d'être un geste de haine, l'acte que pose notre ministère de l'Immigration est d'abord un geste de honte.

Le comte de Bernonville a été condamné à mort en France par un pseudo-tribunal d'après-guerre sous prétexte de collaboration avec les Allemands. Or, aujourd'hui le Canada reçoit comme immigrants et comme citoyens des Allemands qui ont combattu contre ses propres soldats. Voyez ce superbe exemple de pharisaisme!

Aussi juge-t-on que la décision d'Ottawa est l'expression du mépris des hauts fonctionnaires fédéraux à l'égard des Canadiens français qui ont demandé d'accueillir ici le comte de Bernonville. Chez nous, d'autres observateurs vont plus loin: ils voient là la preuve que nos ministres et députés sont incapables de s'affirmer et de défendre en haut lieu nos intérêts collectifs.

Il y a là beaucoup plus que la vie d'un homme: c'est la trahison d'un principe de droit commun.

D. B.

Billet

Cette vie de chien!

Le rideau s'ouvre, au premier acte, sur un mariage. C'est un événement dont toute la paroisse de St-Pancrace se souviendra longtemps. Marie-Rose, la fille d'un gros commerçant du village, a accepté d'unir sa destinée à Joseph-Ernest, le fils du plus gros habitant de la paroisse.

Cela se comprend aisément. Le père de Marie-Rose, qu'on dit fort cossu, a "avantagé" sa fille d'une dot toute rondelette qui fait l'envie de toutes les jouvencelles de la paroisse. De son côté le père d'Ernest n'a pas voulu être en reste. A la St-Michel il a promis de passer son bien au nom de son fils dès que les futurs auraient échangé les serments d'usage devant M. le curé.

Et pourtant, le croira-t-on, il se trouve des gens pour douter du bonheur des nouveaux époux. Sans doute des envieux, des esprits chagrins qui s'attristent du bonheur des autres. On insinue déjà méchamment que Marie-Rose ne fera jamais une bonne femme d'habitant. N'aime-t-elle pas trop les toilettes, les sorties pour s'accommoder d'une vie austère, rude, qui demande du renoncement, des sacrifices quotidiens?

C'est ici que se place le deuxième acte. Comme pour faire mentir tout le monde, y compris les beaux-parents qui n'ont pas vu d'un bon oeil tout d'abord leur fils courtiser "une fille en dentelle" et n'ont donné qu'à regret leur consentement, la jeune bru débute en ménage avec toute l'ardeur d'une néophyte. Elle ne connait rien ou à peu près de la besogne d'habitant. Jusque-là elle n'a fait que de la broderie de fantaisie, joué du piano, consacré de longues heures à sa toilette. Qu'à cela ne tienne, Marie-Rose veut à tout prix faire mentir les prophètes de malheur.

Elle vient du reste à deux doigts de la réussite. Malgré des gestes gauches qui trahissent son inexpérience, des ampoules aux mains faites pour autre chose que la grosse besogne d'habitant, elle réussit tant bien que mal à traire les vaches, laver les bidons de lait et les chaudières, faire la lessive, jardiner, cuisiner trois fois par jour pour des estomacs affamés par le grand air.

Les premiers mois se passent ainsi sans trop de défaillances. Marie-Rose, encouragée au besoin par Ernest qui a tout intérêt à justifier son choix, surprend tout le monde en se tirant d'affaire sans

(Suite à la page 19)

L'Etat et l'association professionnelle

La Lettre pastorale collective des évêques de la province de Québec sur le "Problème rural au regard de la doctrine sociale de l'Eglise" reste la grande charte des travailleurs du sol. C'est un document capital qu'on ne cessera de citer. Il dépasse en portée les contingences de temps, de lieux et de personnes pour s'attacher avant tout aux principes de la sociologie catholique. Les quelques paragraphes reproduits ci-dessous conservent toujours leur actualité :

"Que l'on favorise l'association libre sous la protection des lois de l'Etat et la sauvegarde de celles de l'Eglise, et l'association professionnelle rendra à la province tous les services que la sociologie en exige. L'attention des gouvernants sera moins absorbée par les problèmes particuliers, dont la solution peut être abandonnée à des organismes intermédiaires entre l'Etat et l'individu.

"Au reste, même quand l'Etat se croit en devoir d'assister et de réglementer par des dispositions législatives particulières les institutions professionnelles recommandées par les Papes, en particulier dans les encycliques *Quadragesimo Anno* et *Divini Redemptoris*, il doit le faire sans préjudice du respect qu'il doit à la liberté et aux initiatives privées.

"(...) Le rôle de l'Etat se précise donc de lui-même. Il suffira que tous comprennent bien l'importance et la sphère propres des activités politiques. Un trop grand nombre les confondent avec tout l'ordre social. Ils oublient que l'ordre social consiste dans la juste hiérarchie des classes, chacune heureuse de son sort et jouissant du bonheur qui lui revient légitimement. Ils oublient que la politique doit se tenir en dehors de ces classes elles-mêmes, pour les maintenir chacune à sa place et lui faire jouer son vrai rôle dans tout l'ensemble de la société. Il n'appartient donc ni au ministre ni au député, en tant que tel, ni au parti ni au gouvernement, de se faire industriel ou spéculateur, ou d'absorber le rôle des syndicats patronaux, agricoles et ouvriers. Il lui suffit de favoriser leur création, de leur assurer la part de liberté nécessaire au jeu facile du mécanisme social, de les retenir de tout empiétement, comme de les en protéger eux-mêmes contre les autres corps de la société.

"Ainsi, à la lumière de la doctrine chrétienne et sous la protection publique qui lui garantira sa juste liberté, l'union professionnelle des cultivateurs contribuera-t-elle à leur assurer une ère nouvelle de progrès et de prospérité matérielle."



"De près la plus profitable"

Il est curieux de comparer les opinions successives du R. F. Isidore, d'Oka, sur la race bovine Canadienne. Il y a celles formulées dans ses cours aux élèves et celles pour le grand public dans ses livres, c'est-à-dire dans les diverses éditions de son traité sur les *Bovins*. Avec les années, ces jugements sont devenus de plus en plus favorables. Serait-ce que le Frère ait été au début mal informé, entaché de partialité ou d'humeur flottante? Rien de tel. Le Frère Isidore a toujours allié l'exactitude scientifique à la probité de caractère. C'est une ligne droite qui se prolonge avec les ans. Sans cesse l'octogénaire polit et parfait son oeuvre.

Pourquoi donc apporte-t-il maintenant un aussi éloquent témoignage à une race laitière dont il se bornait, il y a 20, 30 ou 40 ans, à ne décrire que fort sobrement les caractéristiques? C'est très simple: c'est que cette race a depuis fait des progrès étonnants. Elle s'aligne maintenant, sous bien des rapports avec des races concurrentes qu'improprement on appelle races supérieures. En praticien et en théoricien, le F. Isidore a observé l'évolution ascendante de la race Canadienne et l'a scrupuleusement notée dans son enseignement, tant oral qu'écrit. Ce n'est pas son goût particulier qui a changé, c'est une race zootechnique qui a changé. Aussi dans la quatrième édition de son livre *Les Bovins*, récemment sortie des presses, écrit-il ce qui suit, précieuse affirmation sous une plume aussi autorisée:

"La race bovine Canadienne est en pleine voie de progrès et l'on se plaît à dire qu'elle est de près la plus profitable des races laitières du Canada... A cause de son tempérament docile et parce qu'elle possède une forte constitution (...), elle résiste aux causes des maladies. Elle est douée d'une forte capacité digestive et apte à une production abondante de lait et de matière grasse, lorsqu'elle est bien sélectionnée. Elle est frugale et utilise une forte proportion des aliments consommés pour l'élaboration du lait, ce qui rend sa production économique. Pour toutes ces raisons, elle se recommande à l'attention du cultivateur québécois".

Quand on connait la prudence et la minutie du Frère Isidore, ce "de près la plus profitable des races" en dit long. Il eût été loin de s'exprimer ainsi avant l'épuration dont cette race a été l'objet à l'arrivée de M. Godbout à l'Agriculture. Car c'est à dater de 1931 qu'on a procédé à un vigoureux assainissement dans les sujets-souches de la Canadienne et rationalisé ses méthodes d'élevage. Le travail antérieur avait été excellent, mais il n'avait pas été complet. Elle avait besoin d'un "clean out": elle l'a eu, en résultante de quoi le rendement quantitatif et qualitatif, le poids de l'animal, la fixité du type, tout a été en progressant.

Ailleurs, dans le même livre, page 78, le Frère Isidore écrit trois autres mots qui en disent long. Lisez plutôt:

"L'Ayrshire est non seulement rustique, mais elle est alerte, agile, bonne fourrageuse, frugale, active à la recherche de sa nourriture, douce d'entretien et peu difficile dans le choix de ses aliments. Exploitée dans des conditions défavorables, elle est plus profitable que la plupart des races de même catégorie existant au Canada, la Canadienne exceptée, ce qui fait, etc., etc."

Qu'est-ce dire? Ceci: qu'exploitée dans des conditions défavorables, la Canadienne est aussi profitable que l'Ayrshire. Ces mots "la Canadienne exceptée" constituent, au passage, une sorte de brevet d'excellence. D'ailleurs relisez cette suite de beaux adjectifs: rustique, alerte, agile, bonne fourrageuse, frugale, douce d'entretien, etc. Voilà tous des qualificatifs que la Canadienne mérite autant que l'Ayrshire, car s'il y a une bête qui se tire d'affaire avec pas grand-chose, c'est bien la Canadienne.

L'auteur des *Bovins* décerne donc à cette race une sorte de brevet qui ne manque pas de poids. Les propagandistes de la seule vache indigène au Canada en tireront sans doute parti. A leur place, je l'encadrerais dans le "Digeste de l'Eleveur", qui a tous les mérites, sauf, à mon humble avis, celui d'avoir un titre... indigeste, tout en n'étant d'ailleurs pas un "digest" au sens américain du mot. Mais quand on pense qu'il y a dans notre bien-aimée province un "Digeste Catholique", sans parler de divers autres "digestes". Décidément ce terme de basse physiologie exerce une sorte de séduction sur nous. Mais j'écris ça pour faire fâcher les petits amis...

Le choix d'une race laitière est affaire de climat, de topographie de ferme, de nature du sol, de marché local, de goût individuel, etc., etc. Personne ne peut se vanter d'avoir en principe la meilleure race. Il y a des races non seulement pour tel habitat, mais pour tel habitant. Telle Holstein qui fait merveille ici serait ailleurs d'un médiocre apport. La Canadienne n'est pas à son mieux dans une exploitation spécialisée. La Ayrshire est une fameuse laitière, la Jersey, aristocrate de l'étable, gagne beaucoup de terrain chez nous. Il y a des éleveurs qui ne jurent que par la Guernsey. Il n'y a pas de règle absolue: il y a des milliers de cas particuliers. Mais la vache toute désignée pour 75% des fermes du Québec, pour peu qu'on l'élève rationnellement, c'est la Canadienne.

Armand LETOURNEAU

Criblures

Autos anglaises et chemises japonaises

Une dépêche d'Ottawa parue tout dernièrement dans les journaux raconte une intervention en Chambre des communes d'un député de l'Ouest à propos du "dumping" des autos anglaises. On sait que ces petites voitures entrent au pays depuis quelques mois à un rythme inquiétant pour l'industrie domestique de l'automobile. Il s'agit de M. Ross Thatcher, député C.C.F. de Moose Jaw (littéralement Gueule d'Orignal). Incidemment, ce M. Thatcher n'est pas un inconnu des cultivateurs qui ont la mémoire un peu tenace. On se souvient que ce bouillant député s'est permis, il y a environ un an, des remarques acides sur le dos des cultivateurs du Québec. Il affirmait sans sourciller que nos cultivateurs ne paient pas l'impôt sur le revenu en comparaison de ceux de sa province. Etrange manière de prêcher pour son clocher! L'accusation toute gratuite a été relevée en son temps de la façon que l'on sait par un député du Québec. Voici que ledit M. Thatcher s'en prend maintenant au gouvernement fédéral parce que ce dernier a fait cesser ce qu'il appelle le "dumping" des autos anglaises sur notre marché. M. Thatcher prétend que cette décision du gouvernement "sacrifie les intérêts de la population canadienne dans son ensemble" et accuse le gouvernement "de céder aux instances de l'industrie canadienne de l'automobile, mesure qui constitue, dit-il, une protection spéciale pour une industrie particulière". Cette histoire d'autos ressemble étrangement à celle des chemises japonaises dont on a fait cesser le "dumping" pour protéger soi-disant les salaires de nos ouvriers du textile. L'hon. Barré a cru devoir dire récemment ce qu'il en pensait. Quelle relation cela peut-il avoir avec l'agriculture? dira-t-on. Directement, aucune, semble-t-il. Par voie de conséquence, toutefois, on est amené à se demander pourquoi on ne protégerait pas le cultivateur de la même façon qu'on le fait pour l'ouvrier. En pratique cela implique que les huiles végétales des Tropiques ne viennent pas ruiner notre industrie laitière, que le beurre de la Nouvelle-Zélande ou d'ailleurs ne concurrence injustement pas notre propre beurre. Ce dernier "dumping", tout aussi néfaste que l'autre, recevra-t-il un jour de l'autorité constituée la sanction qu'il mérite? Nous osons l'espérer. En attendant, selon la formule consacrée, "nous ne cesserons de prier".

B. BERUBE

Petit plaidoyer pour le cidre

Pour la dixième fois, la Société pomologique et fruitière de la province de Québec demande au gouvernement d'autoriser la vente du cidre de pomme. Les raisons qui militent en faveur d'une telle mesure sont nombreuses. De multiples essais ont prouvé qu'il est possible de fabriquer du cidre d'excellente qualité avec certaines catégories de pommes cultivées dans cette province. L'industrie du cidre permettrait donc d'écouler une partie de notre production qu'il nous faut sacrifier sur nos propres marchés à cause de la concurrence de nos propres fruits de table de première qualité et de ceux qui viennent de l'étranger inonder nos étalages.

Et puis, entre nous, il y a un tas de boissons fermentées permises par la loi et qui ne valent pas un cidre de pomme moyennement réussi. De grands médecins français ont invoqué les propriétés du cidre contre une foule d'affections, hélas! communes chez nous: l'arthrite, la goutte, les calculs, la gravelle, la pierre, etc. Les gourmets, enfin, disent que le cidre "laisse la bouche fraîche, le cerveau libre et l'estomac satisfait". Que peut-on demander de plus?...

Que les pomiculteurs ne cessent de prier. Au pays de Québec, en matière de loi du moins, les desserts viennent souvent tard, mais ce sont les meilleurs.

G.-N. F.

Criblures

David parle à Goliath

Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, était l'invité du collège agricole de l'Etat du Michigan, dernièrement. Il en a profité pour faire un parallèle entre l'agriculture canadienne et l'agriculture américaine, et montrer leur interdépendance. A côté d'un voisin d'aussi grande taille, cependant, le Canada n'a pas souvent l'avantage. Exemple: le marché des pommes et des pommes de terre. Quand le Canada vend de ses pommes ou de ses patates aux Etats-Unis, cela soulève généralement certains commentaires là-bas. Il faudrait cependant noter que, en 1949, les 14 millions de Canadiens ont consommé pour une valeur de $209 millions de produits agricoles américains, alors que la population américaine, dix fois plus grande, ne dépensait que $258 millions de nos propres produits. Pourquoi les Etats-Unis ne consentiraient-ils pas aux pomiculteurs canadiens un petit marché bien profitable de $5 millions alors qu'ils jouissent chez nous d'un alléchant marché de $50 millions pour leurs fruits et noix. Que les Américains réfléchissent encore: pendant qu'il s'introduit par leurs frontières $10 millions de pommes de terre du Canada, il entre chez nous une valeur de plus de $50 millions de coton américain. Et ainsi de suite.

Après avoir passé à sa manière cette grosse vérité, M. Gardiner concluait avec raison: "Nous sommes de grands agriculteurs qui vivent côte à côte. Si nous prenions la peine de coordonner nos efforts en agriculture et mettions nos résultats en commun, nous pourrions révolutionner l'agriculture du continent et contribuer ainsi à améliorer considérablement le standard de vie de l'humanité."

G.-N. FORTIN

L'Abitibi fait bien les choses

Il n'est jamais trop tard pour exprimer un éloge, s'il est mérité et s'il peut être de quelque encouragement. L'an dernier, les agronomes des ministères de l'Agriculture et de la Colonisation en Abitibi et au Témiscamingue s'étaient donné la main pour assurer le succès de l'exposition régionale de Rouyn. A cette occasion, ils publièrent un intéressant programme d'une trentaine de pages dans lequel ceux qui savaient le mieux manier la plume fournirent de courts articles sur l'histoire régionale, la coopération en marche, la colonisation et la technique agricole, tandis que les autres obtenaient du grand public une impressionnante gerbe d'annonces complémentaires. Cette initiative dut être fort appréciée des cultivateurs des quatre comtés de Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest et Abitibi-Est. Nul doute que les officiers de la section agricole de l'exposition de Rouyn voudront la reprendre en 1951.

G.-N. F.

Le dix-huitième compliment

D'après les plus récentes statistiques fédérales, la margarine continue de gagner du terrain aux dépens du beurre, au pays. En janvier dernier, lit-on dans un communiqué officiel paru ces jours derniers, la production de la margarine a été de 9,455,000 livres. En décembre dernier elle s'établissait à 6,577,000 livres et en janvier 1950 elle se chiffrait à 7,998,000 livres. Augmentation très sensible et constante. Facile aussi, car tandis que les vaches se reposent pour obéir aux lois de la nature, les machines qui fabriquent l'ersatz peuvent continuer de tourner. Il suffit que le baril d'huile se remplisse à mesure qu'il se vide. Pendant le même temps, la production du beurre a diminué considérablement. Les statistiques disent 18% en janvier dernier par rapport au même mois de l'an dernier. On ne pourra pas manquer de faire le rapprochement entre les chiffres cités. D'autant plus que les statistiques concernant la margarine et celles qui se rapportent au beurre sont données dans

(suite à la page 18)

La Terre de Chez Nous

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs, LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières.

DIRECTEUR : Dominique BEAUDIN; REDACTEURS : Bernard BERUBE et Georges-N. FORTIN.

ABONNEMENT : $1.00 par année ou $2.50 pour trois ans au Canada; à l'étranger : $1.50 par année.

PUBLICITE : Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est aujourd'hui voisin de 80,000 et certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.

CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement, etc., doit être expédiée à l'adresse suivante :

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P.Q. Téléphone : LAncaster 6272

Appartenant à l'U.C.C., LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union, dont M. Abel Marion est président et M. Thuribe Belzile, secrétaire général. Elle est imprimée à Montréal aux ateliers de l'Imprimerie Populaire.

AUTORISEE COMME ENVOI DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.

"La politique crée toujours la division"

(M. Laurent Barré, en 1924)

L'entrevue accordée par le Conseil provincial des Ministres au Comité Exécutif de l'U.C.C. a eu, cette année, beaucoup plus de retentissement que d'habitude. Elle a pris dès le début un ton inattendu qu'elle a gardé. Les demandes formulées dans le mémoire qui a été soumis ont été écartées, non sans discussion, mais sans examen sérieux. Si vous les comptez, vous verrez qu'elles étaient au nombre de *treize*. Le gouvernement s'en était-il aperçu?...

En rejetant les revendications de l'U.C.C., le premier ministre et ses collègues ont fait eux-mêmes une demande uniforme et monotone qui s'est renouvelée pendant deux heures. Du Comité Exécutif de l'U.C.C., ils attendaient, d'abord et avant tout, des remerciements, de la reconnaissance, des éloges. "Il n'y a pas dans tout l'univers, a dit l'hon. M. Duplessis, une classe agricole si généreusement traitée que celle de la province de Québec." Voilà ce qu'il fallait dire en tout premier lieu et développer ensuite avec emphase. A-t-on idée de gens qui osent déranger le gouvernement pour exposer les besoins de ceux qu'ils représentent?

"Il n'y a pas de soupçons de merci pour les immenses améliorations... Il n'y a pas de reconnaissance pour les bienfaits reçus. C'est pas correct... Ne croyez-vous pas qu'il soit important de remercier le gouvernement? Il faut toujours avoir du coeur... Le ton de votre mémoire indique une mentalité malheureuse..." Voilà quelques-unes des observations du premier ministre. Il est assez difficile de dire si la pièce avait été pratiquée ou non, mais l'orchestre ministériel, après le premier coup de baguette, a joué le même air sans discordance. Quel que soit le côté enfantin de la question, l'U.C.C. doit donc rechercher si elle doit aller chaque année à Québec afin de louer le gouvernement ou afin de lui soumettre les résolutions adoptées par ses membres en ses congrès.

Le mémoire soumis par l'U.C.C. cette année au Conseil des Ministres est généralement de même facture et de même ton que ceux des années précédentes. Les demandes qui y sont formulées ne sont guère de nature à surprendre qui que ce soit, puisqu'elles sont le plus souvent la réédition de demandes antérieures. Quant au reste, le texte a été publié au complet, dans la *Terre de Chez Nous* du moins, et le lecteur est juge. A lui d'arbitrer le débat imprévu.

Dès le congrès de fondation de l'U.C.C. en 1924, on avait discuté des relations futures de l'association naissante avec la politique. Le premier président général, M. Laurent Barré, avait sagement déclaré: "L'Union entend ne pas servir de tremplin à qui que ce soit pour faire de la politique. La politique crée toujours la division". Dans les buts que dès lors l'Union s'était assignés, on ne voit pas qu'elle ait inscrit l'obligation annuelle d'encenser le gouvernement. En 1924, c'est l'hon. Caron qui exigeait plus de sucre dans la tarte à la rhubarbe!

Encore une fois, on ne peut faire autrement qu'observer que ce débat est puéril. Mais puisqu'il a été soulevé avec tant d'éclat, il faut bien en parler. Il est juste, d'ailleurs, de faire la part des choses. Si haut que le peuple croie les voir, les gouvernants sont, au fond, de pauvres hommes comme les autres. Que leurs réactions soient parfois inspirées de circonstances extérieures, il n'y a rien là que d'ordinaire. Ce matin où l'U.C.C. l'a rencontré, le premier ministre se défendait contre la "grippe". Et, dans toute la province, on ne parlait encore que de l'effondrement du pont Duplessis. Il faut bien compter encore les mille tracas auxquels les hommes publics sont astreints. Tout cela explique que les sentiments partisans émergent parfois à travers les grands principes de gouvernement.

Ainsi que l'a exposé son président général actuel, M. Abel Marion, l'U.C.C. va à Québec au nom de ses membres. C'est pour y exposer des demandes précises et non pas pour reprendre chaque fois la politique agricole entière du gouvernement. Elle ne s'abstient pas de louer certaines initiatives gouvernementales et elle dit merci là où il faut. Mais l'expression de la gratitude relève des convenances et nullement d'une mission essentielle. L'U.C.C. est formée de cultivateurs qu'elle unit au nom de la profession et dont elle ignore les allégeances politiques. Elle est uniquement au service de la classe agricole.

Dans le mémoire de cette année, plusieurs passages sont laudatifs. Il n'y a qu'à relire: "Nous tenons à vous dire l'admiration et les sincères remerciements de nos membres et même de tous les cultivateurs de la province... Nous croyons pouvoir, en outre, vous promettre l'appui sincère de nos membres..." En somme, le mémoire approuve certains aspects de la politique générale et agricole du gouvernement et le dit. Qu'exiger de plus dans un pays où existe la liberté démocratique et où il revient aux associations professionnelles plutôt qu'au gouvernement de rédiger leurs revendications et leurs désirs?

S'il fallait considérer comme sérieux le point de vue exprimé par les ministres à Québec, on ne serait pas très éloigné d'une certaine dictature de la pensée. On aboutirait aussi à la méconnaissance par l'Etat du rôle et des devoirs que doit assumer le syndicalisme. Le gouvernement est l'arbitre entre les classes, mais il ne doit gêner en rien le droit qu'elles ont de s'organiser et de s'exprimer librement. On devrait, d'ailleurs, tenir compte du fait que l'U.C.C. bannit rigoureusement l'agitation et la démagogie et que ce n'est pas d'elle que viennent les demandes excentriques et abusives. Il paraît donc simplement raisonnable d'affirmer que le gouvernement a tort de traiter l'U.C.C. aussi durement que s'il avait devant lui un groupe d'opposants fanatiques. Cette tentative apparente pour asservir une force indépendante ne peut avoir que de déplorables résultats. Peut-être faut-il ajouter, non sans respect sans doute, que l'U.C.C. a déjà eu devant elle au temps de sa misère des régimes politiques puissants et hostiles et que l'U.C.C. a duré plus longtemps qu'eux. Elle prêchait alors des idées creuses et des utopies dont le gouvernement actuel s'est inspiré, qu'il a réalisées parfois, et dont il n'a pas cessé de se louer. Elle passait alors aussi pour une force d'opposition, simplement parce qu'elle était indépendante et qu'elle l'est restée. Il convient donc de ne pas trop céder à des sentiments déçus et d'en revenir à une notion plus juste des choses.

Dans la bataille qui se livre entre Ottawa et Québec au sujet de l'autonomie, les députés fédéraux ont prétendu qu'étant élus par les électeurs québécois, il leur revenait pleinement de parler en leur nom. C'est exagérer le mandat reçu. On a vaguement l'impression qu'à Québec ministres et députés élus par les cultivateurs estiment qu'ils sont seuls à pouvoir parler à leur place. C'est verser aussi dans l'exagération. Nos députés ont un mandat politique et l'U.C.C. a un mandat professionnel. A chacun son autonomie!

Dominique BEAUDIN

Journaux et Revues

L'U.C.C. devant le ministre

Les journaux ont publié d'assez longs comptes rendus sur l'entrevue que l'U.C.C. a eue avec le Conseil provincial des ministres la semaine dernière. Quelques-uns ont, en plus, ajouté leurs commentaires. Au journal "Le Droit" (Ottawa), M. Georges-Henri Dagneau, parlant des conventions collectives agricoles, trouve "plutôt étonnante" l'opposition ministérielle à cette mesure. Voici ce qu'il en dit:

L'U.C.C. réclame l'adoption, dès la présente session, d'un projet de loi qu'elle a esquissé et qui instituerait la convention collective dans le domaine agricole et forestier. L'opposition ministérielle à cette mesure est plutôt étonnante. D'abord, au point de vue des principes, on ne peut formuler aucun grief contre la convention collective. Sans doute n'en va-t-il pas de même sur le plan pratique de l'application. C'est d'ailleurs uniquement à cet aspect du problème que se sont bornées les objections des ministres. Toutefois, c'est faire bon marché des exemples pratiques donnés par des pays étrangers où fonctionne la convention collective agricole. On comprend, dans ces circonstances, que l'U. C. C. se fasse de plus en plus pressante. Les motifs qu'elle invoque sont précis, ceux que leur oppose le Cabinet ne le sont pas.

C'était un jour de mardi gras

Sous le titre "Mascarade de mardi gras", M. Gérard Filion commente au "Devoir" (Montréal), la réception faite à l'U.C.C. par le ministère provincial. Il plaide, notamment, pour un Comité consultatif de l'Agriculture et pour les conventions collectives agricoles et forestières. Par des citations, il montre que le mémoire de l'U.C.C. ne mesquinait pas sur la reconnaissance. Il en vient aux lignes suivantes:

Comment expliquer qu'une association aussi prestigieuse que l'U. C. C., aussi modérée dans ses représentations, aussi éloignée de toute tendance démagogique, reçoivent un accueil aussi malpoli de la part du gouvernement de la province de Québec? Les explications sont nombreuses.

Notre correspondant parlementaire, Pierre Laporte, écrivait hier que l'U.C.C. a eu tort de se présenter devant un premier ministre qui a la grippe et qui vient de perdre son pont. C'est une explication qui en vaut bien d'autres.

Il y a aussi le fait que l'U.C.C., en se développant, constitue une force indépendante de plus en plus imposante. Or, les gouvernements n'aiment pas ces groupements indépendants, qui échappent à leur influence. Ils sont pour les bonnes petites associations dociles, qui ne causent aucun ennui et qui sont capables, à l'occasion, de donner un coup de main.

L'avis d'un journal ouvrier

"Le Travail", organe officiel de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, se demande qui pourrait parler au nom des ouvriers sinon les syndicats qu'ils forment, et qui pourrait représenter les cultivateurs, sinon les organisations qui leur appartiennent? "Le Travail" termine ses brefs commentaires en ces termes:

Et si l'U.C.C. ne connaît pas la pensée des cultivateurs, qui la connaît? M. Duplessis se garde bien de nous le révéler!

Bref, nous endossons entièrement la leçon un peu verte que le directeur du "Devoir", M. Gérard Filion, servait hier au premier ministre:

"Si M. Duplessis s'imagine de rendre l'U.C.C. plus docile, en la recevant à coups de bâtons, il se fait étrangement illusion. La réception d'avant-hier lui fera perdre de nombreux votes dans les campagnes. Il n'aurait pas besoin de répéter le geste plusieurs fois pour devenir aussi impopulaire chez les cultivateurs qu'il l'est actuellement chez les ouvriers."

La Fédérée et la machinerie agricole

Une quarantaine de gérants et directeurs de coopératives affiliées sont venus, la semaine dernière, suivre un cours sur la machinerie agricole au siège social de la Fédérée. C'est le cinquième groupe qui, depuis quelque temps, a l'avantage de bénéficier d'informations et de précieux conseils de la part de nos experts du Service de la machinerie agricole, d'organisation encore récente.

M. H.-C. Bois, gérant général de la Fédérée, a profité de cette occasion pour rappeler quelques-unes des raisons qui ont décidé les coopérateurs à se donner un tel service et il a indiqué les objectifs vers lesquels ce service est orienté.

Depuis quelques années, de nombreuses raisons ont accentué la tendance vers la mécanisation des fermes. La rareté de l'outillage agricole, pendant les années de 1939 à 1947 surtout, ainsi que l'usure excessive occasionnée par la production intensive de la dernière guerre, ont créé de larges besoins de machinerie agricole. Les sommes d'argent que le cultivateur doit investir dans l'achat et l'entretien de ses instruments aratoires sont considérables. Il importe que celui-ci ne s'engage pas dans des déboursés assez élevés avant d'avoir examiné toute la situation dans laquelle sa ferme se trouve placée; les conditions de sol, le main-d'oeuvre disponible, les productions diverses sont quelques-uns des facteurs dont il faut tenir compte avant de décider si telle machinerie fera mieux l'affaire que telle autre. Il y a bien aussi la capacité du porte-monnaie qui a sa part d'influence.

Il ne s'agit pas tant de vendre tel instrument au cultivateur que de lui vendre celui qui l'aidera le mieux à accroître l'efficacité dans le rendement de toute son exploitation agricole. Il arrive très souvent que certains instruments aratoires ne répondent pas exactement aux fins auxquelles ils sont destinés, si ceux qui les vendent ne se sont pas donné la peine de scruter les véritables besoins à satisfaire. Tous les instruments aratoires offerts aujourd'hui sur le marché possèdent leurs avantages particuliers, mais il n'en est pas qui aient atteint la perfection; certains présentent même des inconvénients qui peuvent avoir une importance variable selon l'utilisation qu'on veut en faire. Il faut connaitre leurs avantages comme leurs inconvénients.

La Coopérative Fédérée est bien consciente de ses responsabilités envers ses membres à ces divers points de vue. Elle ne peut perdre de vue qu'il faut donner au cultivateur tous les renseignements nécessaires avant de lui recommander l'achat de telle machine ou de tel instrument aratoire. Il s'agit dans tous les cas d'amener le cultivateur à comprendre qu'il ne doit faire un déboursé pour l'achat de machinerie agricole que si cela peut l'aider à améliorer la situation générale de son exploitation. C'est dans cette intention que la Fédérée a organisé et maintiendra son service de la machinerie agricole.

Rien ne l'a mieux démontré que certains aspects développés pendant ces cours. Ainsi de véritables exposés de science agricole pratique ont été faits, par exemple, sur les labours, les façons culturales, les récoltes, etc. Les personnes présentes ont paru vivement intéressées par les démonstrations données. A l'aide d'une charrue devant eux, nos experts ont expliqué comment une charrue doit être construite, pourquoi elle est ainsi construite et quelles sont les choses à faire pour qu'elle travaille avec efficacité, combien elle coûte, et ainsi de suite, pour divers instruments aratoires.

Ces cours ont été très utiles et les assistants n'ont pas manqué d'en souligner le rôle bienfaisant.

T.-E. BOIVIN, agronome.



L'éducation coopérative : une responsabilité des coopérateurs

Récemment des journées d'étude sur l'éducation coopérative ont été tenues à Québec et à Montréal. Organisées en collaboration par le Conseil supérieur de la Coopération et les Facultés des Sciences sociales des Universités de Québec et de Montréal, ces journées ont remporté un vil succès. Les associations professionnelles rurales et ouvrières, divers organismes d'action catholique, de nombreux délégués de la Coopérative Fédérée avaient tenu à participer à ces réunions. Les conférences et les forums ont donné lieu à un libre échange d'opinions et ont suscité des commentaires très intéressants de part et d'autre.

A Québec et à Montréal, il semble bien que tous ceux qui ont pris part à ces journées d'étude en soient venus aux mêmes conclusions pour ce qui a trait à la responsabilité de l'éducation coopérative.

Quand un groupe de personnes se sont associées pour fonder une coopérative et qu'ils l'ont mise sur pied, il apparaît assez nettement que seules ces personnes soient désormais responsables de ses progrès et de sa survie. Les coopérateurs qui viennent de prendre en main leurs propres affaires doivent accepter les risques que cela comporte et, du même coup, assumer les devoirs et les responsabilités que cela entraîne. Or, dans une institution coopérative il y a deux tâches principales qui se posent: l'administration sage et prudente et la formation des coopérateurs. L'une et l'autre sont étroitement liées et interdépendantes.

Les coopérateurs, en pratique, délèguent leurs pouvoirs à un conseil d'administration lors de l'assemblée générale. Par ce geste, les administrateurs ou les directeurs reçoivent un mandat bien précis: diriger l'entreprise pour qu'elle soit de plus en plus apte à satisfaire avantageusement les besoins des membres et mener auprès d'eux un travail constant d'éducation pour que ceux-ci développent en eux les qualités et les connaissances qui en feront de vrais coopérateurs. Le conseil d'administration se voit donc chargé d'une responsabilité aussi grande en matière d'éducation qu'en matière de direction des affaires économiques. Cette responsabilité, est-il nécessaire de le souligner, ne peut être rejetée sur d'autres épaules.

Nous croyons que M. L.-J. Marcotte, dans la revue "Ensemble!" de janvier, résume assez bien les conclusions auxquelles on en est venu tant à l'Université Laval qu'à l'Université de Montréal:

"La conclusion à laquelle on en est venu, c'est que, dans une coopérative, la gestion économique et la formation des coopérateurs ne sont pas deux domaines séparés, mais plutôt solidaires et auxiliaires l'un de l'autre. Bien plus, on a reconnu unanimement que l'éducation est l'une des tâches de l'administration et que les directeurs doivent en assumer la première responsabilité.

"L'éducation coopérative, comme le faisait remarquer M. Roméo Martin, secrétaire de la Coopérative Fédérée, doit être positive, concrète et spécifique. Qu'elle soit faite avant que l'organisation coopérative soit sur pied ou pendant qu'elle est en marche, elle doit toujours être orientée vers l'action; autrement, elle cesse d'être de l'éducation véritablement coopérative. Or, qui est responsable de l'établissement des politiques générales, de l'orientation des activités économiques de la coopérative, sinon les administrateurs élus par les sociétaires?

"Ce serait donc une grave erreur pour toute autre organisation, quelle que soit la noblesse de ses buts propres ou la valeur qu'elle prête à ses moyens, de vouloir se substituer aux vrais responsables dans l'exercice spécifique de leurs fonctions. Même si les administrateurs de la coopérative ne faisaient pas leur devoir en ce qui concerne l'éducation, les agents de l'extérieur ne devraient jamais essayer de faire la besogne à leur place; ils devraient plutôt viser discrètement à leur faire prendre conscience de leurs responsabilités de façon à les amener à porter autant de soin à l'éducation qu'à la bonne administration.

"On a noté aussi que c'est une chose différente de discuter d'un problème coopératif dans l'abstrait et d'étudier le même problème quand il se pose dans le concret et qu'il lui faut trouver une solution dans un cas bien déterminé. La décision finale, alors, devra être prise par les coopérateurs eux-mêmes et ce sont les administrateurs qui devront voir à ce qu'elle soit appliquée. On ne peut violenter ni les uns ni les autres, même si la solution que l'on préconise devait être la meilleure. La situation peut alors s'apparenter à celle dans laquelle se trouverait le conducteur d'une automobile à qui des "back-seat drivers" voudraient imposer une vitesse quelconque. En cas d'accident, même si celui qui tient le volant explique qu'il a voulu obéir ou faire plaisir aux autres occupants de la voiture, il n'en sera pas moins tenu responsable...

"Cela ne signifie pas, d'autre part, que les institutions d'enseignement à tous les degrés, les associations professionnelles et les mouvements d'action catholique doivent se désintéresser de la coopération. Loin de là. Ils n'ont même pas le droit de ne pas la prêcher si, après l'avoir étudiée, ils jugent qu'elle peut faire du bien. Ils peuvent de la sorte grandement contribuer à créer un climat favorable à l'éclosion de nouvelles coopératives, à atteindre parmi leurs membres des sociétaires éventuels des coopératives existantes, à faire valoir dans leurs divers milieux le rôle économique et social précieux qu'est appelé à jouer le mouvement coopératif, à promouvoir les idées coopératistes".

Ayant eu l'avantage d'assister à ces journées, nous croyons qu'elles ont été très profitables à plusieurs points de vue. A mesure que le mouvement coopératif prend de l'ampleur et pénètre dans des domaines nouveaux, il importe que la cohésion et l'unité se fassent à tous les échelons de nos différents milieux sociaux. Un grand nombre de gens s'intéressent de plus en plus à la coopération parce qu'ils y voient une forme de véritable salut national, et c'est tant mieux! Il n'en demeure pas moins que l'éducation coopérative n'est pas une responsabilité dont peuvent se charger indifféremment tous ceux qui croient à la doctrine coopérative.

Il s'agit de mieux discerner, à travers toutes ces bonnes volontés, quels sont ceux sur qui repose la responsabilité première de l'éducation coopérative. Tel était le but de ces études qui ont certainement contribué à jeter une clarté nouvelle sur cette importante question.

T.-E. BOIVIN, agronome.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA FEDEREE

Les 21 et 22 février

Dans les deux précédents numéros de "La Terre de Chez Nous", nous avons donné tous les renseignements concernant l'assemblée générale de la Coopérative Fédérée. Nous voulons simplement rappeler que cette assemblée générale aura lieu la semaine prochaine, soit mercredi et jeudi, les 21 et **22 février.**

Les délégués des coopératives affiliées se rendront compte qu'il y a beaucoup de pain sur la planche... Il ne nous est pas possible de donner d'indications précises à ce moment, mais au cours de cette assemblée, les coopérateurs seront renseignés à loisir sur les activités de leur organisation pour l'année écoulée.

On se rappellera aussi que l'assemblée a lieu à l'Hôtel Mont-Royal, dans la Salle de Bal, au neuvième étage et que la séance d'ouverture commencera à 9h.30 le matin du 21 février. (voir programme).

La Coopérative Fédérée sera heureuse d'accueillir ses nombreux délégués et tous les coopérateurs qui voudront bien en profiter pour mieux connaître leur organisation.

T.-E BOIVIN, agronome.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

29e assemblée annuelle

PROGRAMME

Mercredi, le 21 février 1951 (Salle de Bal)

9h. 30 a.m. — (En français et en anglais)

1. Bienvenue aux délégués et aux visiteurs (Le président)
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale (Le secrétaire)
4. Présentation et adoption des rapports financiers couvrant l'exercice terminé le 31 décembre 1950
5. Election des membres du Conseil d'administration pour l'année 1951

2h. 30 p.m. — (En français)

1. Les activités de la Fédérée en 1950 et programme pour 1951
2. Discussion des rapports présentés et adoption
3. Voeux et résolutions

2h. 30 p.m. — (En français)

1. Co-op Greetings (The President and the General Manager)
2. Why follow the principles of co-operation? (The Secretary of the Co-operative Union of Canada)
3. What could a District Farm Forum Buying Club accomplish?

7h. 30 p.m. — BANQUET (Salle de Bal)

1. Le Mérite Coopératif
2. Vingt-cinq ans au service de la Fédérée
3. L'évolution des coopératives et la législation (Le président du Conseil supérieur de la Coopération)
4. Quelques impressions de voyage en Europe (Le gérant général)

Lundi, le 22 février 1951 (Salle de Bal)

9h. 30 a.m. —

1. Les activités de la Fédérée en 1950 et programme pour 1951 (suite)
2. Discussion des rapports présentés et adoption
3. Voeux et résolutions

2h. 00 p.m. —

1. Les activités de la Fédérée en 1950 et programme pour 1951 (fin)
2. Discussion des rapports présentés et adoption
3. Voeux et résolutions
4. Conclusions (Le gérant général et le président du Conseil d'administration)

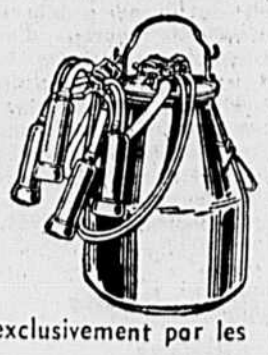
NOTEZ BIEN.

a) Toutes les séances, ainsi que le banquet ont lieu dans la Salle de Bal, au neuvième étage.

b) Pour aider au bon ordre et pour faire de la bonne besogne, posez vos questions au moment opportun, parler distinctement et identifiez-vous comme suit, à chaque fois: "Gaston Beauparlant, de la coopérative de... (nommez-la) ..." et allez-y!

LA TRAYEUSE CO-OP





est vendue dans la province de Québec exclusivement par les coopératives agricoles;

est fabriquée en plusieurs modèles, pour satisfaire les divers besoins des cultivateurs de Québec;

est vendue avec une garantie d'un an.

Le compresseur de la trayeuse CO-OP



est offert avec un cylindre, permettant d'utiliser 2 ou 3 unités, ou avec deux cylindres, permettant d'utiliser 3 à 7 unités.

Renseignez-vous sur l'assortiment complet de trayeuses CO-OP à votre coopérative locale ou à

La Coopérative Fédérée de Québec

5

Une gerbe de petites nouvelles

M. J.-A. Pinsonneault

réélu vice-président

La réunion de l'Association nationale des producteurs de betteraves à sucre du Canada a eu lieu à Toronto, à la fin de la semaine dernière. Les représentants du Québec étaient MM. J.-A. Pinsonneault, J.-B. Lemoine, G. Dionne, J. Guertin, respectivement président, vice-président, secrétaire et trésorier de l'Association des producteurs de betteraves à sucre de la province de Québec, et M. Louis Pasquier, gérant de la Raffinerie de sucre du Québec, de Saint-Hilaire.

Une résolution adoptée par l'Association nationale demande au fédéral de permettre l'importation du sucre de canne brut jusqu'à la limite où l'industrie canadienne de betteraves ne soit pas affectée dans son expansion. M. J.-B. Lemoine a recommanté une étroite collaboration entre l'Association et la Fédération canadienne de l'Agriculture.

Aux élections, M. Philip Baker, d'Alberta, a été réélu président, et M. J.-A. Pinsonneault demeure vice-président. La nouvelle association de l'est de l'Ontario a été acceptée comme membre de l'association nationale. Elle est représentée par M. Martineau, d'Alfred, et M. Z. Ducharme, de Plantagenet. L'association a aussi fondé une revue bilingue dont l'éditeur sera M. Gilbert Dionne. La prochaine réunion annuelle aura lieu en Alberta, en février 1952.

Chez les pomiculteurs

La réunion annuelle de la Société pomologique et fruitière de la province s'est terminée samedi dernier par les élections et l'adoption des résolutions. Les officiers de la société restent les mêmes pour l'année 1951, soit MM. Roswell Thomson, président honoraire, Floyd Stevenson, président actif, J.-E. Duchesne, vice-président, Jacques Berthiaume, secrétaire. Les directeurs bona fide: G.-A. Baillargeon et Grant Parent ont été réélus, et M. A. Pelletier a été élu, ainsi que MM. W.-G. Tawse, J.-M. Gillepsie, Bernard Lanctôt et Marc Hudon. Le bureau de direction se compose en outre du R. P. Fernand, de MM. Beaudin, M. Morin, Georges Noiseux, Henri Laberge et Richard Côté.

Parmi les résolutions adoptées, l'une demande au gouvernement provincial de légaliser aussitôt que possible la fabrication et la vente du cidre de pomme dans le Québec. Une autre presse les manufacturiers d'insecticides d'indiquer sur tous leurs contenants et dans toutes leurs publications le nom scientifique ou pseudo-scientifique du produit en caractères au moins aussi gros que celui de la marque de commerce. D'autres résolutions demandent au gouvernement provincial d'empêcher la vente de pommes de mauvaise qualité dans les villes du Québec supérieures à 10,000 âmes; au gouvernement fédéral de publier l'indice du coût de la vie de façon à faire connaitre les prix à la consommation comme à la production afin de ne pas exposer le producteur à d'injustes critiques.

Notre prochaine édition contiendra quelques détails sur les délibérations annuelles qui ont duré trois jours.

Laits concentrés

L'assemblée annuelle de l'Association des producteurs de laits concentrés de l'Ontario aura lieu à Ottawa, les 1er et 2 mars. Elle sera l'occasion d'une rencontre entre les directeurs de l'association et les représentants des producteurs de laits concentrés du Québec, en l'occurrence MM. J.-B. Lemoine et Louis-Philippe Poulin, respectivement président et secrétaire du Comité central de l'industrie laitière de l'U.C.C. On cherchera à établir les bases d'une politique des prix des laits concentrés pour la prochaine saison dans le Québec et l'Ontario.



Des éléveurs de bévins Ayrshire de la province de Québec seront représentés sur le bureau de l'Association nationale par MM. Maurice Joubert, vice-président, (à gauche); J.-P. Lizotte (à droite), Douglas Mess, Roland Pigeon, S.-W. McKechnie et N. Kelly. M. Lizotte a été élu président de la Société Ayrshire du Québec, lors de l'assemblée annuelle tenue la semaine dernière.

Le "Choc des Idées"

Centralisation coopérative et rendement non proportionnel

Tel est le sujet qui sera traité et discuté au prochain programme du "Choc des Idées", à Radio-Canada, le 19 février, à 8 h. du soir. Les conférenciers invités à ce programme sont MM. J.-M. Vachon et T.-E. Boivin.

M. J.-M. Vachon

M. Vachon définit d'abord la centralisation qui, dit-il, est la réunion des diverses attributions de la puissance économique et de la direction de l'action sociale entre les mains d'un petit nombre de personnes. C'est là le sens strict. En coopération, d'après M. Vachon, la centralisation, pour le plus grand nombre, c'est la réunion de l'action coopérative sous toutes ses formes: sur le plan géographique, technique et social, ou sur les trois à la fois. M. Vachon explique ces diverses formes de centralisation. Il en montre les avantages: finances plus faciles, accroissement du pouvoir d'achat, meilleure compétence du personnel, abaissement du coût de manipulation et de transformation à l'unité du produit, etc. Il y a aussi des inconvénients. M. Vachon en cite quelques-uns qui ont trait aux distances trop considérables du produit brut, la centralisation trop grande des capitaux qui peut conduire à des erreurs, la source des matières premières et de la main-d'oeuvre trop éloignée de l'entreprise centralisée, etc. Il déclare en terminant qu'en aucun cas la centralisation ne doit signifier absorption et assimilation, car la force du mouvement coopératif réside dans l'effort individuel mieux discipliné de ceux qui appuient ce mouvement de salut national.

M. T.-E. Boivin

Quant à M. Boivin, il croit qu'il est nécessaire de bien comprendre ces deux termes: centralisation et rendement non proportionnel, avant de porter un jugement. Il définit l'un et l'autre termes et rappelle les deux éléments qu'il juge essentiels à l'institution coopérative: l'élément social et l'élément économique. Pour lui, la centralisation en coopération, loin d'être nuisible, rend l'association plus puissante par le nombre, assure sa permanence, consolide et renforce sa situation financière et la rend en mesure de satisfaire plus économiquement les besoins de ceux qui la composent. Il ne voit pas comment ni quand on pourra dire que les coopératives ont atteint le point du rendement non proportionnel et ajoute qu'il faut être très réservé dans son jugement sur des cas particuliers où des expériences de centralisation n'auralent pas donné les résultats désirés. Il insiste sur l'éducation à donner aux coopérateurs avant de les lancer dans la centralisation coopérative.

L'opposition n'est qu'apparente entre les deux opinions exposées. Comme en toutes choses aussi compliquées, il s'agit de distinguer avant d'affirmer. C'est ce que feront les conférenciers le 19 février.

La grippe ...et nous

Ils n'en meurent pas tous, mais apparemment tous sont ou en seront frappés, même à l'U.C.C. Le sort paraît jeté. La grippe s'est introduite dans nos bureaux, jusque dans la salle de rédaction. Elle ne pouvait plus mal choisir son temps, alors que les assemblées agricoles se multiplient et qu'il faudrait le don de l'ubiquité pour les "couvrir" toutes comme elles le méritent. Nos lecteurs nous pardonneront donc de ne pouvoir leur fournir qu'une information incomplète, principalement au sujet des deux importantes assemblées tenues à Montréal la semaine dernière, par la Société pomologique et fruitière du Québec et la Société Ayrshire du Québec.

Programme de la retraite de St-Jean

La retraite sociale annuelle de l'U.C.C. pour les directeurs ou membres des syndicats de la Fédération de Saint-Jean aura lieu à la ville Saint-Jean, Maison de retraites fermées, du 21 février à 3 heures de l'après-midi, au 23 février à 2 heures de l'après-midi. Déjà, les syndicats de l'U.C.C. ont délégué deux ou trois retraitants, nous apprend le supérieur de la Villa Saint-Jean, le R. P. Alphonse Deguire, S.J.

Le programme de la retraite est le suivant:

Mercredi, le 21 février: journée religieuse. 3 h. p.m., entrée des retraitants. A 4 h., instruction religieuse. A 8 h., instruction religieuse, par le R. P. Alphonse Deguire, S.J.

Jeudi, le 22 février: journée sociale. Dans l'avant-midi, une conférence de M. Roger Cloutier, propagandiste de la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet, sur "le syndicalisme agricole en regard de la doctrine sociale de l'Eglise". Dans l'après-midi: "L'établissement de notre jeunesse", par M. Roger Cloutier. A 3 h. p.m., un forum sur l'organisation des syndicats paroissiaux et les campagnes de recrutement, dirigé par M. Gérard Giroux, propagandiste de l'U.C.C. de Saint-Jean. A 8 h. du soir, conférence par M. Louis Perron, directeur des Ecoles spéciales rurales au département de l'Instruction publique de Québec. Sujet: "L'instruction rurale et l'organisation de notre système scolaire à la campagne. (Ecole centrale vs écoles de rang).

Vendredi, le 23 février: journée économique. A 9 h. de l'avant-midi: conférence de M. Louis-Philippe Poulin, secrétaire général adjoint de l'U.C.C., sur la "Loi provinciale de mise sur le marché". A midi, dîner en famille. La retraite sera clôturée à 1 h. 30 par une allocution de Mgr l'Evêque de Saint-Jean ou son délégué.

Retraite sociale dans Valleyfield

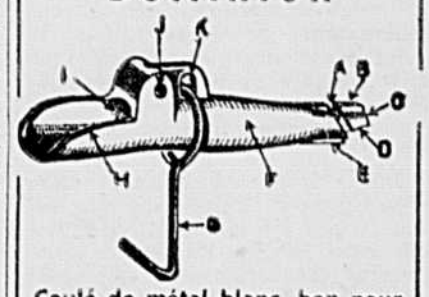
La retraite sociale des dirigeants de la Fédération de l'U.C.C. de Valleyfield, qui a eu lieu du 28 au 31 janvier dernier à la Villa La-Salle, maison de retraites fermées dirigée par les RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée de cette ville, a remporté un grand succès. Les délégués présents étaient au nombre de 62, représentant presque tous les syndicats du diocèse. Sur ce nombre, on comptait 49 cultivateurs. Parmi les invités d'honneur qui ont assisté à la clôture de ces journées d'étude, on remarquait S. Exc. Mgr Percival Caza, évêque auxiliaire de Valleyfield, qui a prononcé une allocution sur la nécessité de l'association professionnelle pour la protection du cultivateur; M. l'abbé Adrien Patenaude, aumônier diocésain, M. l'abbé Philippe Grondin, curé de Saint-Anicet, et M. Sauveur Gosselin, agronome de Valleyfield. MM. les abbés H. Cuillerier, curé de Saint-Clet, et Garcia Jeannotte, curé de Saint-Etienne, accompagnaient aussi les groupes de délégués de leurs paroisses.

Le programme de cette retraite comportait d'abord des instructions religieuses données par les RR. PP. Chartrand, J.-N. Ferron et Antonio Hamel, O.M.I., ce dernier directeur de la maison. La deuxième journée fut consacrée au syndicalisme agricole et à l'établissement rural des jeunes. Les conférenciers furent MM. Cuthbert Brousseau, propagandiste de l'U.C.C. de Joliette, et Paul Villeneuve, gérant de la Caisse d'établissement de Soulanges-Vaudreuil. Le soir, le R. P. Richard Arès, S.J., traita du corporatisme agricole.

M. Louis-Philippe Poulin, secrétaire général adjoint de l'U.C.C., donna le lendemain un exposé clair et précis de ce que pourrait être une loi provinciale pour la mise sur le marché des produits agricoles dans Québec. M. l'abbé Patenaude donna ensuite ses impressions de son récent voyage à Rome à l'occasion de l'Année Sainte. Son récit fut très goûté.

Tous les retraitants sont retournés chez eux après ces fructueuses journées d'étude convaincus de la nécessité de leur association professionnelle et promettant de se faire les apôtres de l'U.C.C. auprès de leurs coparoissiens.

Sucriers ! Voici un
NOUVEAU CHALUMEAU
LE
"DOMINION"

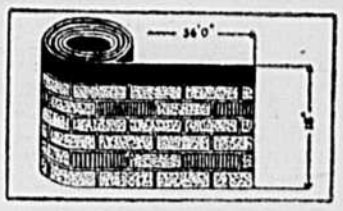


Couté de métal blanc, bon pour toujours, pas de plomb, ne rouille pas. Facile à poser et à enlever. Pas de perte de crochets.

Intéressés, demandez notre circulaire.

Evaporateur Dominion
1630, rue de LORIMIER
Tél. : FR. 5596 Montréal

SPECIAL



PAPIER
Imitation de Brique en rouleau.
Qualité seconde
Couleur Rouge ou Vert
un rouleau couvre 50 pi. carrés
Prix $1.70 le rouleau
ce Spécial est valable seulement pour janvier et février.
Conditions 25% avec la commande, Balance sur réception.

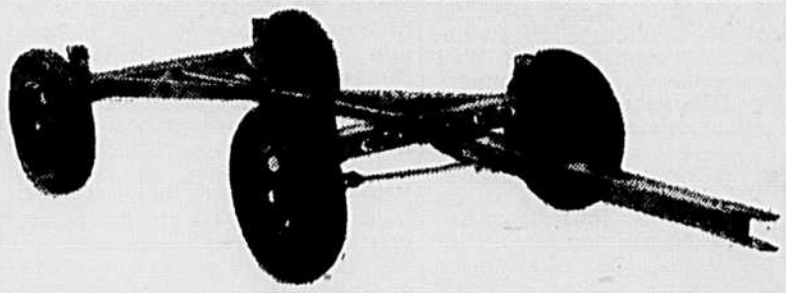
A. L. Gonneville Mfg.
Charette
Cté St-Maurice, P. Qué.



GRATIS
CATALOGUE DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE
Ecrivez MAINTENANT pour catalogue gratuit sur bains, tuyaux, raccords, pompes, équipement de chauffage, etc., etc.

MAIN PLUMBING AND HEATING SUPPLIES CO.
1059 G-6, St-Laurent, Montréal, P.Q.

Assurez-vous d'avoir votre voiture
ROADMASTER TOUT-ACIER } OTACO
CE PRINTEMPS !



Déjà l'acier se fait rare . . . et il peut devenir plus rare avec le temps. Pour vous assurer d'avoir votre voiture Roadmaster tout-acier, nous vous conseillons de placer votre commande chez votre agent Otaco aussi tôt que possible.

Et rappelez-vous que, qaund vous êtes propriétaire d'une voiture Roadmaster, vous avez la meilleure voiture fabriquée au Canada pour répondre aux besoins des cultivateurs canadiens — résultat de plus de 70 années d'expérience dans la fabrication des voitures. Ainsi, ne tardez pas. Voyez votre agent Otaco aujourd'hui ou écrivez directement et demandez les détails à

Dépt. LT-WI
THE OTACO LIMITED — 515 avenue Viger Montréal 24

La culture du Ladino dans le New-Hampshire-II

Notes sur l'ensemencement et la régie des champs de ladino

Par Roland LESPERANCE, agronome,
Service provincial de l'Information et des Recherches

Deux aspects de l'ensemencement des champs de Ladino dans le New-Hampshire retiendront brièvement notre attention: la composition des mélanges de graines fourragères et les modes de semis.

Mélanges de graines fourragères

D'une ferme à l'autre, voire d'un champ à l'autre dans une même ferme, les mélanges ensemencés dans le New-Hampshire comportent des variantes. La plupart ont une composition très simple, ne renferment que trois ou quatre ingrédients. Les deux graminées de beaucoup les plus populaires sont le *mil* et le *brome*, mais on les sème rarement ensemble. Au Ladino, on ajoutera donc par exemple, par acre, 7 ou 8 livres de mil ou 8 à 10 livres de brome, plus 2 livres de trèfle d'Alsike ou 4 livres de trèfle rouge; la luzerne, semée à raison de 5 à 8 livres s'ajoute parfois au trèfle rouge ou le remplace. Ces constatations sont intéressantes mais ne comportent pas de conclusion précise. Il faut toujours se rappeler que les taux de semis et le comportement des plantes sont très fortement influencés par le climat. Nous ne saurions rien suggérer de mieux aux cultivateurs du Québec que de suivre les recommandations du Conseil provincial des Semences.

hersé l'automne précédent, soit, et c'est le cas le plus fréquent, dans un regain de seigle d'automne qui a été ordinairement pacagé l'automne précédent.

Il s'agit d'une pratique assez connue des expérimentateurs qui ensemencent de petites parcelles. Mais ce sont les cultivateurs qui, dans le New-Hampshire, semblent avoir décidé de l'utiliser en grande culture. Le but de semis aussi hâtifs est évidemment d'obtenir une pousse printanière plus rapide du Ladino et un plus fort rendement de la plante au cours de la première année.

On peut en effet risquer quelques explications en favveur de cette méthode: sous l'action des gels et dégels, la semence s'enfoncerait d'elle-même à la bonne profondeur et bénéficierait, sans aucun retard, de toutes les premières conditions de température et d'humidité du sol qui puissent permettre la germination.

Personne ne sait à coup sûr que donneraient, cependant, dans les diverses régions du Québec, des semis aussi hâtifs. La réponse nous en sera donnée par les expérimentateurs.

Pour ce qui a trait aux méthodes ordinaires de semis, les agronomes du New-Hampshire, comme ceux du Québec, mettent les cultivateurs en garde contre l'enfouissement trop profond de la semence de la semence de Ladino, recommandent de la semer sur un sol meuble et *ferme*, raffermi au besoin avant l'ensemencement par le passage du rouleur uni ou cannelé.

Un matin d'octobre 1949, en compagnie de quelques agronomes du Québec, l'auteur visitait la ferme de M. Chester Noyes, à West Stewarstown, New-Hampshire, non loin de la frontière québécoise. Nous en étions à l'examen d'un superbe champ de Ladino et de brome, qui avait beaucoup contribué à valoir à M. Noyes le championnat 1949 du "Concours de Verts Pâturages" du New-Hampshire. — "Que ferez-vous de ce champ l'an prochain?" demandions-nous. — "Je prendrai d'abord une coupe de foin, puis je diviserai le champ en enclos et le ferai pacager". — "En enclos de quelle superficie?" — "De deux acres chacun", de répondre M. Noyes.

Le lendemain, nous nous rendions à Claremont, plus au sud, visiter l'exploitation agricole des frères Reed. Grosse ferme laitière, 110 têtes de bétail, 54 vaches dont 40 en lait. Très belle organisation de pâturages de Ladino, en sol d'alluvion presque planche. Les propriétaires nous accompagnent aux champs. Nous voyons là, entre autres, un bloc de 28 acres de pâturages de Ladino de deux à quatre ans, subdivisé par des clôtures électrifiées en 6 enclos de 4 2-3 acres chacun. Ces pâturages étant réservés aux 40 vaches en lait, nous pouvons établir que chaque enclos représente environ 1-9 d'acre par vache.

Comme ces exemples invitent à le souligner, les cultivateurs-herbagers du New-Hampshire savent d'expérience que le Ladino ne peut endurer sans dommage une paissance continue et rase. Ils le savent et agissent en conséquence. Que font-ils? Ils subdivisent les pâturages de Ladino en plusieurs enclos et contrôlent très attentivement la paissance.

Subdivision des pâturages

Il n'existe pas de normes absolues pour établir la superficie que doit avoir chaque enclos de pâturage. Il faut tenir compte non seulement du nombre de vaches mais de la productivité du pâturage.

Ainsi l'irrigation, qui quadruple le rendement de l'herbe, invite à l'extrême morcellement des pâturages. Chez M. Summer Brown, à West Swansey, nous avons vu un pâturage irrigué de 5 acres subdivisé en 7 enclos; chaque enclos avait donc 5-7 d'acre et représentait, puisque pacagé par 27 vaches Guernsey, 1-38 d'acre par vache. Mais c'est un cas exceptionnel.

Dans les fermes non irriguées, les enclos de pâturage peuvent représenter de 1-6 à 1-16 d'acre par vache. Ainsi un pâturage de 24 acres de Ladino pacagé par 24 vaches laitières, sera subdivisé en 6 enclos de 4 acres, ou 8 enclos de 3 acres ou 12 enclos de 2 acres.

Contrôle de la paissance

La subdivision des pâturages n'est pas une fin en soi mais un moyen de contrôler la paissance. Les frères Reed, par exempple, font brouter chaque enclos durant trois jours et le laissent ensuite bénéficier d'un repos de quinze jours. Règle générale, les champs sont divisés de façon à ce que chaque enclos soit pacagé une semaine et reste au repos trois semaines. On aime à sortir les vaches d'un pâturage avant que le Ladino ait été rabattu à 3 pouces de hauteur et à les y ramener quand l'herbe a repris une hauteur de 7 à 8 pouces.

Lorsque le Ladino a cette hauteur de 7 à 8 pouces, il peut suffire d'un séjour de 2 heures au pâturage pour que les vaches se remplissent le rumen. Certains cultivateurs, comme les frères Reed, ont organisé un "pâturage de repos" (loafing pasture), qu'ils font communiquer par une habile disposition des clôtures électrifiées avec chaque enclos pacagé; les vaches vont d'elles-mêmes ruminer dans ce pâturage de repos où elles trouvent de l'eau courante et de l'ombrage. Une telle organisation n'est pas partout possible, mais on la considère comme idéale.

Est-ce que les cultivateurs-herbagers du New-Hampshire subdivisent un peu trop leurs pâturages? Toute réponse à cette question ne pourrait avoir que valeur d'opinion. Il n'existe pas de données expérimentales là-dessus, sauf sur le fait que le Ladino rend moins sous une paissance continue et rase que sous une paissance alternée et modérée. Déjà, nous savions que la subdivision des pâturages à long terme facilite leur administration. Il est certain que cette pratique est encore plus bénéficiable aux gazons de Ladino. Elle permet assurément une meilleure utilisation du Ladino par le contrôle de la paissance, le fauchage périodique des mauvaises herbes, la paissance en rotation, le réensemencement progressif et l'établissement d'une véritable rotation spéciale de pâturages.

Repos automnal des pâturages de Ladino

Dans les fermes d'herbages du New-Hampshire, du moins dans celles que nous avons visitées, il est une règle scrupuleusement suivie — c'est celle d'accorder aux pâturages de Ladino *une longue période de repos avant l'hiver*. Nous étions là dans les premiers jours d'octobre 1949 et, partout, la saison de paissance du Ladino était finie ou touchait à sa fin. Magnifique exemple à retenir.

Les cultivateurs du Québec qui, sous un climat plus rigoureux, voudraient faire paître le Ladino à partir des premiers jours de juin jusqu'à la fin d'octobre prendraient un bien grand risque. Il faut laisser à la plante la chance de refaire une croissance de 4 à

(Suite à la page 14)



Chez M. Roe McDonalds, à North Haverhill, New-Hampshire. Ce pâturage de Ladino a été ensemencé au semoir Cyclone dans la dernière semaine de mars, sur la neige fondante (méthode dite "mudding in"). La photo a été prise le 4 octobre de la même année. Les vaches ont été retirées de ce pâturage au début de septembre et le Ladino a refait une croissance d'au moins 6 pouces.
(Photo A. Charbonneau — Reproduction Service Ciné-Photographie)

Un fait qui doit retenir notre attention se rapporte aux taux de semis du Ladino. Au début, on recommandait dans le New-Hampshire (comme actuellement dans le Québec) de semer 2 livres de Ladino à l'acre. Au cours de la guerre, en 1944, survint une rareté relative de semence. Le Service de Propagande de l'Université recommanda alors, comme mesure temporaire, de semer 1 livre de Ladino à l'acre. La prise de ces semis réduits dépassa les espérances, si bien qu'aujourd'hui les cultivateurs du New-Hampshire ne sèment, en général, que 1 livre ou 1½ livre de Ladino à l'acre. Du point de vue économique, il y a là un aspect assez important de la culture du Ladino qui mérite d'inspirer (c'est d'ailleurs commencé) l'essai comparatif de différents taux de semis dans nos stations expérimentales.

Modes de semis

Bon nombre de cultivateurs-herbagers du New-Hampshire, mais non pas la majorité, ensemencent le Ladino, et les graines fourragères qui l'accompagnent, d'une façon tout à fait spéciale. La pratique se désigne là-bas par l'expression *"mudding in"*. Cela veut dire: semer dans la boue. Plus exactement, cela consiste à semer les graines fourragères très à bonne heure au printemps, en fin de mars, généralement le matin, sur la dernière couche de neige ou de glace encore durcie par la froidure de la nuit. Tel semis se fait à pas d'homme, le plus souvent à l'aide d'un semoir à main, genre Cyclone. On sème ainsi, soit sur un terrain qui a été labouré et

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac à cigarettes qui se vend le plus au Canada



COMMENT SOULAGER
RHUMES et BRONCHITES
Appliquer de l'huile chaude sur le cou et la poitrine. Bien frictionner. Masser le cou. Dans les pharmacies depuis 85 ans. ST-4F
L'HUILE ECLECTRIQUE DU DR THOMAS

Il y a plus beau, il y a plus riche, mais à la "Maison du Bûcheron", 319 rue Saint-Paul, à Québec, on est CHEZ SOI.

POUSSINS -- DINDONNEAUX



Pour obtenir les plus gros profits en aviculture, procurez-vous de nos poussins de qualité garantie. Transport payé. Poussins approuvés, de qualité supérieure, à un jour ou en croissance, dans un choix de races avantageuses. Dindonneaux bronzés.

Demandez notre catalogue

COUVOIR COOPERATIF DE MARIEVILLE

Marieville, Québec

Le Téléphone Rural



Abonnés ruraux plus nombreux

En 4 ans, on a ajouté plus de 47,000 téléphones aux réseaux ruraux desservis par la compagnie Bell. Environ 60% des habitations rurales ont maintenant le téléphone. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Outillage perfectionné

Les recherches des ingénieurs permettent d'améliorer constamment l'outillage. Ainsi le fil téléphonique qu'on emploie aujourd'hui est tellement robuste qu'on peut doubler l'espace entre les poteaux, ce qui permet de réduire de moitié le nombre des poteaux.





Le téléphone nécessaire au cultivateur

Le bétail représente un capital important pour bien des cultivateurs; le téléphone aide à protéger ce capital et à en tirer meilleur profit.

Partout, depuis quelques années le téléphone a été l'objet d'une très forte demande. Notre programme d'expansion et d'agrandissement a battu tous les records du passé bien qu'il reste encore beaucoup à faire.

Nous avons pour but de procurer un service téléphonique efficace à tous ceux qui en ont besoin, aux lieu et moment voulus. Nous n'avons pas encore atteint ce but, mais nous nous employons de notre mieux à fournir le téléphone dans les régions rurales, tout en diminuant le nombre des abonnés par ligne.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

original mal imprimé



Photo prise à l'occasion du premier abattage aux abattoirs de la Chaîne coopérative du Saguenay. L'on remarque sur cette vignette les officiers et quelques employés de la Chaîne après abattage du 1er porc.

Le syndicat de St-Prime projette de construire une meunerie coopérative

Projet discuté à l'assemblée annuelle tenue dernièrement — Chiffre d'affaires de $200,000 et trop — perçu de $2,249. — .1 de 1% à l'U.C.C. — Les élections

Les membres du syndicat coopératif agricole de Saint-Prime, réunis en assemblée générale il y a quelques jours, ont longuement étudié les possibilités de construire une meunerie coopérative pour les besoins paroissiaux. Il a finalement été résolu que les membres du conseil d'administration soient autorisés à visiter les principales meuneries coopératives de la région, à étudier de façon précise les besoins de la paroisse dans ce domaine et à déterminer la grandeur et le coût approximatif du projet susceptible d'être réalisé. Il a également été décidé qu'une fois ces renseignements obtenus, le conseil d'administration devra convoquer tous les membres en assemblée générale spéciale pour une décision finale.

L'assemblée du syndicat de Saint-Prime était présidée par M. Joseph Giguère, vice-président.

Chiffre d'affaires

La présentation des états financiers fut faite par le gérant, M. Gagnon. Le syndicat a réalisé un chiffre d'affaires de $200,061.62 et un trop-perçu de $2,249.70, soit 1.1 p.c. du chiffre d'affaires. La moitié du trop-perçu a été versée au fonds de réserve tandis que l'autre moitié a été distribuée en ristourne.

Le chiffre d'affaires du syndicat est de $43,000 supérieur à celui de l'an dernier. Il est bon de noter que celui de l'année de fondation, il y a sept ans, ne s'élevait qu'à $16,646.31. Le nombre de membres augmente également tous les ans et est de 67 actuellement. Ces quelques chiffres indiquent la courbe ascendante suivie par le syndicat.

.1 de 1% à l'U.C.C.

Le service coopératif de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a de nouveau été nommé vérificateur. La vérification sera faite deux fois au cours de la prochaine année. Un montant représentant .1 de 1 p.c. du chiffre d'affaires a été versé au fonds d'éducation, de propagande et d'orientation coopératives de l'U.C.C. Le tiers de ce montant va au syndicat paroissial de l'U.C.C. et les deux tiers à la Fédération.

M. Joseph-Henri Desbiens, propagandiste de l'U.C.C., ainsi que M. Thomas-Louis Tremblay, gérant de la Chaîne coopérativve du Saguenay, assistaient à la réunion.

Elections

Les officiers élus pour la prochaine année sont les suivants: administrateurs, MM. Philippe Gagnon, Isidore Lamontagne, Joseph Giguère, Alfred Plourde, Paul-Arthur Fortin, Louis Taillon et Paul Lavoie; surveillants: MM. Alphonse Rainville, Georges Lamontagne et Alphonse Lamontagne.



M. Liguori Girard, de la Chaîne coopérative du Saguenay, s'apprêtant à saigner le premier porc arrivé aux abattoirs de la Chaîne coopérative du Saguenay, à St-Bruno.

Au syndicat de Saint-Ambroise

Assemblée annuelle tenue dernièrement — Chiffre d'affaire de plus de $138,000 — Allocution de M. le curé Henri Tramblay

"Vous puiserez dans vos institutions professionnelles et coopératives la prospérité de chacune de vos coopératives". Telle est la déclaration de M. l'abbé Henri Tremblay, curé de Saint-Ambroise, à l'occasion de l'assemblée annuelle du syndicat coopératif agricole de Saint-Ambroise tenue dernièrement.

M. l'abbé Tremblay demanda également à tous les membres de la coopérative de faire partie d'abord de l'U.C.C. et ensuite de la coopérative. Soyez des feux ardents de l'U.C.C. et non des feux amortissants. Nous sommes tous des enfants de Dieu mis sur terre pour retourner à Dieu. Alors nous devons vivre notre vie terrestre en conformité avec la doctrine sociale de l'Eglise. Comme catholiques, nous n'avons pas à choisir la doctrine, mais plutôt à appliquer la doctrine préconisée par l'Eglise. Je me permets donc, dit-il, en terminant, de vous demander de ne pas critiquer votre U.C.C., mais d'en parler en bien partout et continuellement.

Elections

C'est au cours de cette assemblée que les administrateurs du syndicat coopératif ont été élus pour la pprochaine année. Ce sont: MM. Samuel Lalancette, président, Raoul Brassard, vice-président, Jos.-Nil Girard, Edgard Pageau, Louis Pedneault, Simon Duchesne et Henri Gagnon, directeurs. Paul-Emile Desbiens, Aurèle Vachon et Maurice Tremblay, surveillants. Le Service coopératif de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a été choisi comme vérificateur.

Etats financiers

La lecture des états financiers a été suivie avec un vif intérêt. Chacun des membres avait son bilan et les questions posées ont été à la fois nombreuses et constructives.

Tel qu'il apparaît au bilan, l'actif du syndicat coopératif de Saint-Ambroise s'élève à $29,610.10. Le capital immobilisé représente une valeur de $22,979.35 avec une réserve pour dépréciation de $9,421.17. Le capital souscrit et payé par les membres se totalise à $6,460.97. L'année financière s'est terminée par un trop-perçu de $511.60, sur un chiffre d'affaires de $138,036.35. Le chiffre d'affaires a sensiblement diminué au cours de l'année à cause de la situation générale de l'agriculture.

Dans l'ensemble, l'année fut excellente et le syndicat a stabilisé sa finance. Les ventes à crédit ont été supprimées totalement et les comptes à recevoir ont diminué d'un montant appréciable. On espère les effacer complètement dans un avenir assez rapproché.

Réunion des administrateurs

Les administrateurs se sont réunis 25 fois au cours de l'année pour la bonne marché du syndicat. De plus, tous les membres ont le droit d'assister à ces réunions. Ils ont droit à la discussion sans pouvoir prendre aucune décision.

M. Jean-Marie Couët, propagandiste de l'U.C.C., ainsi que M. Benoit Tremblay, de la Chaîne coopérative du Saguenay, assistaient à l'assemblée.

M. Couët félicita les administrateurs, le personnel et les membres de leur beau travail. Il rappela aux cultivateurs que lorsqu'ils pratiquaient la coopération, ils ne devaient pas avoir en vue seulement le gain immédiat de l'entreprise locale, mais l'idée de la conquête de l'économie agricole pour la mettre au service du cultivateur.

M. Benoit Tremblay passa en revue les services de la Chaîne coopérative du Saguenay pour en faire ressortir les avantages. Il demanda la collaboration du syndicat coopératif de Saint-Ambroise.

Réunion annuelle des producteurs de lin

L'assemblée annuelle de la Coopérative centrale des Producteurs de lin du Québec aura lieu le 20 février, à 1 h. 30 p.m. Elle se tiendra en l'hôtel Queen's, à Montréal, sous la présidence de M. O.-E. Milot, cultivateur de Yamachiche.

Cette coopérative provinciale groupe tous les producteurs de lin du Québec associés sur le plan régional. Chacun de ces groupements opère une linerie où la récolte est traitée pour en extraire la graine, la filasse et l'étoupe.

L'union de ces organisations régionales en une coopérative provinciale a permis, avec le concours financier du ministère de l'Agriculture et la contribution des producteurs, par le prélèvement d'une retenue sur la récolte, d'ériger à Plessisville une filature capable d'usiner les étoupes consignées par les lineries affiliées. Le fil qu'elle en tire est employé aujourd'hui par plusieurs tisserands canadiens et américains.

On invite instamment tous les intéressés à se rendre à cette assemblée annuelle. Etant donné l'amélioration de la situation du lin, elle promet d'être fort intéressante.



LES POUSSINS ROY
certifiés

Sussex, New Hampshire, Rock Barrés et Hybrides

sexés ou non-sexés, proviennent de troupeaux exempts de diarrhée blanche. 23 années de succès dans la production de poussins ont fait de notre exploitation le plus gros couvoir privé certifié de la province.

NOUS PAYONS LE TRANSPORT
Demandez notre circulaire

COUVOIR ROYAL CERTIFIE
St-Jude, comté St-Hyacinthe, Québec

Le fermier MODERNE emploie L'OUTILLAGE DE LAITERIE COCKSHUTT



... et voici pourquoi!

La TRAYEUSE COCKSHUTT CONDE

est douce . . . rapide . . . efficace

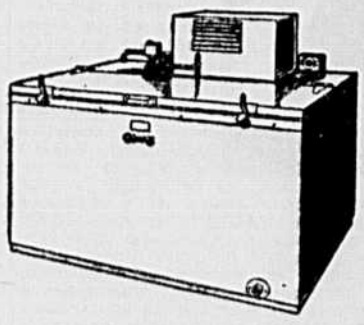
La trayeuse Cockshutt Conde assure facilement une traite rapide et propre en même temps qu'une plus grande production sans incommoder vos vaches. La Cockshutt Conde fonctionne délicatement et son action positive calme l'animal en assurant une circulation parfaite pendant la traite. Les pis ne sont irrités par aucun tiraillement ni saccade, ni glissement. Conduites larges et lisses facilitant le nettoyage.

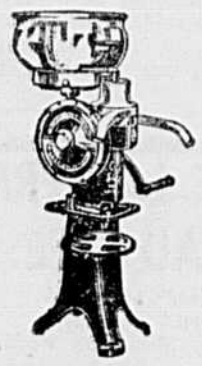


Le REFROIDISSEUR À LAIT COCKSHUTT-VICTOR

empêche les bactéries de se développer

Le Cockshutt-Victor protège le lait, le refroidit rapidement et le garde froid afin de maintenir aussi bas que possible le nombre de bactéries. Cet appareil réfrigérant est monté *sur le sommet* du refroidisseur afin que vous puissiez utiliser chaque pouce cube du vaste réservoir. L'isolant *"scellé-dans-l'acier"* assure un fonctionnement économique. Construction solide pour assurer, sans ennuis, un long service. Cuve galvanisée, traitée à chaud pour résister à la rouille.





Trois modèles: 450, 600 et 800 lbs par heure. Roulements à billes assurant un fonctionnement souple et uniforme.

L'ÉCRÉMEUSE COCKSHUTT-LISTER

met fin aux pertes coûteuses de gras

L'écrémeuse Cockshutt-Lister a tôt fait de se payer grâce au gras de beurre qu'elle vous *épargne!* D'une conception scientifique avancée, elle réduit vibrations et friction au point que vous pouvez recueillir *tout* le gras que contient le lait! Songez à ce que cela peut représenter de profits additionnels, d'un mois à l'autre!

Etudiez-la . . . puis achetez-la! Vous verrez de nouveaux profits à chaque traite!

Faites davantage . . . épargnez davantage . . . avec toute la gamme COCKSHUTT!



Cette Medecine Aide de 3 Façons



1 Le Novoro du Dr. Pierre pourvoie prompte douce et relachement comfortable de la constipation et des symptômes tels que mal de tête, indigestion, nervosité, perte de sommeil et manque d'appétit, flatulence occasionnés par les éliminations non-chalantes.

2 Le Novoro du Dr. Pierre est un tonique stomachique.

3 Le Novoro du Dr. Pierre d'action carminative aide au relachement acide, gazeux et indisposé d'un estomac.

Le Novoro est une formule exclusive composée de (pas seulement un ou deux), mais 18 des herbes, racines botanicales qui ont prouvées être effectives pour plus de 80 ans. Essayez le aujourd'hui et voyez si ce n'est pas juste la médicine dont vous avez besoin. Prenez le Novoro dans votre quartier ou bien envoyez cherchez notre offre spéciale pour faire connaissance.

Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

☐ Ci - Inclue $1.00. Envoyez moi franco de port une bouteille régulière de 11 onces de NOVORO.

☐ Envoyez C.O.D. (Plus les frais).

Nom .....

Adresse .....

Bureau de Poste.....

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dept. C476-63F
3501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill.
336 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

GRATIS Echantillon d'un Traitement contre les

MAUX D'ESTOMAC

(dus à l'acidité gastrique)



Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité, quand vous pouvez être soulagé promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON? Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excès d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et adoucissent l'estomac irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète strictement liquide. Si vous souffrez d'irritation de gastrite, de brûlements d'estomac, de gonflement, de douleurs, après les repas, causés par l'excès d'acidité gastrique, essayez les VON GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon. Ecrivez à

CANADIAN VON CO.
Dépt 269-H — WINDSOR, Ontario



COUVOIR DE LA FERME DU Dr VIAU LTEE

Tropeau "Canadien" accrédité
Couvoir "Canadien" accrédité
sous la surveillance du Ministère Fédéral de l'Agriculture.

Spécialités : Race Plymouth Rock Barrée. Poussins Hybrides (Croisés) N.H. x B.R. — B.R. x N.H.

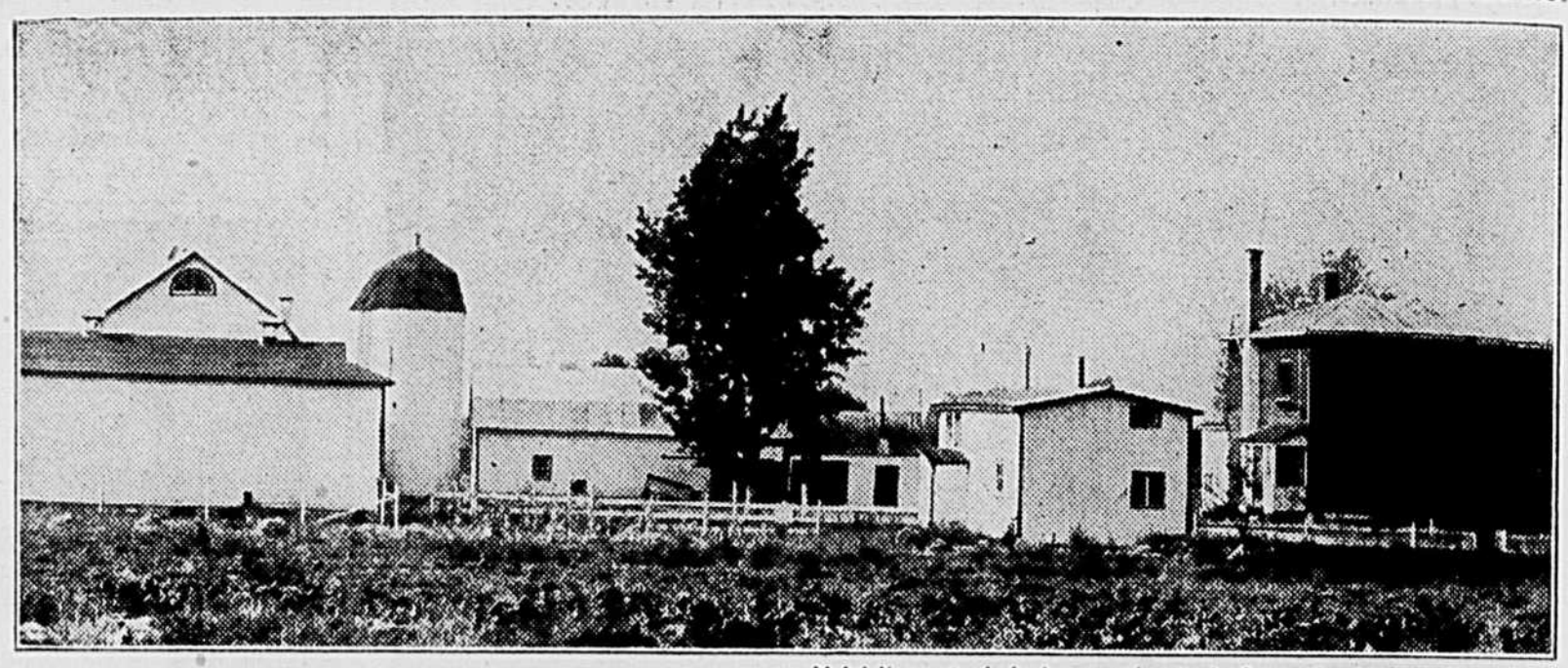
EU CANADA — EN FRANCE — EN ANGLETERRE — AUX ETATS-UNIS. Premier couvoir et troupeau accrédités dans le Dominion. Premier couvoir au Canada à expédier des oeufs d'incubation en France et en Angleterre. Poussins R.O.P. — Poussins engendrés R.O.P. Plus de 5,000 pondeuses. Couvoir d'une capacité de 60,000 oeufs. Nos oeufs d'incubation proviennent exclusivement de notre troupeau. Chapons de six semaines garantis 90%. Liste de prix sur demande. Bienvenue à notre couvoir.

Poulettes d'élevage 2-4-6-8 semaines. Poussins sexés ou non. Les exigences pour les expéditions en France et en Angleterre sont très sévères. Notre troupeau a subi avec succès toutes les épreuves contre les maladies. Il est exempt de tuberculose, typhoïde, pneumo-encéphalite (new-castle), pullorose, etc.

AVIS : Les éleveurs de poulets-grill (broilers) peuvent se procurer des poussins à l'année, provenant de coqs R.O.P. accouplés à des poules d'un an ou plus. Santé, vigueur et croissance rapide assurées.

La Ferme du Dr Viau Limitée

Tél. 56 le jour, 103 le soir, St-Remi, Napierville, Qué.



Voici l'aspect général que présente la ferme (maison et dépendances) de M. Henri Breault, de Sainte-Martine (rang de la Petite Côte), dont il est question dans l'article de M. François Fleury. M. Breault a été fait lauréat de la médaille d'argent au concours du Mérite agricole de 1950.

(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

Nos belles fermes du Québec

Chez M. Henri Breault de Saint-Martine

Lauréat de la médaille d'argent en 1950 — Vice-champion du concours provincial de l'orge—Domaine agricole intensément cultivé et de haut rapport

par FRANÇOIS FLEURY

En bordure de la route reliant la paroisse de Ste-Martine à celle de St-Urbain, on aperçoit de grandes et belles fermes. Il en est huit, cependant, dont M. l'agronome du comté de Châteauguay nous dit beaucoup de bien. Il les classe même au rang des meilleures exploitations agricoles de la région. Elles sont situées dans le rang "Petite Côte" et, fait singulier, ces fermes appartiennent aux membres d'une même famille, avantageusement connue de la région, fils et petits-fils de feu Trefflé Breault qui a laissé à ses contitoyens le souvenir d'un cultivateur compétent, intègre et travailleur et, à ses enfants, l'amour du sol et le goût du travail, héritage qu'ils ont très bien fait fructifier.

LA FAMILLE BREAULT

Et M. Ampleman vieut bien préciser : Zénon, ferme de 315 arpents, 7 enfants, dont l'aîné, Gonzague, est établi sur un domaine de 115 arpents; Josaphat, ferme de 150 arpents, 8 enfants, dont un des fils, Jean-Marie, cultive une ferme de 100 arpents; Edmour, père de 3 enfants, propriétaire d'un domaine de 240 arpents; Raoul, établi sur une terre de 125 arpents et Henri, devenu propriétaire du bien paternel, un domaine de 140 arpents et père de 6 enfants. Une fille de feu M. Breault est mariée à M. M. Poissan, cultivateur de la paroisse de Beauharnois, et un autre fils, M. Arthur, est marchand à Howick.

LA FERME PATERNELLE

La ferme paternelle, propriété de M. Henri, occupe la vedette depuis quelques mois. En fait, M. Henri Breault a remporté des succès qui lui font honneur ainsi qu'à tous les membres de cette belle famille terrienne. Après avoir été lauréat de la médaille d'argent, concours du Mérite agricole 1950, il vient d'ajouter une plume à son chapeau en remportant le vice-championnat du concours provincial de l'orge, alors qu'il avait déjà gagné le troisième prix de l'épreuve régionale de cet important tournoi.

Les juges du Mérite agricole ont accordé 889 points à la ferme Henri Breault. C'est le plus haut pointage obtenu cette année par les cinquante nouveaux officiers de l'ordre. Serait-il permis à un concurrent d'aspirer au titre de Commandeur sans passer par le grade d'officier, ce splendide résultat aurait placé M. Breault le sixième des onze concurrents pour la médaille d'Or. Nous pècherions par grave omission en ne signalant pas les succès méritoires d'un cultivateur qui n'en était qu'à ses premières armes dans ce tournoi de notre élite agricole.

FERME DE HAUT RAPPORT

M. Breault cultive intensément et entièrement son domaine. Il a affaire à un sol, argileux et le traite généreusement pour en conserver la grande fertilité. Celle-ci est démontrée d'ailleurs par l'obtention de récoltes dépassant de beaucoup la moyenne. C'est une ferme de haut rapport aux productions très variées : lait, produits avicoles, grains de semence, foin et paille pour le commerce, maïs sucré et tomates pour les conserveries, ainsi que les produits du potager et du verger pour la consommation familiale et qui laissent un léger surplus commerçable.

PROGRAME D'AMELIORATION

Cependant, cette ferme, si rentable soit-elle, n'a pas encore atteint le maximum de sa capacité de production. Inscrite au concours d'exploitation rationnelle des fermes du comté, commencé il y a deux ans, elle est en pleine phase d'amélioration. M. Breault y poursuit des travaux d'égouttement superficiel : confection de rigoles, élargissement et bombage des planches de labour, travaux non encore terminés sur toutes les soles, bien qu'il en ait accomplis déjà plus que ne l'exigeait son programme quinquennal d'exploitation.

Ce programme vise à l'assainissement parfait des champs, au chaulage intégral de toutes les soles en vue d'une production de fourrages plus riches en luzerne, à l'augmentation du nombre d'unités animales à l'arpent, et à l'augmentation possible des récoltes spéciales qui lui procurent un revenu aussi substantiel que le ferait l'introduction d'autres spéculations animales.

REPARTITION DES CULTURES

La ferme comprend quatre soles de 30 arpents, plus une pièce d'extension de 20 arpents affectée au pâturage et à la production du foin. Les cultures sarclées sur la sole de première année comprennent la production de maïs sucré, 7 arpents; de maïs fourrager, 19 arpents; le reste étant consacré à la production d'avoine de semence variété "Mabel", de lentille noire et de pommes de terre. Le champ de 2e année, ensemencé de grains mélangés, 20 arpents, plus 10 arpents ensemencés d'orge de brasserie, variété "Montcalm". En troisième année, foin de luzerne, trèfle rouge et d'Alsike, la deuxième coupe étant récoltée pour la graine. En quatrième année, foin de deuxième année.

M. Breault a déjà chaulé 40 argents de sa terre et il projette d'amender une troisième sole cette année. Il en applique environ 20 tonnes par année. Il emploie, outre les engrais de ferme, douze tonnes d'engrais chimiques : superphosphate, 2-12-6 et 2-16-6.

LES RENDEMENTS

Lors de notre visite, nous n'avons pu obtenir de chiffres sur les rendements de la saison 1950. L'année précédente on avait récolté 33 minots de blé à l'arpent, 58 boisseaux d'orge, la récolte 1950 devant rapporter davantage; l'avoine, 40 boisseaux, et le maïs fourrager, environ 7½ tonnes à l'arpent.

Environ 30 arpents sont affectés aux prairies. La récolte de foin suffit amplement à l'alimentation du troupeau, laissant un surplus de quelque 25 tonnes pour la vente. On dispose de même du surplus de paille.

LE TROUPEAU

Cette terre porte actuellement un troupeau de 20 vaches laitières, 6 taures de 2 ans, 1 jeune taureau, 12 génisses de 6 mois à un an, 1 cheval, 200 poules, 200 dindos et un élevage de 2,000 poussins pour la production de poulets à griller, chapons, etc.

Le troupeau croisé, de sang Holstein, est en voie d'amélioration.

Membre du club local de Jeunes Eleveurs, les deux fils aînés de M. Breault (ils devaient suivre l'exemple de leur père qui fut membre-fondateur du premier club de ce genre organisé par M. Nolasque April, agronome du temps) ont introduit dans ce troupeau deux génisses enregistrées qui, avec un jeune taureau de race d'excellente lignée, constituent la base d'un futur troupeau pur-sang. De plus, M. Breault est membre du cercle d'élevage affilié au Centre d'insémination de St-Hyacinthe.



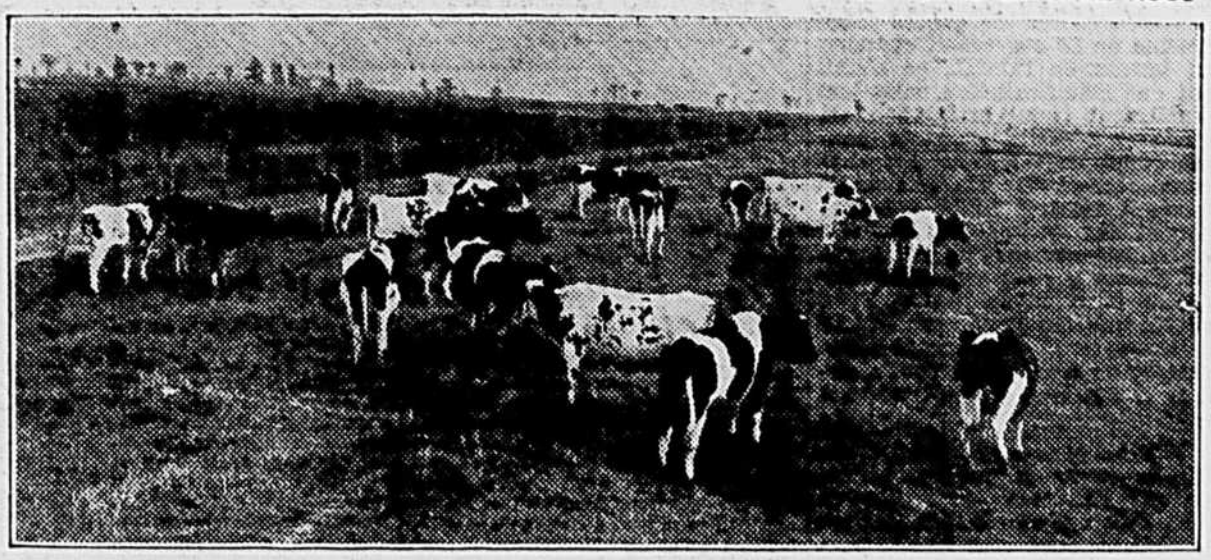
M. Henri Breault, de Ste-Martine, sait que la chaux agricole favorise une meilleure utilisation des engrais. Aussi en use-t-il libéralement, comme le prouve la photo ci-dessus.

(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

CONTROLE LAITIER

L'exploitation pratique le contrôle laitier postal du ministère provincial de l'Agriculture depuis son entrée dans le concours de fermes. Le rendement annuel moyenn du troupeau s'établissait l'an dernier à 6,863 livres de lait. Certains rapports mensuels soumis à notre attention, l'automne dernier, nous ont fait voir des résultats très intéressants sur la lactation en cours, lesquels nous fondent de croire que la moyenne de l'an dernier sera encore dépassée. L'exploitant se propose d'ailleurs de tirer tout le parti possible des avantages du contrôle laitier qui permet de sélectionner les reproducteurs avec discernement et de régler la ration à la mesure du rendement. L'objectif

(Suite à la page 9)



Voici une magnifique perspective de la belle terre ':planche" de M. Henri Breault, de Ste-Martine, et quelques vaches de son troupeau Holstein demi-sang.

(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

Chez M. Henri Breault . . .

(Suite de la page 8)

de M. Breault est d'intensifier son élevage afin de satisfaire à la demande de vaches laitières qui se maintient toujours dans cette zone très achalandée par les acheteurs américains.

LA BASSE-COUR

Outre la recette que procure la vente du lait à Montréal, le revenu de la basse-cour constitue un précieux appoint à l'économie de cette exploitation agricole. Oeufs, poulets de gril, chapons et dindons, tous vendus à la ferme procurent un revenu presque aussi important que la vacherie. Figurent aussi au bilan de l'exploitation le revenu appréciable des récoltes spéciales et variées : grains de semence, maïs sucré livré à la conserverie, etc.

FERME MODERNE

Si le chiffre d'affaires de cette entreprise familiale est impressionnant, à cause du volume et de la diversité des produits à vendre, cette ferme est hautement capitalisée. Résidence jolie, confortable et munie de bien des commodités, les constructions rurales spacieuses et bien aménagées, une machinerie moderne et lourde — 2 tracteurs, arracheuse de lin, et toute la gamme des instruments aratoires nécessaires aux diverses opérations culturales — représentent une mise de fonds considérable dont l'intérêt prélève une bonne somme des bénéfices avant d'établir la rémunération de la main-d'oeuvre fournie par M. Breault, son fils aîné et Mme Breault, qui collaborent activement au succès de l'entreprise familiale.

UNE COLLABORATRICE

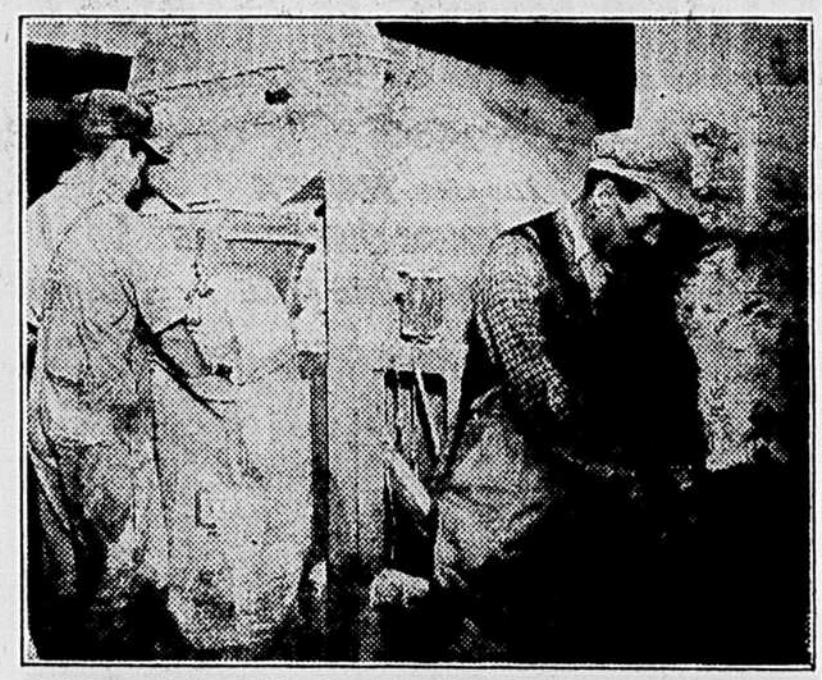
Ce reportage serait incomplet si nous taisions le rôle de Madame Breault (née Jeannette Dubuc, de St-Isidore de Laprairie, une famille qui s'est identifiée avec le progrès agricole de la région) dans la régie de cet établissement agricole. Mme Breault est en quelque sorte le comptable de l'entreprise, l'administrateur de la basse-cour. Elle sait, au bon moment, soutenir et orienter l'effort de son époux dans l'amélioration de l'entreprise sans préjudice aux soins que réclame la tenue du foyer et de tact dans l'éducation familiale de six enfants.

ROLE SOCIAL ET PROFESSIONNEL

Sur le plan social et professionnel, M. et Mme Breault tiennent également un rôle important. M. Breault est un coopérateur convaincu et ne ménage pas son concours à toutes les organisations agricoles. Il tient particulièrement au succès du concours de fermes parce que, dit-il, cela enseigne à mieux travailler et à tirer meilleur parti des ressources d'une entreprise agricole.

Pour sa part, Mme Breault se dévoue sans compter au succès des initiatives nombreuses du cercle local des dames fermières dont elle est directrice **militante.**

Ce couple, encore relativement jeune, est de ceux qui ont trouvé dans l'amour de la terre, une honnête aisance, prix de l'assiduité à la besogne, de la prévoyance et de l'économie. Si l'avenir réserve à cette belle famille de nouveaux succès, nous y applaudirons de grand coeur.



Le lauréat de la médaille d'argent, M. Henri Breault, tient à la qualité des rations laitières. Il s'est outillé pour les préparer lui-même selon les formules scientifiques recommandées par les spécialistes en alimentation des bestiaux.

(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

Une comptabilité de...

(Suite de la page 24)

La somme de $4,378.15 (six récoltes) apparaitra insignifiante à d'aucuns en comparaison des ventes que permettent l'élevage, le poulailler, le troupeau laitier ou encore les cultures sarclées. A ceux-là de se dire qu'une ferme encourt beaucoup plus de frais pour produire $100. disons, de produits laitiers que pour produire $100. de produits forestiers.

C'est dans les vieux centres, là où les lots impropres à la culture aussi bien que les lots cultivables ont passé aux mains des particuliers, qu'on trouve cette utilisation économiquement saine des terres. Et ceux qui étudient la vocation des terres (land-use planners) trouveraient avantage à examiner de quelle façon les citoyens de ces vieux centres tirent parti des virtualités de leur milieu.

Votre vieille voiture remise à neuf

POSEZ-LUI UN JEU DE ROUES D'ACIER OTACO A BON MARCHE

avec des pneus d'auto usagés

Vous serez surpris de la rapidité et de la facilité avec lesquelles vous pouvez changer votre vieille voiture pour un modèle sur pneus, grâce à un jeu de roues d'acier Otaco.

Montée sur des roues d'acier Otaco, votre voiture sera plus basse... plus facile à charger... vous roulerez plus aisément, sur l'air ! Voyez votre agent Otaco ou écrivez directement, vous recevrez tous les détails.



DEPT. LT-T2

The OTACO LIMITED 515, ave Viger Montréal

RENSEIGNEMENTS UTILES pour les fermiers

SERVICE ESSO IMPERIAL

No. 18E PRÉSENTÉE PAR IMPERIAL OIL LIMITED

Les commandes hydrauliques épargnent du travail

Les systèmes hydrauliques qui commandent les instruments actionnés par tracteur permettent de régler le fonctionnement de ces instruments aratoires d'une manière très précise et avec un minimum d'effort. L'opérateur peut, du bout des doigts, ajuster la profondeur du sillon de la charrue ou de la pénétration du cultivateur; régler l'angle des herses à disques; lever ou abaisser des poids lourds, (comme dans le cas des chargeuses, des faneuses ou râteaux); régler le niveau du porte-lame des moissonneuses combinées ou des faucheuses. La rapidité et la facilité avec lesquelles peuvent s'effectuer ces ajustements épargnent du temps et augmentent la quantité de travail qu'un homme peut faire avec une machine.



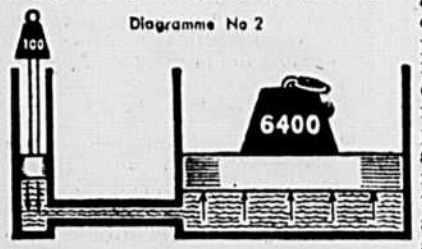
Diagramme No 1

Commande instantanée et sans effort . . . du bout des doigts.

Fonctionnement du système

Le système hydraulique d'un tracteur comprend une pompe qui fournit l'huile sous pression, un piston ou bélier sur lequel s'exerce la pression de l'huile et qui agit sur l'instrument, et un mécanisme de commande. Les détails de la pompe, du piston et des commandes varient suivant les marques de tracteurs, mais il est facile de comprendre le fonctionnement de n'importe quel système, une fois qu'on en a assimilé les principes généraux.

Diagramme No 2



Principe d'un système de levage hydraulique. Dans ce cas-ci, une pression de 100 livres vers le bas soulève un poids de 6,400 livres.

Les liquides, l'huile par exemple, ne sont pratiquement pas compressibles, c'est-à-dire que la pression exercée sur l'huile contenue dans le cylindre, par la pompe qu'actionne le tracteur, est portée jusqu'au bout de la conduite, où elle est mise en oeuvre pour lever l'instrument aratoire. On peut aussi voir par le diagramme No 2 comment l'énergie est multipliée plusieurs fois. Cette énergie, que représente le liquide, peut donc être canalisée sous pression dans n'importe quelle direction. La plupart des systèmes hydrauliques servant à commander des instruments agricoles trainés par tracteur ont ce qu'on appelle un accouplement de rupture. Cela signifie que si l'instrument heurte un obstacle, comme un gros caillou, et se décroche du tracteur, la conduite se désaccouple automatiquement.

Il faut employer le fluide qui convient

Le fonctionnement souple et régulier de tout appareil hydraulique est le secret de son succès, aussi faut-il recommander à l'opérateur de remplir son réservoir avec le fluide qui convient. Comme les données des divers fabricants peuvent varier légèrement, il est bon de suivre les instructions du manuel. Une huile à moteur de type moyen donne généralement satisfaction, mais si le manuel indique l'usage d'un fluide hydraulique, observez la recommandation car une huile à moteur pourrait endommager les garnitures ou cuirs du piston. Une huile légère assure généralement un fonctionnement un peu plus rapide et plus souple qu'une huile trop épaisse. Il faut éviter d'ajouter de l'huile dans le réservoir lorsque les pistons sont au bout de leur course, car en revenant à leur position première, ils pousseraient encore plus d'huile dans le réservoir, risquant de le faire déborder et même de l'abîmer.

Entretien du système

Plus de 90% de tous les ennuis qui se produisent sont causés par de la saleté qui s'est introduite dans les canalisations. Pour éviter ces ennuis, l'évent du réservoir doit être vérifié chaque jour et nettoyé, pour assurer le libre passage de l'air. Des orifices d'aération encrassés ou obstrués nuisent au fonctionnement ou le ralentissent et risquent d'abîmer la machine. On recommande de filtrer avec soin l'huile que l'on ajoute afin d'en assurer la propreté. Il faut aussi éviter de laisser le niveau de l'huile tomber trop bas car, alors, de l'air pénètre dans le système et, comme l'air est compressible, le fonctionnement de la machine devient "flou". Une insuffisance d'huile expose aussi au surchauffage et au grippage.

Ennuis ordinaires et comment y remédier

Fonctionnement inégal et saccadé. Il peut être causé par l'insuffisance du fluide dans le réservoir ou par la présence d'air dans le cylindre ou les conduites. Remède: vérifier le niveau du fluide dans le réservoir ou retirer l'air présent dans le cylindre ou les conduites.

Le fluide mousse ou déborde par l'évent. Causes possibles: insuffisance de fluide, présence d'eau ou d'impuretés dans le fluide, huile trop épaisse, fuites d'air dans les conduites ou la pompe. Remède: vérifier le niveau du fluide; remplacer le fluide sale par du propre et bien vider les conduites; s'assurer que le fluide est du type approprié; voir s'il n'y a pas de fuites dans les conduites, utilisant pour cela une mousse savonneuse que l'on peut appliquer à l'aide d'un vieux blaireau à barbe.

COMME UN MOINE!



Voilà comment tourne votre moteur lorsque vous employez

L'HUILE À MOTEUR MARVELUBE

Les autos, les camions et les tracteurs sont tous sensibles à l'effet bienfaisant de l'huile à moteur *Marvelube*. Comme son nom l'indique, la *Marvelube* est un "merveilleux" lubrifiant.

Oui, l'usage de la *Marvelube* est une protection contre les pannes et les réparations coûteuses. Ses qualités de résistance et de durabilité assurent une plus longue durée à votre moteur et réduisent vos frais d'entretien.

C'est pour cela que les cultivateurs emploient de plus en plus l'huile à moteur *Marvelube* et que celle-ci est reconnue comme la principale huile à moteur au Canada.



Voyez votre agent Imperial Oil

Ecoutez l'émission de Radio-Hockey Imperial Oil, chaque samedi soir.



Les jeunes aiment naturellement la mécanique. On a déjà dit que la motoculture contribue à attacher davantage les jeunes ruraux à la terre. Ce semble bien être le cas, à en juger par la photo ci-dessus, chez M. Henri Breault, de Ste-Martine, lauréat de la médaille d'argent du Mérite agricole au concours de 1950 et vice-champion du concours provincial de l'orge. (Cette photo accompagne le reportage de M. François Fleury qu'on lira en pages 8 et 9 de ce numéro).

(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)



UN BEAU CAS D'ETABLISSEMENT

C'était au printemps de 1950. Un grand jeune homme entre au bureau et demande à voir celui qui s'occupe de l'établissement des jeunes. Après quelques minutes de conversation, j'apprends un tas de choses intéressantes de ce garçon qui semblait, au premier abord, plutôt indifférent au problème agricole.

En quelques mots voici son histoire. Durant les étés de 1948 et 1949, il avait loué avec un ami une petite ferme horticole près de la ville de Montréal. Bons travailleurs tous les deux, ils avaient réussi à obtenir de bonnes récoltes de légumes qu'ils vendaient avec profit aux épiciers de la métropole.

Ces premiers succès furent un merveilleux encouragement pour nos deux jeunes citadins — car ce sont deux garçons de Montréal — et ils voulurent sans plus tarder se mettre à leur propre compte. Mais pour acheter une terre il faut de l'argent, beaucoup d'argent par les temps qui courent! Nos deux gars en avaient. Où l'avaient-ils pris? Tout simplement à travailler douze mois par année et... à amasser des économies.

Nos jeunes campagnards ne s'imaginent pas ce qu'il en coûte à un jeune de la ville pour se loger, se nourrir, voyager en tramways, et pour toutes les autres dépenses absolument néceessaires à un jeune homme qui travaille. La "paye" est passablement **entamée** une fois qu'il a tout payé cela! Mais qu'importe, ces deux gaillards-là voulaient s'acheter une terre.

Et comme ils sont de fidèles lecteurs de la **Terre de Chez Nous,** ils ont vite appris que l'U.C.C. s'occupait d'aider les jeunes qui veulent s'établir. Ce que ce jeune homme de 26 ans venait chercher au bureau de l'U.C.C., ce n'était pas une aide financière, mais tout simplement une orientation et quelques conseils pratiques pour son établissement. Ensemble nous avons repassé une longue liste de terres à vendre; celles qui sont situées aux environs de Montréal l'intéressaient davantage. Après discussions sur les avantages relatifs de l'une ou de l'autre, il en choisit huit qui l'intéressent particulièrement. Et voilà notre jeune visiteur en train de parcourir, durant la semaine, ces huit terres à vendre.

Même si ses premières expériences étaient en culture maraîchère, ce qui l'intéresse pour l'avenir c'est l'élevage des bovins laitiers. Il cherche donc une ferme assez étendue dont le sol est productif et peut lui assurer des récoltes abondantes. Enfin, son choix s'arrête sur une excellente terre du comté de Hundington. Au moment de signer le contrat de vente, notre garçon de 26 ans dispose du joli capital de $6,000. Une petite enquête m'a révélé que le père avait peut-être fourni un $1,000 ou $1,500; mais la grosse partie de cet avoir était le produit du travail et de l'épargne du jeune homme lui-même.

J.Alphonse Lapointe, secrétaire,
Comité d'établissement rural
de l'U.C.C.

Exquis — faits avec la 'MAGIC'

POUDINGS AU GINGEMBRE

Mélangez et tamisez deux fois, puis tamisez dans un bol 1½ tasse farine à gâteau tamisée une fois, 2½ c. à thé Poudre à Pâte 'Magic', ½ c. à thé sel, ¾ c. à thé gingembre moulu, ½ c. à thé cannelle moulue, ⅛ c. à thé chacun de clou moulu et de muscade râpée. Incorporez 5 c. à soupe shortening refroidi et haché fin, puis ½ tasse cassonade légèrement pressée. Combinez ensemble 1 oeuf bien battu, ¼ tasse sirop de maïs et ⅓ tasse lait. Faites un creux dans les ingrédients secs, versez-y les liquides et mélangez légèrement avec une fourchette. Remplissez aux ⅔ avec la pâte des moules à petits gâteaux graissés. Cuisez à four modéré, 350°F., environ 25 minutes, ou couvrez chaque pouding d'un papier à cuisson humide, attachez et cuisez à la vapeur durant 25 minutes. Servez chaud avec sauce vanille. Donne 5 portions.



Tous les cultivateurs de la province ont reçu de grands services de l'U.C.C. et il n'y a pas d'exception. Plus de 43,000 cultivateurs sur 150,000 reconnaissent les services rendus en payant leur cotisation annuelle à l'U.C.C. — Que font les autres?



Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

LA MARGARINE

Labelle, le 20 janvier 1951.
M. Dominique Beaudin, directeur,
"La Terre de Chez Nous",
Montréal,
Monsieur le Directeur,

Permettez-moi, à titre de Canadien suisse, de vous écrire ces quelques lignes au sujet de la margarine. Depuis de nombreuses années, je suis abonné à la "Terre de Chez Nous" et c'est toujours un plaisir pour moi de lire les articles sur la coopération agricole et tout le journal en général.

Quand il est question de margarine, là il y a des choses que je ne parviens pas à comprendre. Par exemple, en Suisse, il n'y a sûrement pas un habitant qui achètera de la margarine au lieu de manger son beurre. Informez-vous auprès du consulat et l'on vous donnera la même réponse. Quand un habitant (fermier) n'a pas suffisamment de beurre, c'est bien simple, il achète du beurre, mais jamais de la margarine; jamais il ne travaillera contre ses propres intérêts.

Dans les villes on a aussi de la margarine, mais très peu de gens en consomment. J'ai habité en Suisse durant quarante ans et en vérité, je n'ai jamais mangé de margarine. Quand les gens sont trop pauvres pour acheter du beurre, bien ils n'en mangent pas, mais ils n'achètent pas de la margarine. La margarine, c'est un fait reconnu, ne vaut jamais le beurre et la seule personne à en tirer profit, c'est le fabricant. Et c'est le fabricant qui essaye, ici, au Canada, de faire consommer de la margarine par des gens ignorants.

Voyez comme on parle de la margarine à la radio. Pourquoi n'y a-t-il pas de contre-propagande pour le beurre par le ministère agricole qu'il en parle tous les jours à la radio et par la corporation agricole? Tapez-leur sur la tête à ces fabricants et de toutes vos forces; expliquez à la population et surtout aux habitants la situation par rapport à la margarine et je crois que beaucoup de gens vous écouteront.

G.-F. Huber,
Labelle, P.Q.

LE NOUVEAU LIFEBUOY SENT SI BON — VOUS DONNE UNE PROTECTION PLUS DURABLE

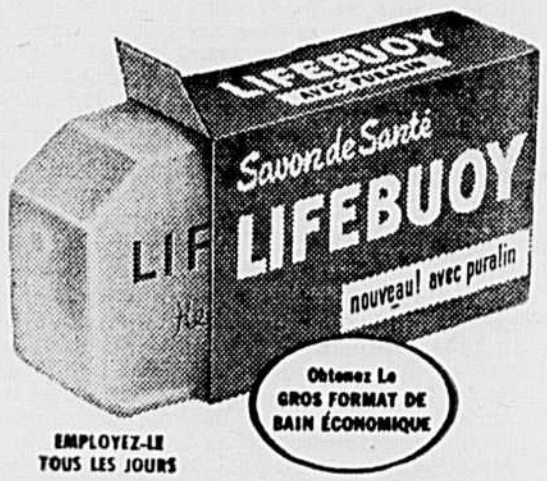


Contient puralin, le nouvel ingrédient scientifique . . . purifie les pores . . . garde votre fraicheur comme il garde votre santé

VOILÀ LA GRANDE DÉCOUVERTE . . . le Nouveau Lifebuoy avec sa nouvelle senteur si agréable! Le Nouveau Lifebuoy contient PURALIN, le nouvel ingrédient scientifique qui purifie vraiment les pores . . . vous donne une protection meilleure . . . plus durable.

ET LE NOUVEAU LIFEBUOY sent si bon! Sa nouvelle senteur est si merveilleusement *différente.*

CE N'EST PAS ÉTONNANT qu'un toujours plus grand nombre de gens demandent le Nouveau Lifebuoy. C'est le moyen moderne et agréable de garder votre fraicheur tout en gardant votre santé. Procurez-vous le Nouveau Lifebuoy si doux avec PURALIN dès aujourd'hui.



EMPLOYEZ-LE TOUS LES JOURS

LE MOYEN MODERNE DE GARDER VOTRE FRAICHEUR DU MATIN AU SOIR

La Fermière

Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

Le livre unique

Si vous n'aviez qu'un seul livre à lire d'ici la fin de votre vie, vous ne voudriez pas en choisir un autre que l'Evangile. Lisez-le maintenont. N'attendez pas la fin de votre vie pour découvrir ses beautés.

Afin de vous aider à participer à la campagne pour la lecture de l'Evanglie, nous vous rappelons qu'on peut se procurer au SERVICE DE LIBRAIRIE de l'U.C.C. (515, avenue Viger), les saints Evangiles édités par la Société Catholique de la Bible sous le titre: "Faites ça... et vous vivrez". Ce livre de près de 400 pages avec annotations et sous format commode se vend au prix de 25 sous l'exemplaire, frais de port compris. *A ce prix, il n'y a pas de raison pour que chaque foyer n'ait pas, à la place d'honneur, le seul livre indispensable.*



Sainte Maria Goretti, canonisée le 24 juin 1950. Elle est morte en 1902, martyre de la pureté. Elle vient d'être choisie comme patronne d'une croisade de la pureté dont le Centre est établi à l'Oeuvre du Service Familial, à Montréal. On peut obtenir à cet endroit des images et biographies ainsi qu'un film d'une grande beauté sur la vie et le martyre de la jeune sainte. Il est intitulé "La Fille des Marais".

Le Pape Pie XII et la cogestion

Il n'est peut-être pas, dans le domaine social, de question plus discutée que celle de cogestion. Dans son allocution du 3 juin 1950, le pape Pie XII s'est prononcé avec fermeté sur ce point, mais toutes sortes de commentaires en ont été donnés. Afin de mettre un peu d'ordre et de suite dans les idées et dans les esprits, l'Institut Social Populaire de Montréal a décidé de publier une brochure contenant les commentaires les plus autorisés et les plus clairs qui ont été faits de cette célèbre allocution. Cette brochure vient de paraître aux Editions Bellarmin; elle contient le passage de l'allocution pontificale sur la cogestion, et les commentaires de M. l'abbé André Deroo, de Mgr Pietro Pavan et du chanoine Brys. Le tout au prix de 20 sous, à 8100 boul. Saint-Laurent, Montréal (14).

Une aventure bouleversante

"Je suis veuve depuis plusieurs années. Mon mari mourut lors de la grande épidémie. Vous vous en souvenez? Nous étions encore dans notre lune de miel. Mon enfant — était-ce dû au chagrin, à la fatigue? — naquit malade. Je me rendis vite compte qu'elle n'était pas normale. Je la conduisis chez différents médecins qui, l'un après l'autre, avouèrent leur impuissance devant son mal étrange.

"Vous, vous êtes privilégiée: vous avez du bonheur à voir grandir votre enfant qui se développe normalement. Moi, je n'avais que de la peine. Plus de peine, de jour en jour. Ma fille faisait des crises nerveuses. Elle criait, se mordait, s'arrachait les cheveux, se jetait parfois sur moi. Le jour ou la nuit, le mal la saisissait. Jamais de repos ni de tranquillité. Je vivais continuellement dans l'appréhension de crises nouvelles. Je craignais sans cesse qu'il ne lui arrivât quelque accident grave.

"Ma vie était rivée à cette enfant. Vous savez ce que c'est. On ne peut voisiner avec personne quand il faut exercer une surveillance de tous les instants. Les gens ont peur des choses anormales. Ils nous regardent de loin, avec commisération. Je dus même déménager aux confins de la ville dans une maison misérable. C'était à cause des cris de ma fille que l'entourage ne pouvait supporter.

"Et la misère que j'ai eue pour gagner ma vie et la sienne! Personne ne voulait garder mon enfant. Je pris du travail à la maison. Mais la maladie de ma fille ne me permettait pas toujours de terminer à temps la tâche commandée. Je me fis une réputation d'inexactitude. Je perdis mes meilleurs clients. Je devins si pauvre que je ne pouvais même plus consulter un médecin.

"Les choses en étaient là il y a une semaine. Aujourd'hui, vous aurez peine à le croire, tout est changé. Il vient d'arriver à ma fille et à moi une aventure bouleversante. C'est pour vous la faire connaître que je vous ai raconté mon histoire. Sans cette merveilleuse aventure, vous n'auriez jamais entendu parler de moi.

"Voici que, l'autre jour, il vint dans notre ville un grand médecin et un savant qu'on disait bon aux pauvres gens. C'est ce qui me décida à l'aller voir. Il était entouré d'amis et d'étudiants qui ne voulaient pas me laisser approcher. Mais mon intuition me disait que cet homme pourrait quelque chose pour mon enfant. Je fis mon chemin et plaidai si bien ma cause qu'à la fin tout le monde fut prêt à m'aider.

"Mais lorsque enfin je pus parler à ce médecin célèbre, il ne s'occupa point de moi et dit seulement qu'il n'était pas venu pour moi.

"Je ne pouvais savoir si c'était à cause de ma pauvreté ou du genre de maladie dont souffrait mon enfant.

"Cependant, il était si serein et son regard avait une telle profondeur que je me jetai à ses genoux.

"Il me rebuta encore, disant que ce n'était pas bien de priver ses clients de soins pour les donner aux étrangers. Non, ce n'est pas ce mot qu'il employa. Il dit: pour les donner aux petits chiens. C'était vrai. Je n'étais qu'une étrangère. Mais il pouvait guérir ma fille. De cela, j'étais maintenant sûre.

"Maître, implorai-je, une petite parcelle, une miette qui tombe de votre table!

"C'est ici qu'eut lieu la merveille. Il me regarda intensément: O femme, votre foi est grande, dit-il, qu'il vous soit fait selon votre désir!

"Vous imaginez-vous? Sans avoir vu ma fille, il la guérit. Comme cela, à distance, immédiatement.

. . . . . .

"Je vous ai raconté mes peines, je ne puis dire mon bonheur. La santé, la vie normale, l'affection de ma fille, la joie de tous! Nous goûtons tant de choses retrouvées dont j'avais oublié jusqu'à la saveur."

. . . . . .

Si on veut lire cette incroyable histoire dans son texte original, dépouillé, authentique, on n'a qu'à ouvrir l'Evangile selon saint Matthieu, au chapitre quinzième, ou celui de saint Marc, au chapitre septième. C'est intitulé: guérison de la fille de la Chananéenne.

Vous trouverez en feuilletant le texte évangélique beaucoup d'autres aventures aussi merveilleuses arrivées à de pauvres gens comme vous et moi, qui avaient la foi...

Marie-Ange BOUCHARD

Aux petits enfants

Enfants d'un jour, ô nouveau-nés,
Petites bouches, petits nez,
Petites lèvres demi-closes,
Membres tremblants,
Si frais, si blancs,
Si roses;

Enfants d'un jour, ô nouveau-nés,
Pour le bonheur que vous donnez
A vous voir dormir dans vos langes,
Espoir des nids,
Soyez bénis,
Chers anges!

Pour vos grands yeux effarouchés
Que sous vos draps blancs vous cachez,
Pour vos sourires, vos pleurs mêmes,
Tout ce qu'en vous,
Etres si doux,
On aime;

Pour tout ce que vous gazouillez,
Soyez bénis, baisés, choyés,
Gais rossignols, blanches fauvettes!
Que d'amoureux
Et que d'heureux
Vous faites!

Alphonse DAUDET.



Mme Henri Beault, de Ste-Martine, à l'une des multiples besognes que réclame l'entretien d'une famille de huit personnes. Elle seconde admirablement son mari qui est lauréat de la médaille d'argent du Mérite agricole 1950. (Cette photo accompagne un article de M. F. Fleury qu'on trouvera en pages 8 et 9).

(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

Le saint temps du Carême

"Mes frères, nous vous demandons et vous conjurons dans le Seigneur Jésus, nous dit l'épître de la messe de ce deuxième dimanche du Carême, qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher et plaire à Dieu, vous marchiez ainsi, de manière à progresser de plus en plus". Ainsi, dans les voies spirituelles moins qu'ailleurs, on ne doit pas marcher pour tourner en rond, mais pour progresser.

Aujourd'hui, si chacun de nous regardait la courbe de sa vie, que trouverait-il? Après vingt ans, quarante ans, soixante ans, avons-nous vraiment progressé sur le chemin de la perfection? Comme il est triste de voir qu'après tant de grâces de la part de Dieu, tant d'avances de Sa bonté, nous soyons encore à piétiner sur place, sans conviction réelle et sans véritable amour.

Car l'amour, ça se prouve, et les fiancés et les époux n'ont pas besoin de se faire dire qu'il leur faut se manifester leur amour, leur attachement... Et nous tous que Dieu appel à la sainteté, nous qu'Il a sans cesse attirés vers son Amour, nous restons froids, indifférents, sans progrès réel dans l'amour. Pourquoi? Est-ce que Dieu manquerait de nous secourir, de nous éclairer? Ce serait un blasphème de le penser.

Alors, c'est nous qui, hélas! manquons toujours envers Dieu! C'est nous qui ne savons vraiment pas ce que nous avons coûté à l'Amour! C'est nous qui passons notre temps à nous amuser de glorioles, de polichinelles de joies, de bulles de jouissance: c'est nous qui oublions l'Incarnation, la Rédemption, le Calvaire et la Résurrection.

(Centre Marial canadien.)

La loi de censure dans le Québec

Si la liberté de presse n'est pas la licence de noircir du papier ou de l'illustrer de photos qui risquent de corrompre tous ceux qui les verront, c'est le droit et le devoir d'un gouvernement, qui a pour mission de protéger la morale publique, de prendre les mesures répressives nécessaires pour faire disparaître les publications licencieuses, comme le service des vidangeurs le fait des ordures ménagères.

Le gouvernement de Québec, fort de cet argument et de cette mission, a sanctionné en mai dernier une loi de censure des publications. Déjà une trentaine de revues ont été censurées et sont disparues des kiosques publics.

Les Ligues du Sacré-Coeur applaudissent devant ce progrès de la moralité publique. Le Secréta-

(suite à la page 12)

FATIGUE NERVOSITÉ CONSTIPATION



Combattez la constipation et l'indigestion! FRUIT-A-TIVES a fait ses preuves dans des milliers de cas. Les FRUIT-A-TIVES sont composés de fruits et de plantes.



LA PLUS "JOYEUSE" CÉRÉALE AU CANADA—CHOIX DE 2 FORMATS: NOUVEAU format économique de 9½-oz.—Format ordinaire et commode de 5½-oz.

Une visite au parlement de Québec

Pour avoir une vue d'ensemble de toute la ville, j'avais pris l'élévateur d'un gros "building". De là le paysage était splendide!

Du chaos des toits irréguliers de la Haute-Ville, le majestueux et massif château Frontenac émergeait de toute sa hauteur (ce que c'est que d'avoir de la stature!) Au large, les traversiers étaient là, subtile invitation à la promenade sur eau! L'un d'eux faisait la navette en regard de Lévis, la ville-soeur.

A gauche s'élevaient la cathédrale anglicane et le palais de justice. En face de moi, le Parlement vers lequel je me dirigeai à la hâte. En route, je m'emplis les yeux des superbes parterres qui étaient en bordure, pour les noyer ensuite dans la fontaine en face du monument.

A l'entrée, j'hésitai un peu, ne sachant trop quelle aile visiter en premier lieu... Cette réflexion délibérée qui, disons-le tout de suite, n'est pas l'apanage exclusif de la jeunesse actuelle méritait à coup sûr une récompense!..

Justement un garde s'amène: "Aimeriez-vous visiter l'édifice, mademoiselle?" J'acceptai d'emblée, rendant grâce au ciel de ce que la courtoisie comptât encore un adepte au 20e siècle.

Pour me donner du cran et m'initier à la carrière politique, il commença par me faire visiter les chambres du Conseil législatif et de l'Assemblée législative. Il me fit même asseoir successivement sur les sièges de Son Excellence le lieutenant-gouverneur et de notre distingué premier ministre. S'il fallait que j'eusse attrapé la vocation de ce dernier! Brrr... j'ai eu peur, mais vraiment, à ce moment-là, j'ai cru gravir l'échelle sociale de quelques degrés.

"En voilà une du bon parti!" disaient les gens moins chanceux!

La bibliothèque m'intéressa tout particulièrement. Devant cette quantité de volumineux bouquins alignés en rangs serrés, il me semblait voir flotter dans la pièce une odeur "super intellectuelle", entièrement dégagée des conditions de la matière.

Comme souvenir tangible de cette visite parlementaire, j'aurais voulu choisir parmi cet amas de livres, un Bossuet ou un Aristote; mais . . on me répondit que je ne pouvais jouir d'un avantage exclusivement accordé aux Québécois.

Pour ne pas trop changer l'ambiance, le guide me conduisit ensuite au Département de l'Instruction publique, où il me fut donné de saluer M. le surintendant. J'aurais préféré en savoir davantage concernant les "us et coutumes" de ce dignitaire, mais chose étrange, mon éloquent cicerone avait une façon unilatérale de toujours en revenir aux coutumes parlementaires et . j'allais divulguer un secret; chut! taisons-nous.

Plus j'avançais, cependant, et moins je me sentais apte à devenir membre du parlement Heureusement, la chambre des "bills privés" vint me tirer de cette léthargie. Dans ce département au moins, je m'y connaissais! Il m'en coûte beaucoup de le laisser... Le département des mines, des terres et forêts, des pêcheries, etc... tout y passa. C'était à nous donner envie de tendre la ligne!..

En dernier lieu, je fus conduite au "cafeteria". Là, c'était un peu plus gai! Quelques plantes rares entouraient une aussi rare visiteuse. L'atmosphère semblait moins rigide, moins tendue, sympathique même!

Je commençais à m'y plaire, lorsque jetant un coup d'oeil à ma montre, je me rendis compte qu'il ne me restait plus qu'une demi-heure pour prendre le train! Et... c'est pénible à dire, mais il n'aurait sûrement pas la condescendance de m'attendre...

Adieu, Québec!.. Adieu, cher guide!.. Je vous laisse, mais votre souvenir me suivra par-delà le grand fleuve!

Magdeleine OUELLET,
Saint-François-Xavier,
Rivière du Loup.

600 NOUVEAUX BOUTONS

Jolis boutons tous les styles, couleurs et dimensions pour tous les besoins. En séries, pour robes, blouses, costumes, etc. C'est la meilleure aubaine jamais offerte. $2.00 poste payée. Frais de poste en plus sur "C.O.D." Satisfaction assurée ou argent remis.

$2.00

SELCO PRODUCTS Dépt. 2 5363, ave du Parc, MONTREAL 8, Qué.

RHUMES de POITRINE



Soulagement rapide avec une friction au

VICKS VAPORUB

Que goûte-t-il? C'est ce qui compte, après tout!

LES SACS DE THÉ "SALADA"

donnent une saveur parfaite.

La loi de censure...

(suite de la page 11)

riat général, pour aider à l'application de la loi, a fait parvenir aux membres de ses conseils paroissiaux, des copies du texte de la loi. Il demande aux honnêtes gens leur collaboration:

1o Pour signaler au procureur général toute mauvaise revue qu'ils voudraient voir soumettre au Bureau provincial de censure;

2o Pour surveiller la vente prohibée des revues déjà condamnées, en la signalant aux officiers de la Sûreté provinciale.

Nous avons une loi heureuse: il faut qu'elle soit aussi heureusement appliquée.

L. S. C.



NOS GRAINES de légumes de fleurs à 10c le GROS paquet

Commandez immédiatement une boîte de $7.50 payable après la vente.

COMMISSION 30%

L'UNION DES JARDINIERS Enreg.
Dépt F — 5, Victoria, Lévis, P.Q.



Jeunesse en fleur. — Pourquoi ne pas conserver une amitié qui vous donne autant de satisfaction? Les sentiments de cette personne à votre égard témoignent en sa faveur. Si, un jour, vous aviez une preuve qu'elle est indigne de votre affection, il sera toujours temps de mettre fin à vos relations.

Si une carrière à la radio vous intéresse, il faudrait d'abord continuer à vous cultiver et suivre ces cours de diction.

Vos bons voeux m'ont été très agréables et je vous en remercie.

* * *

Merci. — Je regrette de vous décevoir, mais nous ne donnons plus les horoscopes qui ne sont après tout que des superstitions, et nous croyons nos lecteurs et lectrices trop intelligents pour attacher de l'importance à ces choses.

* * *

Blondinette. — Votre lettre accuse une inquiétude assez normale dans les circonstances que vous mentionnez. Cependant, cette inquiétude ne doit être que temporaire, puisqu'elle se rapporte à un événement du passé et que rien ne la justifie dans le présent. Votre ami a été faible une fois, il s'est repenti sincèrement et rachète sa faute par une conduite ferme. Son affiliation à une société antialcoolique, son attitude respectueuse-à votre égard prouvent sa sincérité. Il a montré une grande honnêteté et délicatesse d'âme en vous instruisant de ses antécédents avant vos fiançailles. Il n'y était pas obligé. Beaucoup d'hommes dans son cas ne le font pas. Un sentiment de culpabilité et de remords l'a incité à ce geste qui le libérait, mais vous a jetée dans l'angoisse. Il faut vous montrer digne de la confiance qu'il vous a témoignée et ne pas développer en vous une jalousie qui serait néfaste à votre bonheur. Vous seriez malheureuse, vous empoisonneriez l'existence de votre mari et vous l'inciteriez à l'infidélité, vous établiriez au foyer une atmosphère nuisible à la bonne éducation des enfants que vous pourrez avoir. Si vous acceptez les fiançailles, il ne faudra plus jamais revenir sur le passé et en bannir la pensée de votre esprit comme une des plus dangereuses que vous puissiez avoir. Faites l'inventaire de vos forces morales. Voyez si vous pourrez résister aux crises de jalousie en vivant dans la même localité que la personne mentionnée. Quand votre mari sera retenu au dehors du foyer par son travail ou ses affaires, le soupçonnerez-vous d'infidélité? En vous mariant, vous vous associez. Votre mari aura droit de compter sur votre aide dans le chemin de la vie. En vous dévoilant sa faute, il faisait appel, non aux mauvais sentiments qui pourraient surgir en vous, mais à tout ce qui dans votre personnalité peut l'aider à vous rendre heureuse. Et n'allez pas croire que le pardon et l'oubli vont diminuer votre idéal si élevé. Ils lui donneront une note plus humaine, plus émouvante...

Hygiène industrielle

Prévenir les maladies d'origine industrielle chez les travailleurs, tel est le but que se propose la division d'hygiène industrielle du ministère de la Santé de la province de Québec.

La division possède un service médical et technique ainsi qu'un service d'inspection sanitaire des campements forestiers.

Le service technique permet de faire l'étude approfondie des conditions de travail dans les usines et dans les mines, afin de déterminer jusqu'à quel point la santé des ouvriers peut être affectée dans le cours de leur travail par les poussières, les fumées, les gaz et les vapeurs dangereuses, les poisons industriels.

Au point de vue médical, la division insiste sur l'examen périodique des employés. Son rôle est aussi de préparer la législation touchant l'hygiène des établissements industriels, d'élaborer un programme d'éducation en matière d'hygiène industrielle pour le bénéfice de l'ouvrier et de l'industriel.

PATRONS

par ALICE BROOKS





Patron No 7397 — Commencez la saison nouvelle avec des housses neuves: préparez-les avant l'époque du grand ménage, alors que vos loisirs sont plus nombreux.

Patron No 7444 — Dort-on mieux dans des draps brodés? Quoiqu'il en soit, un faux-drap et des taies d'oreillers enjolivés de broderie vous remontent dans votre propre estime quand vous avez des visiteurs.

Prix: $0.30 chaque patron (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.





Patron No 7175 — De mignonnes culottes brodées pour votre petit fernier. N'aura-t-il pas beaucoup de plaisir à admirer son oiseau ou son petit agneau?

Patron No 7207 — Des instructions complètes vous sont données pour exécuter cette charmante petite robe à jupe circulaire, dont le corsage peut servir de gilet en toute saison. Grandeurs offertes: 2, 4, 6, 8 ans.

Prix: $0.30 chaque patron (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN.—Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal

PATRONS

par ANNE ADAMS

Pour renouveler leur garde-robe









Deux robes dans le même patron : voilà ce qui vous est présenté dans les Nos 4885, 4587 et 4661 pour grandeurs 2, 4 6, 8 et 10 ans. Festons, volants, boutons et tissus contrastants contribuent à enjoliver ces toilettes enfantines. Le patron No T 4909 contient une petite veste et un lapin. Il est offert dans les grandeurs 2, 4, 6 et 8 ans.

Prix: $0.30 chaque patron (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-postes. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue VIGER — MONTREAL

GRAPHOLOGIE

par Marie de L'Epée

Une analyse sommaire de votre caractère par votre écriture sera publiée dans ce journal si vous joignez un montant de CINQUANTE SOUS à une page de votre composition sur papier non rayé, à Marie de l'Epée, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal, 24, P.Q.

Ceux qui désireraient une analyse personnelle et plus détaillée n'auront qu'à inclure la somme de UN DOLLAR à leur lettre : dans ce cas la graphologue répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.

Coeur inquiet. — Jeune fille calme et sûre d'elle-même qui semble avoir beaucoup de résistance physique et de la confiance en elle-même. Elle fait sa petite affaire à sa guise, n'aimant pas que l'on s'en mêle trop. Elle surveille ses intérêts personnels et doit être habituée à l'économie tout en conservant des sentiments généreux envers ceux qu'elle aime. Elle déploie beaucoup d'activité tout en n'ayant pas l'air de se presser outre mesure. Elle a une bonne mémoire, des yeux qui lui permettent d'observer autour d'elle et d'apprendre à bien faire les choses pour s'en servir au besoin. Elle inspire confiance, elle prend son travail au sérieux.

Simone — Personne originale et active qui trouve toujours moyen de s'occuper de beaucoup de choses à la fois tout en donnant beaucoup d'énrgie à sa tâche quotidienne. Quand elle veut quelque chose, elle peut faire sauter toutes les barrières. Elle est satisfaite de sa situation, est généralement de bonne humeur et sait faire mille détours pour arriver à ses fins. Son imagination lui aide en cela. Elle est originale et vous cause souvent des surprises au moment le plus inattendu. Dans son milieu familial, elle y va sans-gêne pour devenir timide du moment qu'elle entre parmi des inconnus qu'elle s'exerce à connaître d'abord avant de s'y fier.

Senorita — Vous avez reçu une éducation supérieure et votre culture intellectuelle continue de se perfectionner au contact des gens et des lectures. Vous savez choisir celles-ci et ceux-là de manière à satisfaire votre ambition bien marquée de ne pas rester stationnaire dans la vie mais de monter plus haut, autant dans le domaine intellectuel que matériel. Vous cherchez dans le moment à améliorer votre situation et c'est bien légitime. Vous être défiante cependant en face de l'inconnu et fière de votre patrimoine, l'enthousiasme vous aide à monter la côte, les marques d'estime vous stimulent et le culte du souvenir tonifie votre marche vers l'avenir, parce que vous ne cherchez à ressasser que le bon et le beau...

Carmen — Vous avez des désirs de confiance tout en ayant des mouvements de défiance, de crainte de vous-même à certains moments, mais c'est que vous recherchez le mieux, le plus-que-parfait avec une ténacité naturelle. Désireuse d'améliorations vers lesquelles vous pousse votre culture générale au dessus de la moyenne. Vous êtes assez fermée et discrète, minutieuse, rangée. Vous aimez à discuter sans vous enflammer outre-mesure. Vous pouvez être très tenace et autoritaire en certains cas. De tout cela on peut déduire que vous êtes diplomate, que vous savez saisir le moment psychologique et agir selon les gens et les lieux avec tact et discernement.

Octrois bien placés

Le gouvernement du Manitoba octroie à la Fédération de tempérance $40 pour chaque $100 dépensés par cette Fédération pour l'éducation de la tempérance.

En Saskatchewan, où le premier ministre T. C. Douglas seconde partciulièrement le travail de la Fédération provinciale de tempérance, le gouvernement verse un octroi annuel de $100 pour l'éducation antialcoolique de cette association. Il a versé un octroi supplémentaire de $1,000 pour un cours d'été antialcoolique aux instituteurs de l'enseignement primaire.

L.S.C.

Recettes

La tarte des nonnettes

C'est une tarte d'origine normande, apportée au Canada en 1646 par les Ursulines de Québec. C'est d'elle qu'est dérivée la tarte au lard ou au suif. Comme elle était longue à cuire, on la faisait dans le four à pain en même temps que les fèves au lard.

Ingrédients:

Farine à pâtisserie 1½ tasse
Graisse végétale, ½ tasse
Sel, ¼ c. à thé
Soda à pâte, ⅛ c. à thé
Lait sûr, 4 c. à table
Lard salé tranché mince, 8 tranches
Pomme pelées, tranchées, 4 à 6 (moyennes)
Mélasse, 2-3 de tasse
Cannelle, clou, muscade ¼ c. à thé de chacun

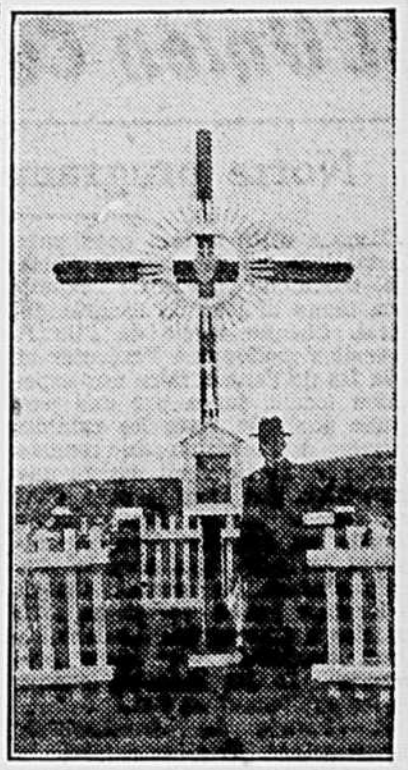
Mode de préparation

Voici comment on fait cette tarte fameuse. Préparer une pâte à tarte selon votre méthode habituelle, mais en remplaçant le liquide par du lait sûr, ajoutant 1 c. à thé de soda pour chaque 2 tasses de lait utilisé. Avec cette pâte, tapisser un moule à pain ou un bol de terre. Ensuite, recouvrir complètement la pâte de très minces tranches de lard salé. Remplir le moule de pommes pelées et tranchées. Placer encore quelques petites tranches de lard sur les pommes. Sur le tout, verser une bonne quantité de mélasse aromatisée d'un peu de cannelle, de clou et de muscade. Recouvrir d'une autre pâte et cuire à feu moyen une heure et demie.

(Extrait de la Cuisine de visite)

Fin des bingos

Dans le diocèse de Montréal, les bingos et autres jeux de hasard sont prohibés à partir du 7 février 1951, par une circulaire de S. Exc. Mgr Léger, archevêque de Montréal. "Cette défense atteint toutes les oeuvres, toutes les églises, toutes les communautés religieuses, et nous rappelons à tous l'obligation de respecter sans recherche d'exception la loi sur les jeux de hasard."



La bénédiction d'une Croix de l'Année sainte fut faite en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, comté de Montmagny, au mois d'octobre 1950. Elle fut présidée par M. l'abbé Alfred Thiboutot, curé de la paroisse, entouré d'une foule de paroissiens. Cette photographie est un envoi de M. Narcisse Fournier qui la fait publier en reconnaissance d'une faveur obtenue.

Il y a un bon moyen de payer son abonnement moins souvent, c'est de prendre un abonnement de trois ans qui ne coûte que $2.50.



Délicieux ANNEAU AU MIEL

Vite fait avec la nouvelle Levure Sèche qui lève vite

Avec la nouvelle Levure SÈCHE Fleischmann's qui lève vite, vous pouvez cuire toutes sortes d'exquises pâtisseries en un rien de temps! Plus de course urgente à l'épicerie, elle se conserve dans votre armoire et vous n'avez plus de gâteaux de levure périssables. Commandez-en une provision pour un mois.



ANNEAU AU MIEL

● Portez au point d'ébullition ¾ tasse lait, ⅓ tasse sucre granulé, 1½ c. à thé sel et ¼ tasse shortening puis laissez tiédir. Mesurez ensuite dans un grand bol ½ tasse eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé et brassez jusqu'à dissolution du sucre. Parsemez sur le liquide le contenu de 1 enveloppe de Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite. Laissez reposer 10 minutes, et PUIS brassez bien. Ajoutez le mélange de lait refroidi et incorporez 1 oeuf battu et 1 c. à thé d'écorce de citron râpée, puis 2 tasses farine à pain tamisée une fois. Battez lisse et incorporez encore environ 2 tasses farine à pain tamisée une fois. Pétrissez sur planche farinée jusqu'à ce que lisse et élastique. Mettez la pâte dans un bol graissé et graissez-en le dessus. Couvrez, déposez à la chaleur, à l'abri des courants d'air, et laissez lever au double du volume. Abattez la pâte et roulez-la en un morceau oblong de 9" par 24". Détachez la pâte. Combinez ½ tasse cassonade légèrement pressée et ½ tasse miel liquide, étendez sur la pâte et parsemez le dessus avec ¾ tasse d'amandes hachées. Roulez ensuite le morceau de pâte sur le sens de la longueur comme pour un gâteau roulé à la gelée. Déposez avec précaution dans un moule annulaire graissé de 8½" et rejoignez les extrémités de la pâte, de manière à former un anneau. Badigeonnez le dessus de beurre fondu. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez 45 à 50 minutes à four modéré, 375°F. Badigeonnez le dessus de miel et parsemez d'amandes hachées.

L'Union Catholique des Fermières

Notre programme d'exposition

Encore cette année, nous vous soumettons un programme d'activité technique en vue de l'exposition tenue le jour du congrès général. Chaque cercle de l'U.C.F. devrait s'appliquer à l'exécuter et à la fin de l'année faire une exposition locale, jugée par une personne qualifiée. Avec les exhibits primés, à l'occasion du congrès diocésain, se tiendrait encore une exposition des item primés dans les cercles locaux. Les exhibits choisis au congrès diocésain seraient seuls acceptés pour le congrès général. En résumé, chaque fédération aurait seulement cinq articles à exposer qui seraient les item demandés par notre programme. Je les énumère encore en les expliquant un peu.

1. — Parure de chambre en courte-pointe. Elle comprend le couvre-lit, les tentures et une parure de bureau. C'est un travail qui requiert de l'habileté dans la confection, du goût dans le choix des couleurs, de l'adresse dans le piquage et de la persévérance dans l'exécution. Le choix du patron est laissé à votre goût. Je vous conseille de vous inspirer de nos "Loisirs féminins" lesquels contiennent dix-neuf anciens patrons, la plupart faciles à exécuter. Pour les tentures, disposez des carrés qui se tiennent par la pointe, dans le centre de la tenture, ou encore, laissez cinq ou six pouces d'uni dans le côté et descendez une bande de carrés bien finement piqués en faisant de même pour le bas.

2. — Robe tissée, matériel quadrillé ou uni et confectionnée à la maison. Il y a peu à dire sur cet item, il se prête à une multitude de réalisations originales et pratiques.

3. — Set à lunch en catalogne fine coupée à la main. Le nombre des pièces est laissé à votre discrétion ainsi que leur dimension. L'agencement des couleurs de chaîne et de tissure suffit souvent à l'ornementation. Des couleurs contrastantes ne requièrent souvent que du tissage uni. Ce qui compte là encore, c'est la marque de la personnalité et du bon goût.

4. — Gilet de lit crocheté ou tricoté. Patron, couleur et grandeur pour votre usage. Pas d'autre travail que du crochetage ou du tricotage.

5. — Sac à magasiner en tissu commercial mais enjolivé de motifs crochetés ou brodés ou sac entièrement tissé.

Voilà de quoi faire valoir votre personnalité et votre goût. Pour encourager celles qui attendent que vous commenciez, allez-y ! Bon succès dans le travail et la collaboration.

Le Secrétariat.

Notre-Dame de Pontmain

Les fermières tiennent leur réunion mensuelle chez Mme Pierre Grenier. La partie religieuse fut commentée par notre aumônier. Chacune concourt à l'explication. Nous constatons que le forum de la dernière réunion a porté fruit. Espérons que ce grain de sénevé jeté dans une terre ferme grandira et deviendra un arbre géant.

Puis, vint le moment de présenter les exhibits. L'article au programme était un tricot au goût de chacune. Vingt membres ont contribué à l'exposition en apportant une paire de mitaines ou une paire de chaussettes, soit encore un bonnet pour bébé ou un pantalon. Nos plus sincères félicitations à toutes ces actives fermières ! Afin de récompenser ces dernières, M. le curé fit tirer au sort des pièces de monnaie. Nous apprécions beaucoup la collaboration de M. le curé et nous lui adressons nos plus sincères remerciements. Il faut noter que plusieurs dames avaient apporté, selon la demande des directrices, un mets. Toutes les personnes présentes ont eu l'occasion d'admirer le goût et l'art que chacune avait apportés dans la préparation de ces petits plats.

Notre hôtesse, Mme Pierre Grenier, nous avait fait la surprise de préparer un succulent goûter. Et comme nous mangions toutes des yeux les bonnes fèves au lard préparées à la mode de chez nous, les savoureux gâteaux, les délicieuses tartes !

Agathe Bondu, secrétaire.

Remerciements

Le beau geste de Son Excellence Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, qui a apporté de Rome des décorations papales aux dirigeants religieux et laïcs de l'U.C.F. de son diocèse, mérite une note publique de filiale gratitude et de haute appréciation.

Nous remercions aussi tous les membres de notre association professionnelle, tant de notre fédération que des fédérations soeurs de la nôtre, qui ont partagé notre joie en cette heureuse circonstance.

Mme Victor Marchesseault,
présidente de la fédération de St-Hyacinthe

La culture du Ladino...

(Suite de la page 6)

6 pouces avant les froids et pour cela terminer ici la saison de paissance de la plante entre le 1er et le 10 septembre. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous croyons que c'est une règle fondamentale, capitale, de la bonne régie du Ladino.

Source d'herbe, d'ensilage et de foin

Un autre aspect important de la régie du Ladino, c'est qu'il est *possible et même avantageux de le faire paître l'année même du semis.* Le rendement d'herbe, l'année suivante, n'en est que plus élevé. Dans le New-Hampshire, les champs de Ladino qui ne sont pas situés trop loin des bâtisses de ferme sont très généralement pacagés, bien qu'avec modération, dès l'année de l'ensemencement. La même pratique se recommande dans le Québec, la recommandation s'appuyant sur les données très probantes de la Station expérimentale de Lennoxville. (A cette Station, la paissance de la plante-abri a permis d'obtenir une augmentation de rendement d'environ 15 p.c. l'année suivante).

Le Ladino s'est tout d'abord imposé comme plante à pâturage, mais l'on s'est rendu compte, dans le New-Hampshire, que ce trèfle pouvait aussi contribuer à la solution de l'épineux problème de l'amélioration des prairies.

Certes, le foin de Ladino presque pur, très riche en eau, très extrêmement difficile à faner. On tourne de plus en plus la difficulté en ensilant la première pousse des jeunes gazons. La seconde pousse est pacagée ou récoltée pour le foin. Selon que la proportion de graminées augmente (mil ou brome ou dactyle pelotonné) comme dans le cas des gazons de 3e et 4e année, et selon qu'on le coupe par temps chaud et sec, le foin mêlé de Ladino donne un excellent fourrage, plus facile à faner.

Grâce à sa persistance ((de 3 à 6 ans selon la fertilité du sol) le Ladino apporte donc une contribution extrêmement précieuse, dans le Neww-Hampshire, à l'amélioration des prairies et, partant, à lalimentation d'hiver des bestiaux.

(A suivre)

Le concours d'épargne...

(Suite de la page 17)

se. Le président, le Dr Alfred Bastarache, ne compte pas lui aussi ses peines pour donner à son village la plus belle caisse de la province.

Il y a également tous les directeurs et les membres des différents comités qui sont autant de propagandistes dans les différentes sections de la paroisse. A Saint-Antoine on peut dire qu'on pratique la véritable coopération et que l'épargne occupe la vedette dans l'esprit des gens de ce village progressif.

Autres caisses gagnantes

Il s'en est fallu de très peu que la caisse de Néguac se classe première de la province pour le mois écoulé, grâce au formidable élan qu'a pris cette organisation depuis quelques mois. Au cours de novembre, son actif a augmenté de $2,841 et 49 nouveaux sociétaires sont venus joindre ses rangs pour battre tous les records établis dans le nord de la province. L'infatigable gérant de cette organisation, M. Fernand Lanteigne, mérite les plus sincères félicitations, car il fut l'initiateur de cette campagne qui remporte de si magnifiques succès.

Dans le comté de Restigouche, on retrouve la caisse de Kedgwick avec un total de 3,366 points. On se rappellera que cette caisse a gagné la première place de la province en juillet dernier. Il se fait un excellent travail dans cette paroisse grâce au dévouement et à l'initiative du gérant de cette organisation, M. Archie Long, qui occupe cette fonction depuis à peine un an et qui a réussi à augmenter l'actif de cette caisse à une moyenne de $1,000 par mois.

Il est également bien secondé dans son travail par M. l'abbé LeClerc, curé de la paroisse, qui prend un très grand intérêt aux organisations coopératives.

Dans le comté de Westmorland, c'est la caisse de Memramcook qui s'est toujours bien classée pendant tout le concours. Cette caisse est sous l'habile direction de M. Valérie Landry et compte, comme président, M. Ulysse Gaudet, également président de la Fédération des Caisses populaires acadiennes. En novembre, cette caisse a accumulé 2,998 points.

Dans la région de Madawaska, c'est la caisse de Saint-François qui se classe première avec 2,680 points. Cette caisse est l'une des pionnières de la province. Elle compte 640 membres et possède un actif de $74,390.80. Elle a comme gérant M. Camille Michaud, qui fait un excellent travail.

Le classement général

En fin de novembre, c'est la Caisse de Saint-Antoine qui occupe le premier rang avec 21,424 points, suivie de celle de Caraquet avec 14,880 points.

Memramcook est monté en troisième place avec 13,952 points de Saint-André est tombé en quatrième place avec 12,713 points.

Kedgwick qui, le mois dernier, occupait le huitième rang est monté en cinquième place avec 11,994 points, mais cette Caisse est suivie de près par la Caisse de Saint-Quentin, qui compte 11,679 points.

Parmi les autres caisses qui ont encore des chances de se classer en première place, citons celles de Dieppe, 11,403 points, Pointe-Verte, 10,139 points, Grande-Anse, 9,262 points, L'Assomption, 8,308 points, Sainte-Anne du Madawaska, 7,643 points, Lewisville, 6,967 points, et Scoudouc, 6,622 points.

Tel que mentionné précédemment, le concours s'est terminé le 31 décembre, mais le résultat ne sera pas connu avant la fin de janvier, puisqu'il faudra attendre que tous les rapports soient arrivés pour connaître la gagnante.

Journée d'étude aux Cantons de l'Est

Sous les auspices du ministère provincial de l'Agriculture, se tiendront, du 13 au 16 février, des journées d'études sur l'industrie du sucre d'érable à l'intention des producteurs des Cantons de l'Est.

Le Service de l'information communique l'horaire de ces réunions.

Le mardi, 13 février, à Richmond, sous la présidence de M. l'agronome Donat Salvas;

Le mercredi, 14 février, à Cookshire, sous la présidence de M. l'agronome J.-P. Scott;

Le jeudi, 15 février, à Lennoxville, président, M. W.-G. MacDougall, agronome;

Le vendredi, 16 février, à Valcourt, sous la présidence de M. l'agronome, J.-M.-A. Saint-Denis.

Rappelons que ces réunions se tiennent à 2 heures p.m. Les dames sont respectueusement invitées.

À VOTRE SANTÉ



Las! Ayant perdu sa grâce d'antan
Julie ne se croit pas grasse autant.
Lui faudrait ne pas manger tout le temps
Et prendre un bon exercice constant.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

PATRONS
par L'ELEGANTE



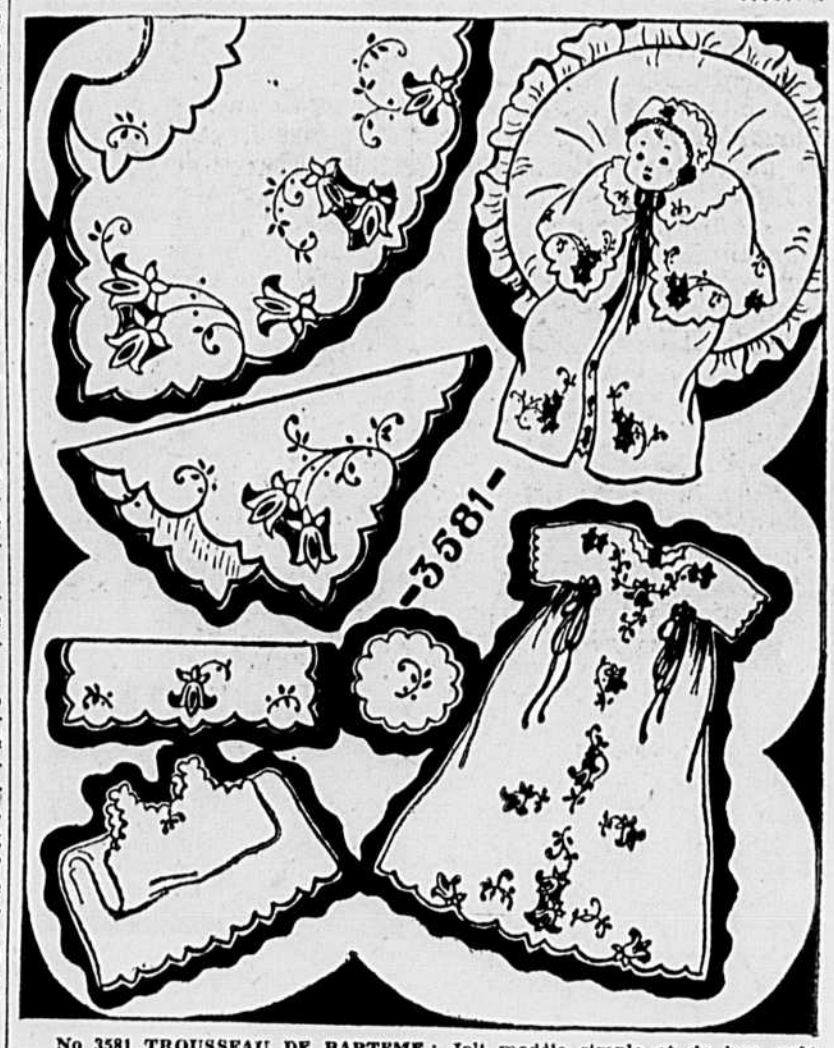
Patron No T-2000 — Pourquoi vous priver d'une robe de chambre confortable et attrayante quand c'est si simple à confectionner. En voici une qui vous plaira sûrement. La jupe ample, les basques larges et la garniture contrastante sont de bon goût. Faite en flanelle et garnie de taffetas moiré de même ton, rouge vin, par exemple, elle sera très jolie. Grandeurs offertes : 10, 12, 14, 16, 18 ans. 36, 38, 40 et 42. Prix : $0.35 (taxe incluse). Instructions en français.

Prière d'adresser vos commandes au Département EL. SERVICE DES PATRONS, "LA TERRE DE CHEZ NOUS", 515, rue Viger, Montréal.

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



No 3581 TROUSSEAU DE BAPTEME : Joli modèle simple et de bon goût, facile à faire. Les fleurs en broderie Colbert ajouré sont au point de feston, reliés par de délicats courants en broderie pleine. Le bord au point de feston.

PATRONS à tracer au crayon : Manteau et bonnet ensemble, 50c; robe, 40c; châle, 35c; jupon, 30c.

AU FER CHAUD, manteau et bonnet ensemble, $1.00; robe, 50c; châle, 40c; jupon, 30c.

Etampé sur notre matériel, belle valeur, facile à broder, au choix :
Crêpe de soie brillant, satin ou cachemire rayonne :
Manteau, $4.00; bonnet, 60c; châle, $2.50; robe, $2.50; jupon, $2.10.
Soie spéciale pour la broderie, $1.50.
TAXE DE 2% pour le Québec, de 5% pour Montréal à ajouter en plus.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — Montréal

Vingt-cinquième cours
à domicile de l'U.C.C.

L'ECOULEMENT DES PRODUITS AGRICOLES

par Louis-Philippe POULIN, B.S.A.

* * *

Treizième leçon:

LES PRODUITS AGRICOLES CANADIENS (suite)

Depuis longtemps, le beurre et le fromage ont été considérés au Canada comme les deux principaux produits laitiers. Le beurre, parce qu'il a toujours absorbé la plus grande partie de notre production laitière; le fromage, parce qu'il nous permettait de transformer notre surplus de lait en un produit qui pouvait se vendre d'une manière relativement facile à l'extérieur du pays. Cette situation est encore vraie aujourd'hui. Toutefois, les observateurs n'osent plus se prononcer d'une façon certaine sur les tendances futures de l'utilisation du lait au Canada. Dans la leçon précédente, nous avons cité des chiffres qui indiquent assez clairement l'importance de plus en plus grande prise par le lait nature et les produits concentrés.

Le lait nature

Au fur et à mesure que la population non agricole a augmenté par rapport à la population agricole, les ventes de lait nature se sont constamment et régulièrement élevées pour accaparer, présentement, jusqu'au quart de notre production totale.

L'industrie du lait nature est passablement différente de celles du beurre et du fromage. Ici, l'on voit des producteurs s'organisant en vue de fournir un marché déterminé, c'est-à-dire un centre de consommation situé à faible distance de la ferme. Le problème d'un surplus de produit ou celui de l'approvisionnement n'existe que pour un centre de consommation bien défini. Le problème de l'écoulement, dans le sens que nous l'étudions dans le présent cours, ne se pose pas d'une façon aiguë pour cette production.

En effet, l'Etat provincal réglemente la vente du lait fluide dans tous ses aspects. Les laiteries ont besoin de tant de lait, elles pourront se le procurer. Et d'autant plus facilement que ce produit est reconnu pour se vendre à un meilleur prix que les autres produits laitiers. L'Etat voit à ce que les laiteries n'acceptent pas indéfiniment de nouveaux patrons, cela afin que l'on n'accumule pas des surplus indésirables. Ici, nous avons affaire à une production dirigée.

Le seul problème d'écoulement qui puisse se poser est le suivant: les variations qui se produisent dans la demande. Tous ceux qui ont étudié la question constatent que le niveau de la consommation du lait nature est intimement lié à celui du pouvoir d'achat de la population. Une hausse ou une baisse de ce dernier ou encore la variation du prix du lait au détail se traduisent immédiatement dans les achats de lait. Plusieurs s'accordent pour attribuer un tel état de choses à deux causes. La première serait l'ignorance de beaucoup de ménagères sur les qualités véritables du lait et, partant, sur sa juste valeur commerciale. Une bonne publicité, telle que celle que l'on pratique depuis plusieurs mois, devrait à la longue éduquer la ménagère sur ce point. La deuxième cause est d'ordre psychologique. Le consommateur, quel qu'il soit, et pour quelque produit que ce soit, se choque toujours devant la hausse des prix d'un produit qu'il doit acquérir tous les jours et qu'il considère comme étant nécessaire. Voilà une réaction qui ne sera pas facile d'atténuer!

En moyenne, le Canadien consomme environ une chopine de lait par jour. *Les spécialistes s'accordent à déclarer cette quantité nettement insuffisante puisque l'idéal serait que chaque adulte consomme une chopine et chaque enfant, une pinte.* Problème d'éducation avant tout sur l'utilisation du dollar de la famille consacré à d'achat de breuvages. Qu'on achète moins de liqueurs de toutes sortes pour y substituer graduellement le lait.

Les cours à domicile de l'U.C.C.

Les laits concentrés

Il y en a plusieurs: lait condensé sucré, lait évaporé, lait en poudre, voilà pour le lait entier. Dans les sous-produits, le principal est la poudre de lait écrémé. De tous ces produits concentrés, le plus important actuellement est le lait évaporé. L'industrie de la concentration du lait a connu, pendant la dernière guerre, un développement considérable. En 1939, la production des produits concentrés de lait entier s'établissait à environ 130 millions de livres. En 1948, la production s'éleva à 310 millions de livres. Elle diminua l'année suivante d'environ le dixième. Mais, de nouveau, les marchés semblent se raffermir et la production tend à la hausse. Les deux grandes causes qui ont affecté la vente de ces produits sont la rareté des dollars chez les pays acheteurs et la lutte formidable entre les différents pays producteurs pour s'emparer des meilleurs débouchés.

La fabrication de ces produits est généralement difficile. Elle exige une grande habileté technique et des laboratoires bien outillés. Le produit de qualité secondaire attire difficilement des acquéreurs.

Le lait évaporé est bien connu. Le produit fabriqué et vendu au pays est de haute qualité et est largement utilisé dans l'alimentation des bébés. Notre consommation nationale de lait évaporé est environ deux fois plus élevée qu'il y a dix ans et elle s'accroît constamment. Elle s'établit aujourd'hui autour de 15 livres par personne par année. Le Canada produit un surplus de lait évaporé. Nos exportations atteignent les 20 à 25 millions de livres en moyenne et sont destinées à une foule de pays. La consommation de ce produit augmenterait énormément si on réussissait à trouver un procédé de fabrication qui éliminerait son goût de "cuit". L'on prétend avoir mis au point un procédé quelconque mais son usage n'est pas encore généralisé.

Le lait condensé sucré est généralement considéré comme un produit de luxe. Il est assez largement utilisé dans la fabrication de bonbons, chocolats et pâtisseries de luxe. Le Canada ne consomme environ que 40 p.c. de sa production totale; le reste est exporté à plusieurs pays. En moyenne, notre production s'établit à une trentaine de millions de livres. En 1949, la disparition par bouche de ce produit au Canada n'a pas atteint une livre. Par conséquent, très faible consommation par personne.

On entend dire de plus en plus que le produit laitier commercial de l'avenir est la poudre de lait entier. Il s'agit du produit fabriqué par le procédé de la pulvérisation et mis en conserve au gaz. Il ne faut pas s'étonner d'une telle affirmation lorsque l'on connaît les progrès remarquables réalisés dans la fabrication de ce produit depuis un certain nombre d'années. Imaginez les avantages au triple point de vue de l'utilisation, de la conservation et du transport d'un lait réduit en poudre et possédant toutes les qualités du lait nature. Les recherches dans ce domaine continuent toujours et se sont avérées fructueuses pour ce qui est de la reconstitution de la poudre en lait fluide. Ce produit est celui dont la consommation a le plus progressé au Canada en ces dernières années. Le citoyen canadien consommait en 1949 six fois plus de poudre de lait entier qu'en 1939. Notre production varie beaucoup parce qu'elle tend à s'adapter au niveau de la demande du marché domestique et du marché d'exportation. Et si la consommation domestique tend plutôt vers la hausse, il n'en est pas ainsi sur les marchés extérieurs où les problèmes monétaires et la concurrence d'autres pays créent des difficultés. Nous exportons en moyenne environ 40 p.c. de notre production nationale. En 1949, nous avons vendu de la poudre à 49 pays différents. Ce produit se vend particulièrement bien dans les pays chauds.

Il existe d'autres produits concentrés: lait écrémé en poudre, lait de beurre en poudre, etc. On pourrait aussi citer la caséine, produit de consommation industrielle qui a jouit d'une certaine popularité pendant la dernière guerre. Le Canada est en voie d'établir un commerce assez stable pour la poudre de lait écrémé, sous-produit de la fabrication du beurre. Ce produit est appelé à un écoulement plus considérable s'il est de bonne qualité. Les boulangeries peuvent l'utiliser avec avantage dans la fabrication du pain. Mais pour bénéficier de ce marché, il faut que les qualités boulangères du produit soient bonnes, ce qui signifie une fabrication soignée et faite dans certaines conditions. Depuis quelques années, la production canadienne totale dépasse les 60 millions de livres. Nos exportations dépassent généralement le tiers de notre production.

La qualité des divers produits de lait concentré s'améliore graduellement; les moyens de production et de contrôle sont meilleurs. L'industrie est appelée à un bel avenir dans Québec aussi bien qu'ailleurs à la condition que l'on fabrique de bons produits, que l'on soigne également la classification et la présentation. Il s'agit là surtout de l'affaire de deux provinces, Québec et Ontario, qui produisent presque toute la production canadienne. *Nous avons une production qui dépasse de beaucoup nos besoins domestiques.* Il ne faut pas oublier que nous avons donc besoin du marché extérieur. Et la concurrence entre les pays sur une base de qualité ou de prix est forte.

Autres produits

Nous terminerons cette revue par l'étude de la production du miel et des produits de l'érable. Nous pourrions consacrer quelques lignes à d'autres productions mais l'espace fait défaut.

Pendant la période 1945-49, la production canadienne de miel s'est établie à environ 35 millions de livres par année. La production annuelle du miel varie beaucoup. Dans Québec, nous possédons environ le tiers du nombre total des ruches au pays. *Le miel québécois est excellent.* La production canadienne de miel a toujours dépassé les besoins domestiques. Avant la dernière guerre, par exemple, sur une production moyenne totale d'environ 35 millions de livres, nos exportations annuelles atteignaient près de 5 millions de livres. Nous vendions à l'Angleterre et à d'autres pays européens. En 1941, nous avons perdu les marchés européens et nous n'avons pas encore été capables de les reprendre parce que nous sommes devant des concurrents qui vendent moins cher que nous et qui, plus est, subventionnent leur produit. Il faut espérer que la situation finira par s'améliorer et que le gouvernement canadien cessera d'être dans l'obligation d'acheter du miel afin de maintenir nos prix domestiques à un niveau raisonnable.

L'Ontario est la province canadienne la plus grosse productrice de miel. Sa production équivaut généralement à la moitié de la production nationale. Le produit est bien empaqueté et bien présenté. Aussi, prend-il souvent la place du miel québécois dans les épiceries de notre province. Pourtant, sa qualité n'est pas meilleure que celle du nôtre et, parfois, elle est même inférieure. Soulignons, en passant, que nous pourrions facilement augmenter la consommation du miel si seulement plus de gens savaient comment l'employer.

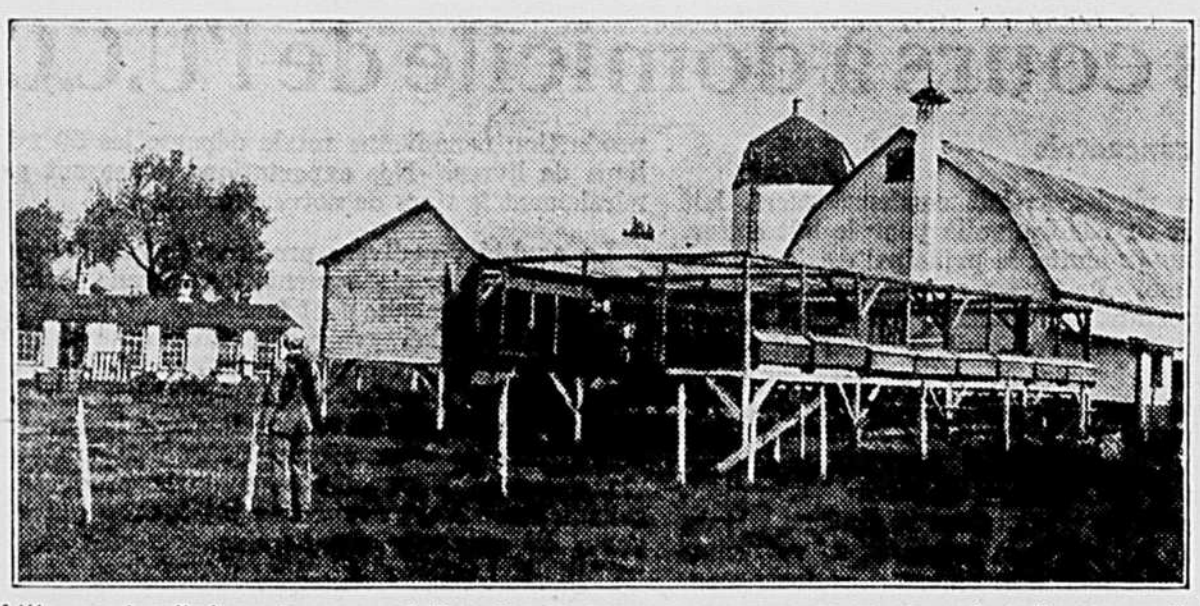
Le sirop d'érable est une industrie typiquement québécoise. Notre province fournit généralement les trois quarts de la production canadienne totale qui, au cours des derniers dix ans, s'est établie en moyenne à 2.75 millions de gallons. Ici encore, la production annuelle varie beaucoup. La production des produits de l'érable se fait aussi en Ontario, dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Dans ces deux dernières provinces, une forte partie du produit est vendue sous forme de crème d'érable et de beurre d'érable, d'où des prix généralement plus élevés que ceux obtenus par nos producteurs.

Le sirop d'érable est un produit de luxe. *Il est très racherché par les Américains surtout depuis que nos producteurs se sont vraiment donné la peine d'améliorer sa qualité et sa présentation.* Nous exportons du sirop et du sucre. Les prix du marché américain établissent généralement les prix du marché canadien même si nos exportations ne dépassent pas, dans l'ensemble, 25 p.c. de notre production totale.

Il existe pour les deux derniers produits un marché industriel, celui de la confiserie. Les manufacturiers de bonbons peuvent parfois se contenter d'un produit d'une qualité inférieure, ce qui aurait peu de chance de trouver preneur pour qui auriat peu de chance de trouver preneur pour consommation à l'état nature.

Questionnaire

1. — *Le citoyen canadien consomme-t-il suffisamment de lait nature?*
2. — *Le Canada produit-il généralement un surplus des différents laits concentrés?*
3. — *Quel est le produit laitier considéré comme le produit de l'avenir?*
4. — *Que savez-vous au sujet de la qualité du miel québécois?*
5. — *Où vend-on notre surplus de sirop et de sucre d'érable?*



L'élevage des dindons et autres volailles chez M. Henri Breault, de Ste-Martine, dont il est question dans le reportage de M. François Fleury, est l'une des occupations les plus payantes de cette exploitation aux productions très diversifiées. (Lire l'article de M. Fleury en page 8).

(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

Le gouvernement...

(Suite de la page 1)

cours des dernières années. Il demande une réduction de la taxe imposée pour permis de tracteur et une réglementation plus uniforme et plus juste. "Les cultivateurs comprennent de moins en moins qu'on les oblige à payer des droits variant de $12. à $20. par année pour parcourir quelques centaines de milles de chemin".

Là-dessus, l'hon. Laurent Barré diffère d'opinion avec l'U.C.C. et le dit. Il tient à attirer l'attention sur un point particulier. Il prétend que le mémoire ne dit pas la vérité. Il contient des chiffres qui peuvent induire en erreur. La taxe minimum pour permis de tracteur est plus basse qu'il n'est dit. Dans la région de St-Hyacinthe, par exemple, elle est de $9.40 pour un tracteur Ford, de $7.30 pour un petit International, etc. Le minimum de $12. lui paraît donc incorrect.

Le secrétaire général de l'U.C.C., M. Thuribe Belzile, explique qu'en plus du permis pour tracteur, le propriétaire doit payer des permis de conduire pour lui et ses fils et un permis de remorque et que le montant cité représente une bonne moyenne.

L'occasion s'offre au premier ministre de rappeler que son gouvernement a diminué les permis de conduire de $5. à $2.50 et même à $1. pour les cultivateurs. Avocat pratiquant autrefois, il dit que nombre de procès avaient pour cause l'entretien des chemins et des ponts. Aujourd'hui le gouvernement entretient tout cela. A la campagne, le gouvernement fait presque tous les travaux publics; il a les chemins à sa charge et paye pour les écoles et les institutrices. Les cultivateurs ont été libérés de leurs charges de voirie et débarrassés des procès. Mais il faut de l'argent pour payer tout cela et il faut le prendre quelque part. On ne peut pas tarir les revenus et augmenter en même temps les dépenses.

Le président général de l'U.C.C. déclare qu'il est au courant de ce que le gouvernement a accompli et qu'il n'en nie pas les bons côtés. Mais quand l'union se présente à Québec, c'est pour exposer les demandes des cultivateurs.

L'INGRATITUDE AGRICOLE

Le premier ministre révèle à ce moment la raison apparente de son mécontentement : "Il n'y a pas dans votre mémoire de soupçon de merci pour les immenses améliorations dont jouit la province. Dans tout l'univers, il n'y a pas une classe agricole si généreusement traitée que celle de la province de Québec".

Le président général de l'U.C.C. dit ici : "Ce que nous avons, nous le savons; ce que nous n'avons pas, nous le demandons".

L'hon. Duplessis reprend le même thème. "Votre mémoire n'est fait que de demandes. Il n'exprime pas de reconnaissance pour les bienfaits. C'est pas correct. On veut que votre mémoire, qui est public, représente les faits. Il ne dit pas toute la vérité..."

Le premier ministre reparle ici du comité consultatif demandé par l'U.C.C. Il remarque que trois cultivateurs font partie du gouvernement à titre de ministres et que c'est là un comité consultatif merveilleux.

Les délégués de l'U.C.C. observent pour leur part que, sur les 7 ou huit ministres présents, il y a quatre avocats...

LES CONVENTIONS COLLECTIVES

On en est rendu aux conventions collectives. La partie du mémoire qui s'y rapporte est lue par M. Marion et il s'ensuit une assez longue discussion.

Le premier ministre parle longtemps sur la question et il est manifeste que sa conception des conventions collectives agricoles n'est pas du tout celle de l'U.C.C. — Il est visible que sa vaste intelligence n'a pas saisi la demande formulée. Néanmoins, il en discourt longtemps. Sa première observation, c'est qu'il aurait demandé à l'U.C.C., voilà un an et demi, de préparer un projet de loi. Vous m'apportez ce projet aujourd'hui, continua-t-il, et vous voulez qu'il passe à la présente session. "Trouvez-vous ça loyal ?"

L'hon. Duplessis développe alors ce qu'il entend par conventions collectives. Il prétend qu'elles touchent à l'ordre international. Vous ne pouvez pas, dit-il, usurper des fonctions qui appartiennent aux provinces. C'est basé sur la prépondérance. Il faut savoir aussi que la différence est grande entre cultivateurs et ouvriers et que ce qui convient aux uns ne convient pas aux autres ou vice versa. Il y a beaucoup de temps perdu à cause de théories utopiques. Les conventions toucheraient des produits qui viendraient d'ailleurs. Il y a des journalistes d'une prétention et d'une fatuité incommensurables qui pensent que le sort du monde dépend de la goutte d'encre qu'il y a au bout de leur plume... Il y a des produits qui viennent d'Europe et des Etats-Unis sur nos marchés; nous ne pouvons pas les empêcher. Nous avons fait une loi contre la margarine, mais nous ne pouvons pas taxer les huiles. Je ne voudrais pas, dit le premier ministre, poser un acte qui serait pour la classe agricole que nous avons aidée un recul considérable. A ce point, il cite comme exemple de projet utopique la Cité-Jardin de Montréal. Il conclut : "Méfiez-vous de ces théories qui paraissent bien comme de faux diamants".

LES VRAIES CONVENTIONS

A cela, le président général de l'U.C.C. répond que les conventions collectives ne touchent ni à l'ordre national ni à l'ordre international. Elles sont très simplement, dans une région donnée, des ententes sanctionnées par la loi entre acheteurs et producteurs agricoles. Et M. Marion donne un exemple pratique: la vente du bois de pulpe dans sa région.

L'hon. Duplessis réplique que rien ne doit être fait pour gêner la liberté. Que chacun vende selon ses prix ! Approuver les conventions collectives agricoles, ce serait faire "une loi désastreuse".

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Laurent Barré, est bien aussi de cet avis. Il soutient en plus que la loi serait inapplicable. Je prendrai, dit-il, un exemple vivant. Le meilleur système de convention collective ne peut dépasser ce qui existe quant au marché du lait à Montréal. C'est un marché fermé et la Commission de l'Industrie laitière est incapable de faire observer ses ordonnances. Car si le marché du lait est un marché fermé par la nature du produit, lui, ne l'est pas. Comment appliquer les conventions collectives ? C'est impossible, affirme le ministre.

A ce moment, la cigarette est bannie... par convention collective. "Voulez-vous pas fumer, dit le premier ministre; j'ai le rhume". De fait le premier ministre combat une grippe et, bien que fatigué, continue son âpre besogne.

Revenant aux conventions collectives, M. Abel Marion déclare : "J'ai l'impression très nette que ce passage du mémoire représente bien ce que veulent nos gens".

Le premier ministre assure qu'il a l'impression contraire.

L'hon. Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse, et l'hon. Patrice Tardif, ministre d'Etat, affirment que, dans leurs comtés, les cultivateurs ne savent pas ce que c'est qu'une convention collective agricole. M. Hercule Riendeau, député de Laprairie-Napierville, tente de dire la même chose. L'hon. Duplessis reprend : "Cessons de demander de prétendues réformes qui font perdre à l'homme sa dignité humaine. Il faut que le cultivateur reste maître sur sa terre".

ON CONTINUE...

M. Abel Marion dit qu'il serait assez facile de fournir des réponses précises aux allégations qui ont été faites, mais que ce serait allonger indéfiniment une séance qui prend déjà du temps précieux. Il poursuit donc la lecture du mémoire.

Il vient d'être question d'une loi de relations agricoles. Le premier ministre déclare que c'est "infaisable". Quant à lui, il n'a pas d'autre chose en vue que le bien des cultivateurs. A 61 ans, il a de l'expérience. La loi demandée, "ça tient pas debout". Elle a été conçue par des idéalistes bien intentionnés et par quelques autres qui ne l'étaient pas. C'est "archiridicule". Dans le commerce des produits agricoles, c'est le bon sens qui veut qu'une loi comme ça atteigne le domaine international, national et interprovincial.

L'hon. M. Tardif plaisante : "C'est du volontariat obligatoire" !

L'hon. M. O. Gagnon, trésorier provincial, dit que, dans sa région, des tourbières ont été exploitées pendant la guerre et qu'on vendait aux Etats-Unis. Mais aujourd'hui les Européens reprennent le marché américain. En quoi les conventions collectives régleraient-elles ce cas-là?...

M. Jean-Baptiste Lemoine, vice-président général de l'U.C.C., répond qu'aussi il ne s'agit pas de cela. Il dit, par un exemple, en quoi consiste la convention collective agricole demandée. Il affirme que les cultivateurs veulent la loi qui est ici demandée.

L'hon. Tancrède Labbé, ministre d'Etat, chuchote qu'il est pour la concurrence en matière commerciale.

L'hon. M. Duplessis dit finalement qu'il est opposé aux mauvais remèdes qui tuent "le gars au lieu de le guérir".

Citant le cas d'un directeur de coopérative qui se moquait de l'intérêt commun, l'hon. Barré dit qu'il n'y a rien à faire tant qu'on n'aura pas réussi à inculquer aux cultivateurs une autre mentalité que celle-là Je refuse de faire une loi qui oblige le cultivateur à faire

(suite à la page 17)

VENTE SPECIALE!



CHRONOGRAPHE

Seulement **$6.95** BONNE MONTRE AVEC AIGUILLE A ARRET

Mouvement suisse. Cadran lumineux. Mesure la durée de la vitesse. A l'épreuve des chocs. Anti-magnétique. Boitier plaqué couleur or. Verre incassable. Aiguille-seconde trotteuse. Courroie en véritable cuir. Pleinement garantie. (Bracelet-expansion 75c de plus).

Canadian Precise Watch Co.
Dépt. F. Brunswick Ave. Tor.
Envoyez bon-poste ou C.O.D.

COUVOIRS COOPERATIFS DE LA PROVINCE DE QUEBEC 1951 POUSSINS CERTIFIÉS

Les Couvoirs Coopératifs Certifiés

sont reconnus, non seulement dans la province, mais ailleurs au Canada et aux Etats-Unis, comme producteurs de poussins de haute qualité.

LES COUVOIRS COOPERATIFS CERTIFIES OPERENT SOUS LA SURVEILLANCE DU MINISTERE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE

LES POUSSINS CERTIFIES DES POUVOIRS COOPERATIFS VOUS OFFRENT LES MEILLEURES GARANTIES DE QUALITE

DEMANDEZ INFORMATIONS ET PRIX

COUVOIR COOPERATIF DE
Marieville
Etabli en 1932 — Approuvé
Achetez vos poussins de qualité garantie. Expédiés transport PAYE.
Choix de 6 races à 1 jour ou en croissance. Dindonneaux bronzés.
Geo.-H. ARES, gérant

COUVOIR COOPERATIF DE
St-Antoine
Comté Verchères
Demandez notre liste de prix.
Capacité : 108,000.
Races : : P.R.B., L.S., hybrides.
Epreuve : Rapide.
Réaction : 0%.
Poulettes de 4 semaines et plus à vendre.
Thos MARCHESSAULT, gér.

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE DE
St-Augustin
Comté de Portneuf
Capacité : 66,000 oeufs.
Races : P.R.B. — L.B.
Hybrides — R.I.R.
Epreuve rapide.
Réaction : 0%.
Raymond COTE, gérant

COUVOIR COOPERATIF DE
St-Eugène
Capacité : 16,000 oeufs.
Races : New-Hampshire, Sussex
Hybrides : N.H. avec Sussex.
Eugène FRECHETTE, gérant

COUVOIR COOPERATIF DE
St-Isidore
Comté de Dorchester
Epreuve : rapide.
Réaction : 0%.
Capacité : 72,000 oeufs.
Races : P.R.B. — N.H. — L.S. Hybrides.
Epreuve : rapide.
Réaction : 0%.
Benoît PARENT, gérant

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES FERMES DU NORD
St-Jovite
Comté de Terrebonne, C.P. 40
Capacité : 32,000 oeufs par semaine.
Races : P.R.B.
Hybrides : N.H. x P.R.B.
Yyandotte : N.H.
Epreuve rapide avec Antigen Connaught.
Réaction : 0%.
Gabriel LAJEUNESSE, gér.

COUVOIR COOPERATIF DE
Ste-Louise
L'ISLET
Capacité : 85,000 oeufs.
Races : Broad-Breast.
P.R.B. x N.H. — Dindes bronzées.
Epreuve rapide.
Réaction : 0%.
Martial TARDIF, gérant

COUVOIR COOPERATIF DE DINDONS
St-Pamphile L'Islet
Capacité : 26,000 oeufs.
Races : Bronzé : Standard-Broad Breast, Broad-Breast x Standard (Hybride).
Réaction : 0%. Reproducteurs de qualité, éleveurs d'expérience. L'an dernier, un résultat d'éclosion de 72% pour la saison d'incubation, sujet rejeté non compris.
Edmond LEVESQUE, gérant

SYNDICAT AVICOLE DE
Vallée Jonction
Beauce
Capacité : 66,000 oeufs.
Races : P.R.B. — N.H.R. — L.S. P.R.B. x N.H.R., L.S x NH.R.
Réaction : 0%.
Valérien CLOUTIER, gérant

RACES : — P.R.B., Plymouth Rock barrée; L.B., Leghorn blanche; N.H.A., New-Hampshire rouge; L.S., Light Sussex; P.R.B. x N.H., hybrides de Plymouth Rock barré avec New-Hampshire.
DINDES : — B.B., broadbrested; B., bronzés; STD., standard.



Le concours d'épargne des caisses acadiennes

CAISSE DE ST-ANTOINE

Les rapports du concours d'épargne de la Fédération des Caisses populaires acadiennes indiquent que c'est encore la caisse de Saint-Antoine qui s'est classée première pour le mois de novembre. Elle a réussi à conserver la première place avec une avance de 6,544 points sur sa plus proche concurrente.

Le mois de novembre fut particulièrement brillant pour cette Caisse puisqu'elle a vu son actif augmenter de $4,193 et que 14 nouveaux sociétaires sont venus grossir ses rangs.

C'est la deuxième fois que cette caisse se classe première de la province. En septembre, elle dépassait toutes ses concurrentes pour prendre la première place et la conserver depuis. Tout de même, la lutte n'est pas terminée et les rapports qui arrivent de partout indiquent que le mois de décembre pourrait bien causer des surprises.

Fait intéressant à noter, la Caisse de Saint-Antoine a montré du progrès pendant tout le concours. Les chiffres suivants indiquent bien les progrès réalisés:

Mois	Augmentation	Nouveaux Sociétaires
Janvier	$ 1,446	4
Février	1,881	3
Mars	143	0
Avril	1,691	10
Mai	1,359	4
Juin	690	2
Juillet	118	5
Août	1,192	3
Septembre	5,785	8
Octobre	1,311	3
Novembre	1,192	14
	19,908	65

La propagande se continue sans répit à Saint-Antoine et le gérant de la caisse, M. Euclide Léger, mérite des félicitations pour son magnifique travail. Il faut ajouter que le dévoué curé de la paroisse, M. l'abbé Camille Vautour, ne perd jamais une occasion de dire un bon mot en faveur de la cais-

(Suite à la page 14)

Le gouvernement...

(suite de la page 16)

de force ce qu'il ne veut pas faire de bonne volonté.

LES ASSURANCES DE L'U.C.C.

Songeant sans doute aux bienfaits sans récompense, le premier ministre dit ici au président général de l'U.C.C.: "C'est nous qui vous avons permis de faire de l'assurance. Est-ce que ça va bien?"

En réalité, les deux services d'assurance de l'U.C.C. ont été fondés, l'un en 1936, et l'autre en 1944, alors que l'hon. Adélard Godbout était premier ministre.

LA MARGARINE

Après cette digression, le président de l'U.C.C. fait remarquer qu'il appartient au gouvernement de faire connaître ses mesures favorables. Ce à quoi l'hon. M. Barré répond qu'il ne lui reste pas de temps pour cette tâche. Quant à l'hon. M. Sauvé, il reproche à l'U.C.C. de ne pas louer les bienfaits du gouvernement: "Quand vous les connaissez, vous n'en parlez pas non plus".

Et on glisse à la margarine. Le mémoire redit au sujet de la loi qui prohibe ce produit "l'admiration et les sincères remerciements" des membres de l'U.C.C., mais demande qu'elle soit partout appliquée.

L'hon. M. Duplessis affirme comme procureur général n'avoir jamais reçu d'indications précises au sujet de la violation de la loi. Il a besoin de collaboration pour que la loi soit appliquée. Soumettez-nous des cas précis, assure-t-il, et nous interviendrons.

INDUSTRIE LAITIERE

En cette partie du mémoire, l'U.C.C. demande de légaliser une faible retenue sur les payes de produits laitiers pour fins d'organisation et de publicité. On demandait aussi la prime sur le fromage.

Très vite, le premier ministre répond: "Vous dites que les cultivateurs veulent souscrire. Qu'est-ce que vous avez besoin d'une loi?"

Cependant, l'hon. Tardif opine que le principe est bon. C'est pousser le cultivateur à s'aider le premier. L'hon. M. Barré est aussi du même avis. On demande à qui les fonds seraient remis et M. Marion précise que ce serait à un organisme constitué de représentants de l'U.C.C., de la Coopérative Fédérée et d'associations de producteurs de lait.

Un bon point pour tout le monde... Et cependant, le premier ministre ne peut s'empêcher de dire encore: "La teneur générale de votre mémoire n'est pas ce qu'elle devrait être. Il y a des choses qui sont dites et qui ne devraient pas l'être. Il y a des choses qui ne sont dites et qui devraient l'être".

TRACTEURS ET PELLES

Cette partie du mémoire, en somme, demande des octrois moins restreints et prie que les travaux accomplis à l'aide de tracteurs à chenille et de pelles mécaniques soient facilités. Il y a unanimité sur les bons résultats de la besogne accomplie.

L'hon. M. Barré déclare que, depuis qu'il est ministre, les octrois aux fins indiquées ont été augmentés d'année en année, mais que les travaux doivent être exécutés sans gaspillage et qu'un contrôle est nécessaire. L'hon. M. Gagnon affirme qu'on dépense, depuis trois ans, de 6 à 7 millions par année en travaux de drainage. On loue ces travaux d'amélioration. L'hon. M. Tardif assure que d'ici peu tout va être fait. Et l'hon. Duplessis de reprendre la note aigre-douce: "Tout le monde va savoir que c'est fait indépendamment du mémoire de l'U.C.C. ..."

FORET ET BUCHERONS

En bref, le mémoire de l'U.C.C. demande, au sujet de la conservation des forêts, "d'entreprendre auprès des intéressés une propagande méthodique tendant à garantir la permanence et même l'accroissement du revenu de la forêt". Pour les bûcherons, il réclame des conventions collectives de travail.

Le premier ministre énumère les grandes réformes forestières exécutées par son gouvernement et conclut: "Tout ce que vous demandez, c'est fait depuis quatre ou cinq ans". Voilà donc une demande accordée!...

Par contre, l'hon. M. Duplessis dit que la convention collective de travail, statuant sur un état permanent, "est inapplicable dans les chantiers où le travail est saisonnier". Il y a dans les chantiers de la propagande communiste. Mais si les Canadiens voulaient s'aider, ces gens-là iraient dehors. Si le gouvernement est obligé de tout faire, il va le faire.

PAS ASSEZ DE SUCRE

Il ne s'agit pas de la Raffinerie de St-Hilaire, heureusement demeurée en dehors du débat. Mais des ministres expriment de nouveau l'avis que le mémoire de l'U.C.C. n'est pas assez riche en louanges à l'adresse du gouvernement. L'hon. M. Barré, fertile en comparaisons, dit qu'il s'agit d'une tarte à la rhubarbe dans laquelle on voudrait plus de sucre...

Quant à l'hon. M. Sauvé, selon le "Soleil", il s'est exprimé ainsi: "Votre mémoire me semble fait pour dire que l'U.C.C. a fait beaucoup et que le gouvernement a fait peu. Quand il y a eu quelque chose de fait, ce le fut par l'U.C.C. avec l'aide parfois du gouvernement, semblez-vous dire. Quand le gouvernement a fait quelque chose seul, vous n'en parlez pas".

ET LA VOIRIE

Le dernier article du mémoire a trait à l'entretien des chemins gravelés et à la destruction des mauvaises herbes. Il n'est pas beaucoup mieux accueilli que les passages précédents.

L'hon. M. Talbot trouve mesquin qu'on parle de mauvaises herbes quand les trois cinquièmes de son budget sont dépensés pour la voirie rurale.

L'hon. M. Duplessis est scandalisé: "Vous ne pensez pas qu'il est important de remercier le gouvernement. Il faut toujours avoir du coeur".

Le président général de l'U.C.C. avait déjà dit auparavant que, dans l'ensemble, le mémoire exprimait une gratitude assez marquée. "Etes-vous vraiment sous l'impression, ajoute-t-il à ce moment, que ce mémoire vous est défavorable? Il est sûrement rédigé sans aucune animosité".

Le premier ministre ne veut rien entendre: "Ce n'est pas de l'animosité; c'est rien que du parti-pris". Votre mémoire indique une mentalité malheureuse. Vous parlez pas d'électrification rurale. Vous en dites pas un mot. Pourquoi pas dire le bien? Votre mémoire ne représente pas l'opinion de la masse des cultivateurs. Faisant allusion aux mauvaises herbes, le premier ministre dit encore: la principale chose fauchée, c'est la vérité. C'est pas des éloges qu'on veut; on n'a pas besoin de ça, mais c'est la justice. Et s'adressant à M. Marion avec lequel il avait échangé divers propos, il fait allusion à un grand journal de Montréal: "Vous n'avez pas le sens du **devoir** que vous aviez auparavant".

TOUT FINIT...

La lecture du mémoire est achevée. Le président général de l'U.C.C. s'est tiré allègrement d'un débat inattendu et dont le ton semble avoir été volontairement désagréable. Il exprime les remerciements d'usage. Il note particulièrement que le premier ministre et quelques-uns de ses collègues ont accordé à l'U.C.C. beaucoup de temps en dépit des travaux de la session. Il conclut en disant que le mémoire présenté, s'il a le malheur de n'être pas au goût de tout le monde, représente les sentiments et les vues des cultivateurs qui appartiennent à l'U.C.C.

Le premier ministre prononce sa dernière allocution. Nous avons reçu l'U.C.C. avec plaisir, dit-il. Nous avons aidé pour votre assurance; nous avons aidé pour vos caisses populaires... Nous avons aidé la classe agricole autant que c'est humainement possible. Il n'y a rien de parfait. L'immense majorité de la classe agricole est, comme la bonne terre, reconnaissante. Votre mémoire oublie certaines choses. C'est encore février, nous vous souhaitons une bonne année. Nous prendrons les moyens de réaliser ce qui peut être bon. Mais dans les suggestions que vous faites et qui sont impraticables, nous verrons des chemins où il ne faut pas aller. Bonne, heureuse et sainte année!

Le premier ministre se retire aussitôt, car il doit assister à la Chambre à une séance de Comité. Moins pressés, quelques-uns de ses collègues continuent la conversation avec les membres de l'Exécutif de l'U.C.C. Ils se sont davantage ancrés dans l'opinion que le mémoire soumis n'était pas assez élogieux et donc injuste à leur endroit.

Apparemment, ce n'est pas au Parlement, mais à l'Eglise, qu'on chante le verset suivant du psaume: "Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam... Pas à nous, Seigneur, pas à nous, mais à votre nom donnez la gloire!"

25% Plus de crème
Plus de profits



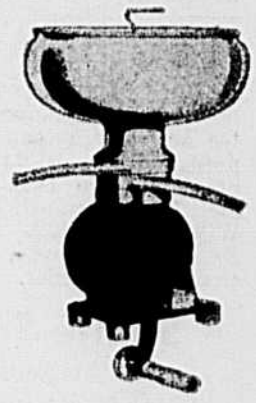
Si vous écrémez à la main... si vous employez un ancien séparateur à l'eau... ou un vieux séparateur centrifuge usé... une nouvelle écrémeuse De Laval, en toute probabilité, retirera 25% plus de crème de votre lait.

La crème sera de première qualité, ce qui vous vaut un meilleur prix.

Pourquoi vous priver d'un revenu additionnel quand vous pouvez faire au moins 25% de bénéfice de plus? Une nouvelle écrémeuse De Laval se paiera d'elle-même en revenus additionnels pour vous... et continuera à gagner plus durant des années.

Il y a un modèle d'écrémeuse De Laval de grosseur convenant à chaque besoin et à chaque bourse... il y en a une justement pour vous. Consultez votre agent De Laval aujourd'hui même.

Ne vous imaginez pas que le fait qu'une écrémeuse De Laval est la meilleure qu'on puisse acheter, signifie qu'elle dépasse vos moyens. Les De Laval coûtent moins cher par année d'usage... et le prix de la De Laval "Junior Series" se compare aux plus bas.

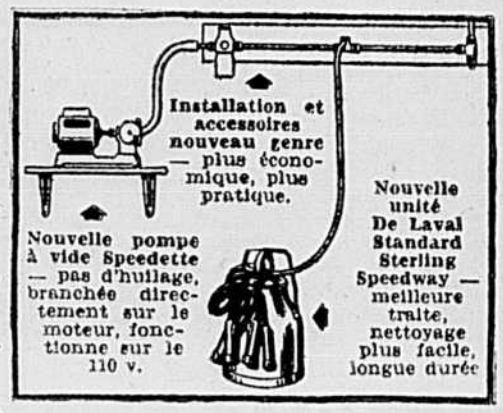


VERSEMENTS FACILES

De Laval
LA CIE DE LAVAL LTÉE
PETERBOROUGH
Québec • Montreal
Winnipeg • Vancouver • Moncton
DE LAVAL

La Cie De Laval Ltée, Dépt P-39
135 rue St-Pierre, Montréal
S.V.P. m'envoyer vos imprimés gratuits sur:
☐ Séparateur De Laval "World's Standard Series".
☐ Séparateur De Laval "Junior Electro Series".
☐ Séparateur De Laval "Junior Series".
NOM .....
ADRESSE .....
PROV .....

LA NOUVELLE DE LAVAL STERLING SPEEDETTE
Spécialement conçue pour les cultivateurs qui traient huit vaches ou moins!



La nouvelle trayeuse De Laval Sterling Speedette a été conçue particulièrement pour le cultivateur qui traie 8 vaches ou moins. Votre portefeuille peut se la permettre — et vous ne pouvez vous permettre de vous en passer! Elle épargne jusqu'à 54 pleines journées de travail dans une année sur un troupeau de 8 vaches, vous sauve de nombreux pas, termine la traite en la moitié du temps et vous donne une plus grande quantité de meilleur lait. Allez la voir aujourd'hui!

Convocations

DIMANCHE, LE 18 FEVRIER

Armagh, (Bellechasse),
Chartierville,
Lac Saint-Paul, (Rimouski),
L'Esprit-Saint,
Manseau,
Rivière Davy,
Rochebeaucourt, (Abitibi),
Sainte-Blandine,
Saint-Mathias,
Sainte-Rose de Poularies,
Wotton.

LUNDI, LE 19 FEVRIER

Notre-Dame-de-la-Paix,
Sainte-Irène de Laferté, (Abitibi),
Sainte-Ursule.

MARDI, LE 20 FEVRIER

Saint-Romain,
Saint-Camille, (Wolfe),
Saint-Honoré, (Chicoutimi),
Saint-Marcel, (Richelieu),
Saint-Stanislas de Kostka.

MERCREDI, LE 21 FEVRIER

Ancienne Lorette,
Arthabaska,
Danville,
Saint-Augustin, (Portneuf),
Saint-Charles, (Bellechasse),
Saint-Isidore, (Compton).

Remerciements à saint Isidore

Mme Achille Tremblay, de Ste-Claire, comté de Dorchester, remercie saint Isidore pour la constante protection qu'il lui a toujours témoignée et pour de nombreuses faveurs obtenues.

M. N. Guillemette, de Standon, comté de Dorchester, est aussi reconnaissant au saint Patron de la classe agricole pour avoir obtenu, par Son intercession, des guérisons d'animaux.

Sainte-Angèle

(Maskinongé)

Voici comment se compose notre nouveau bureau de direction: président, M. J. Baril; vice-président, M. Léo Plante; directeurs: MM. L. Leblanc, B. Beauregard et Willie Branchaud. M. l'abbé C.-E. Camirand, curé, accepta la charge d'aumônier.

Sainte-Sophie

(Mégantic)

Une cinquantaire de cultivateurs étaient présents à notre réunion de janvier. On a élu un nouveau bureau de direction ainsi formé: président, M. R. Létourneau; vice-président, M. J. Dubois; directeurs, MM. H. Breton, C. Ruel, G. de Billy, W. Dargy, R. Gendreault et R. Laflamme. M. l'abbé Proulx est l'aumônier de notre syndicat. Il nous encourage beaucoup dans notre mouvement. MM. Bernard Chagnon, gérant de la Coopérative avicole de Victoriaville, et Brosseau, instructeurs avicole, nous ont entretenu d'aviculture et du marché de la viande de volaille et des oeufs pour l'année 1951, qui, nous l'espérons, sera une année de progrès pour le syndicat. L'an dernier, il comptait 60 membres. Notre objectif est d'au moins 75 membres sur une population de plus de cent cultivateurs.

A. VIGNEAULT, secrétaire.



Sainte-Barbe

(Huntingdon)

A notre réunion du 18 janvier, le président remercia les membres d'être venus en si grands nombre, prouvant ainsi qu'ils s'intéressent de plus en plus à leur association professionnelle. Il dit un mot de la retraite sociale qui devait débuter prochainement et demanda qu'il y eût au moins six membres qui assistent à cette retraite. Le député fédéral, M. Robert Cauchon, traça un tableau des activités du gouvernement fédéral au cours de la dernière session et promit de nous soutenir en Chambre. Il demanda aux cultivateurs de s'unir et de faire pression auprès du gouvernement. M. Deniger, agronome, à l'emploi de la Shawinigan, donna des explications sur le système de ventilation électrique des étables et le chauffage des laiteries. En terminant, M. le curé donna quelques conseils et un mot d'encouragement.

M. PINSONNEAULT, secrétaire.

Saint-Ephrem

(Beauce)

Notre syndicat tenait récemment sa première assemblée générale de l'année sous la présidence de M. Napoléon Mathieu. Une centaine de personnes étaient présentes. On remarquait des dames et des jeunes gens qui s'intéressent à la classe agricole. M. l'abbé A. Labbé, curé de la paroisse, était également présent, de même qu'un invité sppécial, M. Napoléon Veilleux. M. Mathieu félicita la nombreuse assistance et remercia ceux qui ont commencé à faire fonctionner leurs équipes d'étude. Il invita les autres à se mettre en branle. C'est par l'étude, dit-il, qu'on réussira à résoudre les problèmes. Il insista fortement auprès des membres présents leur demandant de prier pour nos quatre grandes figures disparues qui ont tant travaillé pour notre cause, en particulier pour feu le chanoine Grondin, qui n'était pas un inconnu dans la région. M. Veilleux a exposé comment produire du lait à meilleur compte. Il conseilla de réduire les troupeaux, de faire pacager les vaches plus près des bâtisses. Il dit un mot de la culture herbagère, de celle du chou de Siam, de l'importance d'un bon taureau. Prenant la parole, M. le curé nous exhorta à soutenir notre Union. Ce n'est pas le temps de l'abandonner, dit-il, lorsque tous les groupements ont les yeux dessus. En terminant, le président dit un mot de la vente des terres aux commerçants. Si vous en avez à vendre, dites-le au service régional d'établissement de l'U.C.C., adressez-vous à M. E. Bolduc. Au sujet de la nouvelle union des bûcherons, M. Mathieu déclare qu'elle n'est pas établie sur des bons principes. Notre syndicat comte à l'heure actuelle 134 membres en règle, grâce au bon travail des propagandis- qui n'ont pas encore terminé leur travail.

C.-E. BERTRAND, secrétaire.

La Pérade

(Champlain)

A notre récente assemblée de l'U.C.C., le secrétaire invita M. Réal Cossette, agronome, à agir comme président intérimaire. M. Cossette, qui avait été nommé pour s'occuper d'organiser un service d'insémination artificielle à la Pérade, présenta les conférenciers à l'assemblée.

M. Fernand Beaudet, agronome spécial, propagandiste en industrie animale, invita les cultivateurs à suivre ls directives des spécialistes en insémination artificielle et souhaita à tous beaucoup de succès dans l'élevage des bovins laitiers. Il appuya sur l'alimentation et offrit son entière collaboration aux éleveurs.

M. Claude Hayes, agronome, rappela les origines de l'insémination artificielle, particulièrement celles du centre de Saint-Hyacinthe en 1948. Il explique la technique de l'insémination et des opérations nécessaires.

M. Louis-Nazaire Saint-Pierre, gérant du Centre d'insémination de Saint-Syacinthe, expliqua les règlements des cercles d'élevage avec le service d'insémination artificielle. Il y en a 27 dans la province. Le conférencier nous explique ensuite des attributions: 1o diriger le Centre de Saint-Hyacinthe; 2o entraîner les inséminateurs; 3o acheter les taureaux; 4o organiser les cercles dans la province.

Il dit qu'un seul taureau Holstein est classé extra dans la province, et ce taureau est à Saint-Hyacinthe. Les dépenses approximatives pour organiser un service d'insémination dans une paroisse s'élèvent à $500. Après quelques explications sur la psychologie de l'ovaire et l'épreuve de la progéniture, M. Saint-Pierre énuméra les quatre facteurs de succès en insémination artificielle: 1o bons taureaux; 2o bons membres; 3o bons inséminateurs; 4o bonnes vaches.

Il termine en présentant ses meilleurs souhaits de succès. Le R. F. directeur de l'Ecole d'agriculture dit quelques mots d'encouragement et les conclusions sont tirées par M. l'abbé Marcel Boisvert, qui n'a pas manqué l'occasion de souligner tous les bienfaits qu'il y a à faire partie d'un groupement de ce genre.

Marcel BOISVERT, ptre.

Avons-nous fait fausse route ?

"L'Avenir Agricole de l'Ardèche", hebdomadaire agricole de France, se pose nettement la question dans l'entrefilet qui suit et y répond affirmativement. La situation est passablement identique chez nous. Après avoir lu l'extrait suivant de l'article en question, répondons-y à notre tour bien franchement.

"Nous avons cru que nous pourrions tout résoudre par notre travail acharné et par celui que nous avons imposé à notre femme et à nos enfants, au point de leur faire prendre quelquefois en horreur la vie paysanne.

Nous avons cru que nous pourrions tout résoudre en demeurant courbé à longueur de journée sur notre champ... sans jamais relever la tête, pour regarder autour de nous les problèmes qui se posent devant notre profession, et surtout sans jamais trouver la possibilité, bien entendu, de consacrer à la solution de ces problèmes un peu de notre temps et de nos efforts.

Il faut, pour que tout cela change, que nous ayons le souci de donner à nos fils et à nos filles une formation qui leur permette de comprendre, mieux que nous ne les avions compris nous-mêmes, les problèmes techniques, économiques et sociaux qui se posent devant notre profession, qui leur donne aussi la volonté de les résoudre".

CRIBLURES...

(suite de la page 3)

le même communiqué. Heureusement que dans le Québec se succédané du beurre n'a pas droit de cité. Autrement il y a longtemps que le beurre, et avec lui tous les autres produits laitiers, serait déclassé. Encore là le gouvernement qui a posé l'interdiction en temps opportun mérite des éloges de la classe agricole. On n'a certes pas manqué de lui en faire. A contretemps même, puisqu'un critique, bienveillant du reste, en a compté dix-sept dans la seule "Terre de Chez Nous". Quant à l'U.C.C., les compliments ne se comptent plus. Ceux qui ont parlé en son nom ces jours-ci à Québec ont fait à l'adresse de l'administration provinciale le compliment joliment tourné que voici: "Nous tenons à vous dire l'admiration sincère et les sincères remerciements de tous nos membres, et même de tous les cultivateurs de notre province, pour votre législation interdisant la vente de la margarine dans la province de Québec." En matière de compliments, en voilà au moins un, et de fraîche date encore, qui devrait faire plaisir à ceux qui se nourrissent de cette denrée impérissable.

B. BERUBE





Tous les mardis, à 4 h. 30 p.m., sur le réseau français de Radio-Canada, Radio Collège présente le Radio-Théâtre de l'histoire. Après avoir évoqué les figures d'Iberville, de Talon, et de Montcalm, il présentera en cinq épisodes une dramatisation de la carrière de sir John Macdonald. De gauche à droite, dans la photo, on remarque trois collaborateurs de cette émission, MM. Marc Thibault, J.-L. Paris et J.-M. Poirier. Ce dernier, tenant un train miniature, évoque l'établissement par Macdonald du premier chemin de fer transcontinental. Posés sur la carte du Canada, un échiquier et ses pièces évoquent la carrière de l'homme d'Etat canadien.

L'Exécutif de

L'Union catholique des Cultivateurs

PRESIDENT GENERAL : M. Abel MARION, Sainte-Edwige, Compton.

AUMONIER GENERAL : le Rév. Père Léon LEBEL, S.J., 515, avenue Viger, Montréal.

AUMONIER ADJOINT : le Rév. Père Engelbert LACASSE, S.J., 14, rue Dauphine, Québec.

VICE-PRESIDENT GENERAL : M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu.

VICE-PRESIDENT GENERAL : M. Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P.Q.

DIRECTEURS GENERAUX :

M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet;

M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.

M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac-St-Jean;

M. Napoléon MATHIEU, St-Ephrem, Beauce.

SECRETAIRE GENERAL : M. Thuribe BELZILE, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Nécrologie

On recommande aux charitables prières des membres de l'U.C.C. et des lecteurs de la "Terre de Chez Nous" l'âme de

Mme Angeline Faucher, décédée à Saint-Modeste, comté de la Rivière-du-Loup, le 11 janvier dernier, à l'âge de 78 ans. La défunte était l'épouse de M. Louis Faucher, la soeur de la Révérende Soeur Rose-Aimée, des RR. SS. de la Charité de Montréal. Elle laisse aussi dans le deuil ses fils : Jules, Henri et Roger, membres du syndicat de l'U.C.C. de Saint-Modeste.

* * *

M. Gustave Gamache, décédé à l'Hôpital du Précieux-Sang, le 25 janvier dernier. Le regretté défunt laisse dans le deuil MM. Pierre et André-Charles Gamache, Alfred Saindon, Gabriel Gamache, secrétaire du cercle Lacordaire ainsi que M. l'abbé Robert Saindon, de Saint-Modeste.

* * *

M. Oscar Lauzon, décédé le 27 janvier dernier, à l'âge de 57 ans. Le défunt était l'époux d'Elisabeth D'Amours. Il était membre du syndicat de l'U.C.C. d'Oka.

* * *

M. Bernard Vinet, décédé le 26 janvier dernier, à l'âge de 50 ans. Le défunt était président du syndicat de l'U.C.C. de Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly.

Aux familles éprouvées, l'U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" expriment leurs vives et sincères condoléances.

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays.
MARION & MARION
Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien
3467, rue Simpson
MONTREAL

Le service de Librairie de l'U.C.C. fournit aux cultivateurs de langue française toutes les publications dont ils ont besoin. L'ADRESSE : 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

A remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de six dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous" pour l'année courante.

Nom .....

Paroisse .....

Bureau de Poste .....

Comté .....

L'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS seulement est de $1.00 par année ou de $2.50 pour trois ans.

M. Marion au comité de la main-d'oeuvre

L'hon. Milton E. Gregg, ministre fédéral du Travail, vient de produire la liste des chefs des divers groupes de la nation qui feront partie de l'important comité consultatif national de la main-d'oeuvre

Neuf Canadiens de langue française en font partie, dont M. J.-Abel Marion, président général de l'U.C.C. et vice-président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, et M. Gérard Picard, président de la Confédération canadienne des travailleurs catholiques du Canada (C.T.C.C.).

Ce comité sera présidé conjointement par MM. Arthur MacNamara, sous-ministre du Travail, et Norman Robertson, greffier du conseil privé. Les membres nommés représentent le travail organisé, les patrons, l'agriculture, les femmes du Canada, les anciens combattants, et les divers services gouvernementaux intéressés.

Pour l'agriculture, outre M. Marion, le ministre a nommé M. Georges Robertson, secrétaire du Saskatchewan Wheat Pool, de Regina. Le délégué du ministère de l'Agriculture au comité sera M. T.-G. Taggart, sous-ministre.

Billet . . .

(Suite de la page 2)

trop d'échecs, de heurts avec les beaux-parents. Encore quelques mois de cet apprentissage et les mauvaises langues seront forcées de ravaler leurs propos de malheur.

Mais un soir voilà que le drame se dénoue tout à coup de façon inattendue. C'est le troisième acte. La jeune femme a longtemps pleuré en secret. Elle a caché ses larmes, même à son mari qui ne soupçonne rien. A bout de nerfs elle lui déclare soudain sans ambages qu'elle en a assez de cette "vie de chien".

Un mois plus tard, la plus belle terre de la paroisse était en vente. Ernest n'a pu ramener sa jeune femme à la raison. Il a dû quitter le toit paternel pour aller travailler aux égouts de la ville. Le père a été forcé de vendre le bien transmis de père en fils depuis la huitième génération.

Et voilà comment la terre meurt . . .

Pierre Le BASQUE

Douleurs Arthritiques
Presque Intolérables

"Mon mari est charpentier aux chemins de fer", écrit Mme Jack Taylor, St. Catharines, Ont. "Un matin au travail, il s'aperçut qu'il ne pouvait pas monter à l'échelle. Une douleur lancinante dans l'épaule et la jambe lui était presque intolérable. Le pharmacien recommanda T-R-C. Mon mari en prit deux capsules et le jour même il reprenait le travail. Maintenant, il a toujours des T-R-C sur lui, en cas de douleurs."

Ne souffrez pas un jour de plus de douleurs Arthritiques, Rhumatismales, Névritiques—de Lumbago ou de Névralgie. Essayez les T-R-C Templeton—le médicament breveté qui SE VEND LE PLUS AU CANADA pour soulager rapidement ces douleurs. 60c, $1.25, toutes pharmacies. T-821F

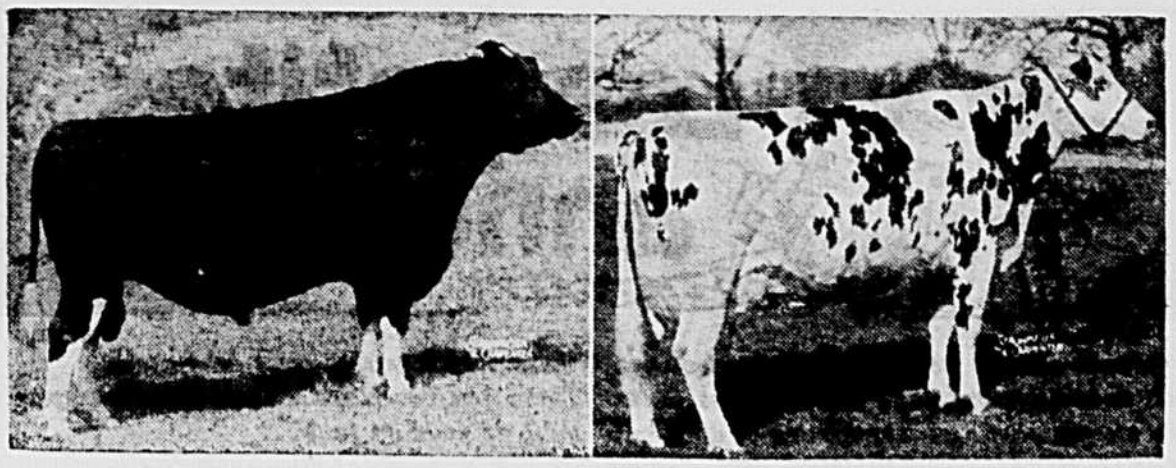


COMMENT TRAITER
LA DYSENTERIE DES ANIMAUX

Deux fois par jour, de 2 à 4 cuillerées à soupe d'huile dans un peu d'eau chaude à l'animal. En vente depuis 85 ans. ST-12F

EXIGEZ

L'HUILE ECLECTRIQUE DU DR THOMAS



Le taureau répondant au nom impressionnant de "Montvic Rag Apple Marksman" (à gauche sur la photo) a été reconnu comme le taureau adulte champion du Canada à 11 ans. Il est la propriété de M. J. J. E. McCague, Alliston et C. J. Cerswell Beetom. La vache adulte de droite, "Spring Farm Juliette", a été reconnue comme la vache adulte par excellence du Canada par un comité de juges des principales expositions du Canada. Ce sont les deux grands champions de l'Exposition royale d'hiver de Toronto. Cette dernière est la propriété de M. J. M. Fraser, de Streetsville, Ontario.

DESIRER NE SUFFIT PAS

Il faut de l'argent pour acheter une foule de petites choses que vous désirez. Vous pouvez gagner de l'argent pendant vos heures de loisir en vendant nos produits renommés de pépinière. Commission intéressante. Temps complet ou partiel.

Pépinières Luke Frères Ltée
Dépt C
159 ouest, rue Craig, Montréal

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
$3.00 le gallon
VERNIS — ÉMAIL
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis "ENO"
8614 de l'Épée
MONTREAL 15

Le problème rural au regard de la doctrine sociale de l'Eglise

Questions et réponses pour les équipes d'étude de l'U.C.C.

(Par l'abbé J.-Arthur NADEAU, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud)

L'instruction générale

Q. — Ne pourrait-on pas faire plus pour les garçons de la campagne?

"On a à regretter l'hésitation de tant de commissions scolaires à s'assurer les services de maîtres laïques ou de religieux enseignants, dans les municipalités où le nombre des garçons réclamerait qu'ils ne fussent confiés à des Soeurs ni à des institutrices. N'est-il pas lamentable de constater comme l'instruction des garçons est parfois négligée?" (L.P. No. 52).

Q. — Quelles sont les lacunes dans l'instruction de trop de jeunes de la campagne?

"On les retient d'aller à la classe sous tous les prétextes. On les en retire à douze ou treize ans. Ces jeunes gens se livrent aux travaux de la ferme, s'en vont aux chantiers dans les bois, et même très souvent, chôment et flânent sans plus; conséquemment, ils oublient les rudiments qu'ils ont appris, au point que bientôt non seulement ils n'ont plus le goût de lire, mais ils ne sauraient guère le faire avec intérêt. Leur intelligence s'atrophie, leur jugement reste étroit". (L.P. No. 52).

Q. — Quelles conséquences en résultent?

"Comment pourraient-ils concevoir dans toute leur ampleur les problèmes publics, à la solution desquels ils doivent contribuer, au moins par leur suffrage? Ils n'ont que des informations vagues, des idées obscures, et sont la proie facile de toutes les équivoques et des plus faux systèmes" (L.P. No. 52).

Q. — N'y aurait-il pas danger d'infériorité pour ces jeunes dans l'avenir?

"Et comment progresseraient-ils dans leur profession, s'ils n'ont pas le moyen de lire les journaux qui en traitent, les rapports du ministère de l'Agriculture, les renseignements des agronomes, etc? Comment surtout prendraient-ils une part efficace aux groupements professionnels qui leur conviennent, comment en deviendraient-ils les officiers et les directeurs?" (L.P. No. 53).

(A suivre)

RADIO

LE "CHOC DES IDEES"

Au prochain programme du "Choc des Idées" à Radio-Canada, le lundi 19 février, à 8h. p.m., on entendra MM. J.-M. Vachon et T.-E. Boivin. Le sujet discuté sera la centralisation appliquée à la coopération en regard du "rendement non proportionnel". Ce sujet est un peu abstrait mais à l'aide d'exemples concrets les conférenciers le rendront le plus intelligible possible. Tous les cultivateurs intéressés à la coopération sont priés d'être à l'écoute le 19 février.

LE REVEIL RURAL

Le programme quotidien du "Réveil Rural" (à Radio-Canada, chaque jour, à 12h. 30) est aussi chargé que d'habitude.

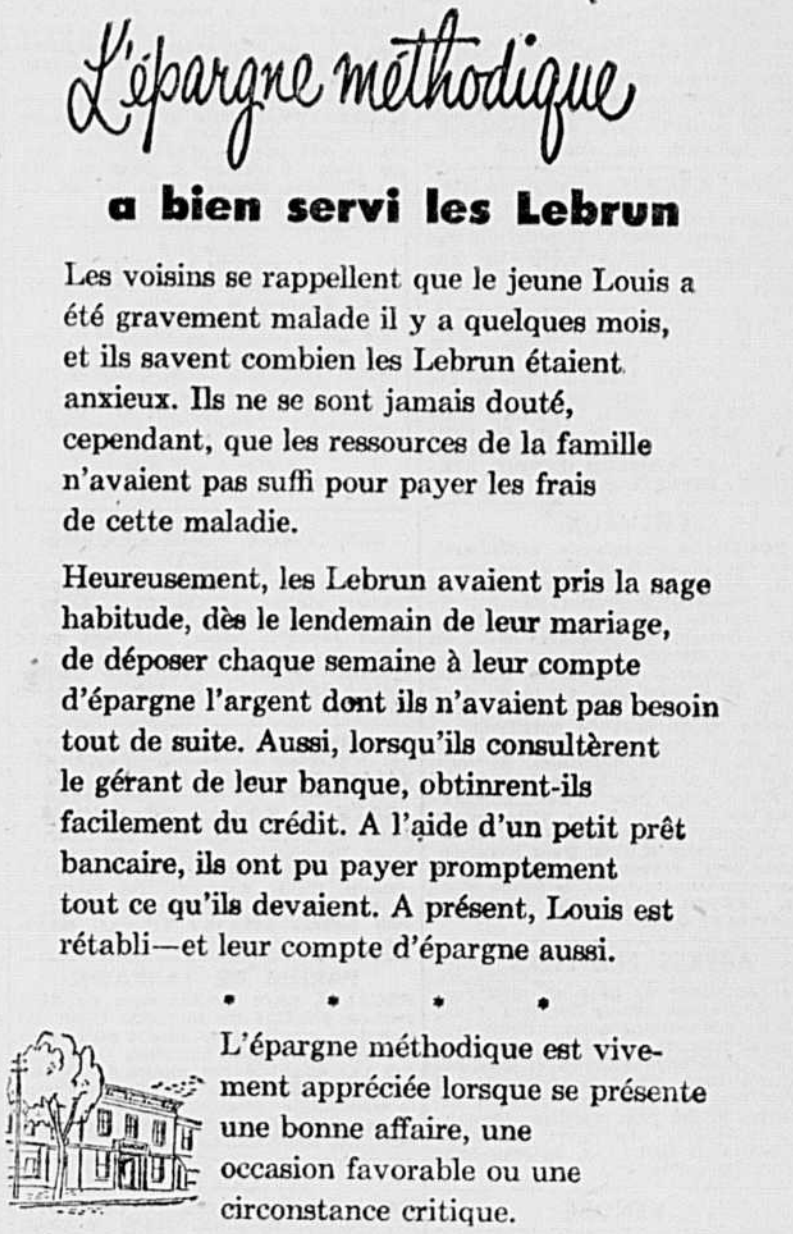
On remarque la causerie habituelle de M. Stephen Vincent, agronome spécialisé en horticulture (dimanche, le 18 février, une causerie de M. Georges Maheux (lundi, le 19 février), une causerie de M. G. Lalonde, agronome, qui parlera de l'engraissement des bouvillons de boucherie (mercredi, le 21 février). M. Pierre Labrecque, du Service de l'Industrie animale de Québec, parlera (jeudi, le 22 février) de l'industrie animale. Enfin, M. Paul Méthot traitera (samedi, le 24 février) des semences en marge du programme de production agricole pour 1951.

L'HEURE DOMINICALE

Monsieur Yvon Charron, P.S.S., a choisi de nous parler de l'Eglise comme foyer de civilisation, **dans ses causeries de** l'Heure dominicale **que l'on entend le dimanche, à midi.**

D'ici la fin de l'année radiophonique, il développera les trois thèmes suivants : l'Eglise a appuyé les grandes découvertes des 15e et 16e siècle; elle a lutté contre l'Islam qui menaçait au 17e siècle, la civilisation chrétienne en Europe; enfin, elle essaie, depuis un siècle, à rendre meilleurs les rapports entre patrons et ouvriers.

M. Charron a lui-même défini le caractère de ces causeries. "Elles ne sont rien d'autre, a-t-il dit, que de très simples réflexions en marge de notre Eglise et de son passé. C'est que le passé de l'Eglise, tout comme celui des nations, est la somme des expériences accumulées au cours des siècles par l'un ou l'autre des groupes humains disséminés par toute la terre.



L'épargne méthodique
a bien servi les Lebrun

Les voisins se rappellent que le jeune Louis a été gravement malade il y a quelques mois, et ils savent combien les Lebrun étaient anxieux. Ils ne se sont jamais douté, cependant, que les ressources de la famille n'avaient pas suffi pour payer les frais de cette maladie.

Heureusement, les Lebrun avaient pris la sage habitude, dès le lendemain de leur mariage, de déposer chaque semaine à leur compte d'épargne l'argent dont ils n'avaient pas besoin tout de suite. Aussi, lorsqu'ils consultèrent le gérant de leur banque, obtinrent-ils facilement du crédit. A l'aide d'un petit prêt bancaire, ils ont pu payer promptement tout ce qu'ils devaient. A présent, Louis est rétabli—et leur compte d'épargne aussi.

* * * *

L'épargne méthodique est vivement appréciée lorsque se présente une bonne affaire, une occasion favorable ou une circonstance critique.

ANNONCE COMMANDITÉE PAR VOTRE BANQUE

Aviculteurs Progressifs
Attention...



Pour réaliser de meilleurs profits, commandez vos poussins à bonne heure.

Offrons des poussins de première qualité, issus de coqs R.O.P. A votre choix dans les races suivantes : PLYMOUTH ROCK BARRE — LEGHORN — NEW-HAMPSHIRE SUSSEX — HYBRIDES (P.R.B. & New-Hampshires).

Avons aussi des dindonneaux bronzés, ainsi que poulettes âgées, de première qualité, de deux semaines et plus.

Aucun réacteur. Capacité : 132,000 oeufs.
Première éclosion pour l'année 1951, le 5 février.
Demandez notre liste de prix et commandez immédiatement, au

Couvoir Coopératif Certifié et Approuvé
ST-RAYMOND, Co. PORTNEUF.
B.P. 477 Tél. : 16
SERVICE et QUALITE

AIGUISAGE

ATTENTION CULTIVATEURS ! Aiguisons lames, clippers toutes marques, 50c à l'huile et 35c sur émeri. Ouvrage garanti. Essayez-nous, réparons clippers défectueux ou brisés. Adressez-vous à **l'USINE D'AIGUISAGE DRUMMOND, 103 St-Adolphe, St-Joseph, Drummondville, P.Q.**

MM. LES CULTIVATEURS, n'attendez pas, confiez-nous immédiatement vos plaques de clippers de toutes marques, aiguisage à l'huile, .75 le set, ouvrage garanti, commandes C.O.D. acceptées. **EMILE BOLDUC, BARBIER, CHATEAU-DE-BLOIS, TROIS-RIVIERES, QUE.**

SERVICE DU MEME JOUR. Aiguisons, lames, clippers vaches, moutons, barbiers, 35c set. Ouvrage garanti retourné par malle en 24 heures. **GEORGES-EMILE MONDOU, 230 Prince, Sorel, P.Q.**

AIGUISONS lames clippers, vaches, moutons, barbier, 35c set. Ouvrage garanti ou argent remis. Retournée en 24 heures. **Aiguiserie STEWART, Dept E., 232 Prince, Sorel, Que.**

AUBAINE CULTIVATEURS! Confiez-nous votre aiguisage lames, clippers, vaches, moutons, barbiers, 35c. Avec chaque set nous donnons un joli cadeau. Ouvrage garanti. **L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Dépt B-230 Prince, Sorel.**

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES pour faire la vente de notre ligne complète de produits alimentaires, pharmaceutiques et de beauté. Bons territoires disponibles. Ecrivez à **PRODUCTS POPULEX LTEE, 4522, DELAROCHE, MONTREAL, Falkirk 1241.**

AGENTS POUR LA VENTE de vêtements sur mesures, vente faite de la manufacture directement à la clientèle. Temps partiel ou plein temps, bas prix, commissions généreuses. Expérience non requise. Nous vous enseignons. **Daventry Tailors, Dépt T, B.P. 515, Montréal.**

ON DEMANDE homme actif pour Commerce Rawleigh. Produits domestiques faciles à vendre à 1500 familles. Nous vous entraînons, fournissons la littérature pour annonce, vente, tout ce dont vous avez besoin. **RAWLEIGH DEPT ML-B-LTN-G, MONTREAL.**

AVONS BESOIN de vendeurs agressifs pour clientèle établie dans GLENADA, STE-FLORE, GRANDES PILES, ST-GEORGES DE CHAMPLAIN. **FAMILEX, 1600 Delorimier, Montréal.**

AGENTS DEMANDES pour vente de charbon, commissions raisonnables. **F. L'ABBE, 3828, rue LAFONTAINE, MONTREAL, Tél. FRontenac 7570.**

AGENTS DEMANDES! Faites $50 à $75 par semaine, vendez à domicile les produits BERUBE Articles de toilette, épices, essences, produits pharmaceutiques, domestiques, vétérinaires, insecticides, etc. GROS PROFIT. Expérience pas nécessaire Territoire de votre choix. Ecrire à **LOUIS BERUBE, Saint-Alexandre, Co. Kamouraska, P.Q.**

ANIMAUX A VENDRE

VACHES LAITIERES Holstein de choix à vendre en tout temps. **PAUL ADAM, BELOEIL VILLE, Tél. 4305, Co. Verchères, Qué.**

VERRATS ET TRUIES YORKSHIRE enregistrés classés XXX même lignée de porcs qui ont remporté le championnat à la foire de Sherbrooke 1950. **GEORGES RICARD, ST-MICHEL, Co. Napierville, Qué. Tél. St-Remi 308 sonnez 2.**

ST-BERNARD X COLLIES, mâles, $6., femelles $3.; Collies mêmes prix. Mâles et femelles en croissance, 8 mois $10. et $8. Scotch Collies enregistrés mâles, femelles, $25. Enveloppe timbrée pour réponse, mandat-poste avec commande. **THOS PETTEM, Lyn, Ont.**

VACHES FRAICHES et proches, "Holstein", plus bas prix, provenant de troupeaux de l'Ontario, accrédités et négatifs à l'avortement. Echangeons vaches grasses. **JEAN-PAUL LESAGE, Village St-Léon, Co. Maskinongé, Qué. Tél. 610-s-12.**

UN PETIT TAUREAU Holstein provenant d'une vache dont la mère a trois records au livre d'or, classée bonne plus; et le père classé X, fils du fameux taureau Raymondale Bluejay classé XXX et extra, et d'une mère aussi qualifiée au livre d'or. Ce petit taureau est très beau de conformation et de couleur. **ARMAND MARTEL, STE-BRIGIDE, IBERVILLE, QUE.**

CHEVAUX

100 POULOINS enregistrés, percherons, belges, canadiens, de pères de renom — Jason, Enchanter, Sir Don, Waterloo Dan, Arnoldwold Dockester, Kemptsville A. S. Jay Farceur, Rock Creek, Doiln de Cap Rouge. 75 poulinches d'un an des pères ci-dessus. 50 de deux à trois ans. 50 juments adultes. 50 poulains étalons. 50 étalons d'un an et de deux ans. 75 étalons de trois ans et plus, inspectés et portant le certificat de prime pour classe A et B pour Québec, Ontario et les Maritimes. Si votre présent étalon est de forme 3 ou classe C et non susceptible pour le bont, communiquez avec nous. Nous vous ferons une proposition intéressante d'échange. 100 chevaux classés, pour livraison, expresse ou carrosse. Prospects de chasse, travaux généreux de ferme et de forêt. **ARNOLD FARMS LIMITED, GRENVILLE, QUE.**

ARBRES FRUITIERS

VU la demande de plus en plus considérable de nos arbres fruitiers. Commandes dès maintenant: Pommiers, pruniers, poiriers, cerisiers des mieux connus. Pommiers cultivés et acclimatés du Québec. Variétés résistantes et productives, donnent des pommes savoureuses et des plus colorées. Demandez liste de prix. S'adresser: **PEPINIERE EDOUARD BOULAIS, St-Jean-Baptiste, Co. Rouville, P.Q.**

A VENDRE

BON CENTRE D'AFFAIRES à vendre, maison et boutique de forgeron, charron, à vendre avec ou sans outillage. Muni de machinerie pour bois et fer, autre dépendance. S'adresser à : **DESIRE BOISVERT, Taschereau, Abitibi. Tél. : 33A.**



Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: $1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES. LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 84,000 COPIES

A VENDRE

CREPE $1.20 LA LIVRE (3-4 VERGES)

En coupons de une à cinq verges, toutes couleurs; aussi coupons de doublure rayonne et satin, couleurs assorties, $1.20 la livre. Ruban couleurs et largeurs, assorties, 50 verges, 85c, toutes sortes de cotons, flanalette, gabardine, lainage à la livre. Si payé d'avance, pas de frais de poste. Liste de prix gratis. Prix spéciaux pour magasins. **ROSE TEXTILES, 62 EST MONT-ROYAL, MONTREAL.**

20 VERGES DE COUPONS SEULEMENT $2.75

5 LBS, longueurs de ½ à 3 vgs. Un excellent assortiment comprenant beau Jersey de Rayon pour lingerie, Crêpes, Spuns, Soies, Cotons, etc., qui vous émerveilleront. Un paquet d'élastique gratuit. Commande d'échantillon d'une lb, $1.00. Livraison immédiate. Envoyez votre remise aujourd'hui à **SEARS, Dépt T, 5486 rue St-Urbain, Montréal, P.Q.**

TANNAGE POUR CLIENTELE

PEAUX chevaux, vaches pour robes, peaux mouton, peaux chevreuil pour rugs, cuir, peaux d'ours, renard, chat sauvage, lapins. S'adresser à **J. T. GALARNEAU, Tanneur, St-Timothée, Qué.**

MAGASIN DES COUPONS

AVONS un grand assortiment de coupons de toute première qualité en mains à des prix excessivement bas. Venez nous voir ou écrivez-nous pour avoir notre liste de prix gratis. **ASSOCIATED CONVERTERS, INC. 4103, boulevard St-Laurent. Montréal. Montréal, Qué.**

VENTE DE SOLDE CREPES - GABARDINES - SPUN

Tous de teintes récentes, pleine largeur, longueur de 1 à 5 verges, $1.20 la livre. Demandez notre liste de prix gratuite. Prix spéciaux pour magasins. **ASSOCIATED CONVERTERS, 4102 St-Laurent, Montréal.**

RAQUETTES aucrerie neuves à vendre, $7 la paire, transport payé par poste. Commande payable d'avance par mandat-poste. S'adresser à **JOSEPH ROY, fils d'Eusèbe, Fossoyeur, St-Gervais, Co. Bellechasse, P.Q.**

COUPONS
LISIERES A TAPIS
40 livres soie, $1.90; 30 livres coupons 3 pouces à ½ verge, $5.
FILS A TISSER
2/8 coton naturel en cône, $1.25 lb.; 2/16 en écheveaux, $1.40.
Satin et taffeta ½ - ¾ vg. 3 lbs $1.49; Coupon coton sous-vêtement blanc ¾ - 1½ vg., .89 lb.; Coton imprimé ¼ - 1 vg., .80 lb. Demandez catalogue gratis, détail ou gros.
S CHAEFER
B.P. 174 Drummondville, Qué.

MORCEAUX POUR COUVRE-PIEDS $1.

BOITE contenant beaux coupons pour travaux piqués. Equivalant à 12 vgs x 36 po. de largeur. Morceaux de coton fleuri lavable, larges, suffisant pour 2 couvre-pieds. 50 patrons. Cadeau utile gratuit. Envoyez $1.00 pour chaque boite à SEARS, Dept T., **5486 St-Urbain, Montréal.**

A VENDRE, paille et foin pressés, avoine. S'adresser à : **Joseph DESMARAIS, VALCOURT ELY, Co. Shefford, Qué.**

SACS — BARILS ET DRUMS

SACS de sucre non lavés, 28c chacun, lavés, 30c chacun. TONNES de mélasse, $2.75 chacune. DRUMS propres, $5.50 chacun. C.O.D. acceptés. Toutes sortes de sacs, poches et barils. **S'adresser à JOS LeBEL, 540, rue Villeray. Montréal.**

FARINE DE SARRASIN

REGALEZ votre famille avec de délicieuses galettes de sarrasin. Fleur de première qualité absolument pure, provenant de la récolte nouvelle. Commandez par quantité pas moins de 25 lbs. Prix 15c la livre. Envoyez l'argent avec la commande. Pas de C.O.D. Adressez : **Ferme T.-L. GIRARD ENRG., St-Félicien, Co. Roberval, Qué.**

AVICULTEURS

UNE ECLOSION de poussins par semaine. LIGHT SUSSEX, $13.50 le cent; ROCK BARRE, $13.50; LEGHORN BLANC, $12.50, 90% poulettes, $26.50. Cent cochets LEGHORN, $0.02. Conditions $1. d'acompte par cent avec commande. **COUVOIR CERTIFIE ANT. GIRARD,** Ste-Perpétue, comté Nicolet, **P.Q.**

A VENDRE

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: COUVRE-LITS EN CHENILLE $4.99 CHACUN

PREMIERE QUALITE grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins soulevés bien tissés dans toutes les couleurs pastels, $4.99 chacun. Grandeur 90 x 100 complètement recouverts de chenille avec dessin de fleurs $7.50 chacun. Envoyé C.O.D. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfaits. **HANDICRAFT DISTRIBUTEURS 2095 rue Bleury, Montréal.**

PANTALONS — CHEMISES A PRIX D'AUBAINE

PANTALONS tout laine, aviateur, brun, bleu marine, $5.85; dovertweed bleu, brun, $5.30, serge grise, $5.85; pantalons coton $4.35 et $3.55; chemises sport flanelle $2.40, chemises gabardine meilleure qualité (légèrement imparfaites) bleu marine, vert, rouge-vin, beige, brun, excellentes pour l'hiver et le travail, $2.85; chemises en spun et gabardine légère sport dernière mode pour sortir (légèrement imparfaites) $3.30. Si payé d'avance, pas de frais de poste. **ROSE TEXTILES, 62 EST RUE MONT-ROYAL, MONTREAL.**

MORCEAUX DE COTON POUR COUVRE-PIEDS, 2 LBS 90c

Aussi morceaux de laine unis, 2 livres $1.30, morceaux de doublure piquée, 2 livres $1, morceaux de worsted, 2 livres $1.40, morceaux de rayonne et soie, 2 livres, .90, coupons de lainages pour manteaux, 2 à 4 verges, $1.80 la livre, marquisette pour rideaux, 33c la verge, coton jaune pour draps de lit, $1.20 la livre. Si payé d'avance, pas de frais de poste. **ROSE TEXTILES, 62 EST, RUE MONT-ROYAL, MONTREAL.**

DIVERS

JEUNES FILLES, voulez-vous découvrir rapidement les qualités et défauts de votre ami ? Demandez le livret "Le Connais-tu ?" **SERVICE DE PSYCHOLOGIE, C.P. 703, SHERBROOKE, QUE.**

"A vous qui avez l'eau dure"
à pression
"badgerisez" votre eau"
Une installation facile et très économique vous garantit de l'eau plus douce que l'eau de pluie. Pour renseignements, écrivez à :
LA COMPAGNIE BADGER,
Dépt T-10
433 ouest, rue Ontario, Montréal
ou
251, rue St-Joseph, Chambre 505, Québec, P.Q.

NOUS REPARONS montres, chaines, rorloges toutes sortes. Bas prix, ouvrage garanti retourné en 24 heures. **BIJOUTIER MONDOU, 232 PRINCE, SOREL, QUE.**

IMPOT SUR LE REVENU — Cultivateurs, pour vos déclarations d'impôt, adressez-vous à un fils de cultivateur. **G. BONIN, comptable, Contrecoeur, Qué. Tél. : 68.**

MADAME, faites de l'argent facilement chez-vous avec votre machine à coudre. Instructions, renseignements complets, 25c. **Madame C. BOYER, UPTON 2, QUE.**

FUMEURS ! FUMEURS ! Arrêtez de fumer la cigarette, grâce aux capsules "ANTI-NICO" inoffensives. Satisfaction assurée. Traitement complet avec instructions : $2.00. Expédié C.O.D. si désiré. **RALCO'S,** Casier 183, St-Hyacinthe, Qué.

A. BEGIN, comptable agréé licencié en lois et sciences commerciales, 25 est, **rue St-Jacques, Montréal. Tél. HArbour 0038 ou 102, rue Jeanne d'Arc, Québec. Tél. : 4-1402.**

SACS de sucre en coton non lavés, 28c chacun. SACS de sucre et de farine lavés, 30c chacun. Envoyez mandats poste. C.O.D. acceptés. **Transport au frais de l'acheteur. LES AGENCES BELMONT ENRG., Casier Postal 31 Station R. Montréal 10.**

TRAPPEURS, CULTIVATEURS — capturez 100 rats musqués, écureuils par semaine avec Gang-Set, secret gratis sur demande. Vison jusqu'à $35, belette jusqu'à $5, écureuil jusqu'à .70. Demandez liste aujourd'hui. **L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS, La Baie, Yamaska, Qué.**

DIVERS

NOUS ACHETONS DES POCHES
AVEZ-VOUS DES POCHES DE JUTE OU COTON A VENDRE ? DEMANDEZ NOS PRIX.
PROVINCIAL BAG CO.
4376 St-Dominique, Montréal

MIEL BLANC No 1, 25c la livre, ambré, 18c en contenants de 70 livres. En empaquetages plus petits, coût des contenants en plus, en carton, verre ou métal. Prix spéciaux pour 1000 lbs **J. H. MONTAMBEAULT, Miel, Abeilles, Matériel apicole, Batiscan, Qué. Tél. 49.**

COUPONS AU BALLOT

CREPE, broadcloth, toile, Spun, fil, coton, soie, taffetas, gabardine, etc., ½ à 2 vgs. BALLOT de 10 lbs $7.50. Commandez par malle de **MAGASIN DES COUPONS, St-Zacharie, P.Q.**

BRACELET, pendentif, boucles d'oreilles, bague en pierre du Rhin, ensemble $1.69. Garantie remboursement. **Bijoutier MONDOU, 230A, rue Prince, Sorel.**

ABEILLES, rucher complet de 50, 75 et 100 colonies d'abeilles italiennes, exempt de maladie. **J.-B. Montembeault, Batiscan, Qué., Tél. 49.**

GRATIS, porte-bonheur, quatre petits cupidons, catalogues, livres curieux, jeux, magies, magnétisme, parfum charme, horoscope, futur mari-femme. Soyez populaire en soirées. Envoyez dix sous. **Librairie DARNOC, 38, Station Delorimier, Montréal.**

EQUIPEMENT DE SUCRERIE à vendre, évaporateur Maple Leaf 14 x 13 pieds, en bon ordre, ainsi que 500 à 600 vaisseaux et chalumeaux et réservoirs en acier pour eau d'érable de 450 gallons, à prix très raisonnable. Pour toutes informations, adressez: **BENOIT BINETTE, R.R. No 3, DALKEITH, ONTARIO.**

A VENDRE ATTELAGES, voitures, chevaux. Aussi poêle électrique neuf, 4 ronds, fournaise à l'huile. Sacrifierait bon marché. **F. L'ABBE, 3828 RUE LAFONTAINE, Tél. FRontenac 7570.**

SURPRISE ! La plus extraordinaire intéressante littérature sur plusieurs différents sujets utiles à tous. Envoyez 10c. **EVANS, 141 Station G, Montréal.**

A VENDRE maison, emplacement, 100 x 55, automobile Dodge 1950 avec commerce de taxi. **Tél. 10-s-21, VICTOR CHARBONNEAU, LAC-DES-ECORCES, LABELLE, QUE.**

JEUNES PLANTS de bleuets cultivés. Très hâtifs. Produiront délicieux fruits l'année suivante de la plantation. Envoyez un timbre de .04 pour recevoir liste de prix et renseignements. Adressez : **FERME T.-L. GIRARD ENRG., ST-FELICIEN, CO. ROBERVAL, QUE.**

FOURRURES BRUTES

GAGNEZ GROS PRIX EN ARGENT

Tous les détails dans notre catalogue gratis. Plus hauts prix payés pour toutes sortes de fourrures. Ginseng et crin de cheval. Expédiez à Dépt 4, **LEVIN FUR COMPANY, MONTREAL.**

LES PRIX DES FOURRURES MONTENT ENCORE ! PAYONS PRESENTEMENT JUSQU'A .75 POUR L'ECUREUIL — RAT MUSQUE ET BELETTE $5. EXPEDIEZ TOUTES VOS FOURRURES SANS RETARD!

La forte demande continue nous permet d'offrir ces PLUS HAUTS prix. C'est le TEMPS de vendre. La restriction possible des prix par le gouvernement pourrait faire baisser ceux de la fkourrure. Jouez sûr — ne restez pas en plan — obtenez ces bons prix pendant qu'il est temps. Pour la MEILLEURE qualité des fourrures suivantes, nous payons PRESENTEMENT les prix suivants : ECUREUIL, 75c; RAT MUSQUE et BELETTE $5; VISON (sauvage) $60; LOUTRE et CASTOR, $50; PECAN, $1.25; RENARD ROUGE et CHAT SAUVAGE, $7. Essayez SHUBERT aujourd'hui ! Pas besoin de permis d'exportation, ou autres ennuis en expédiant à notre bureau de réception des fourrures à Montréal. Un essai vous le prouvera comme à des centaines d'autres trappeurs du QUEBEC que SHUBERT paie PLUS CHER. Expédiez AUJOURD'HUI — Vite ! Dépt 50, **A. B. SHUBERT CO., Winnipeg. Expédiez à notre Bureau de réception à Montréal.**

INSTRUCTION

ANGLAIS, français, arithmétique appris facilement par correspondance à tout âge, durant loisirs. Ecrivez **Département 129, Casier 191, St-Hyacinthe, Qué.**

CONVERSATION ANGLAISE par correspondance, 26 ans d'expérience. **Collège Providence, 914 Chemin St-Michel, Montréal 10, Qué.**

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: COURS MODERNES PRATIQUES ENRG., **Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.**

MACHINES AGRICOLES

WAGONS de ferme neufs "Otaco" tout acier, roues pour pneus 600 x 16 Timken Bearings — capacité 8000 lbs, $110 sans pneus. S'adresser à **ROLAND LAPORTE, 947, rue Cherrier, Montréal.**

CHAINES A TRACTEUR incomparables, traction, durée; pour ferme, chantier, transport. Echantillon (poste 75c), mentionnez grandeur désirée. **GERARD DARAGON, Thurso, Qué.**



PELLE CHARGEUSE hydraulique avant pour tout tracteur. Manipule aisément terre, fumier, neige. Indispensable sur la ferme. Satisfaction garantie, $200 et plus. "SCRAPER" pour Ford et Ferguson, spécial $75. Reversible $85. **ROLAND LAPORTE, 947, rue Cherrier. Montréal.**

TRACTEUR FORD

TRACTEURS neufs et usagés pour livraison immédiate. S'adresser au **GARAGE MAUGER, Contrecoeur, Co. Verchères, P.Q.**

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en mains du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. **QUEBEC ENTREPOT ENRG., 215, rue Dorchester. Québec, P.Q.**

DAME, VEUVE ou demoiselle d'âge moyen demandée comme ménagère et cuisinière dans une maison privée. Adultes seulement. Réfrences exigées. Ecrire pour conditions à **Mme Jean-Louis BARIBEAU, Ste-Geneviève-de-Batiscan, Qué.**

ON DEMANDE couple marié de 30 à 45 ans, recommandé et de bonne capacité, pour ouvrage général à l'année sur la ferme. Logement privé et bois de chauffage fourni. Pas de vaches à traire. Ecrire pour autres conditions à : **JEAN-MARC ROUSSEAU, ST-HUGUES, Co. Bagot, Qué.**

EMPLOI DEMANDE

Jeune homme marié, connaissant tous les travaux et l'administration d'une ferme moderne demande emploi comme fermier. Soit pour communauté religieuse ou pour cultivateur amateur, etc. Ecrire à : **Casier 11, 515 Avenue Viger, Montréal.**

AIMERAIS à avoir un bon jeune homme de 15 à 17 ans pour aider aviculteur. **ERNEST LAMOTHE, STE-ROSE DE LAVAL, COTE PERRON.**

BOIS ECORCE, bois blanc et peuplier, 4 pouces de grosseur et plus, 4 pieds de long. Ecrire mentionnant quantité et prix. **5290 RUE ST-PATRICK, MONTREAL.**

ACHETERAIS

FOIN, AVOINE, SARAZIN, ORGE, BOIS DE CORDE, BOIS DE CONSTRUCTION. Aussi propriété de ville de particulier à prix raisonnable. F. L'Abbé, 3828 rue Lafontaine, Montréal. Tél. FRontenac 7570, le soir, Falkirk 8291.

PHOTOGRAPHIES

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 25c ch. Impressions n'importe quelle grandeur 3c chacune. Chaque commande finie et retournée par la malle en 24 heures. **STUDIO RAPIDE, Dépt "C.N.", Station E., Montréal.**

AMATEURS

FILMS développés gratuitement. Impressions toutes grandeurs, 3c. GRATIS agrandissement carte postale avec commande de 24s ou plus. Commande payable d'avance. Ajoutez 5c frais postaux. **JEAN ST-JACQUES. Case 145 Station Delorimier, Montréal.**

POUSSINS - POULETTES

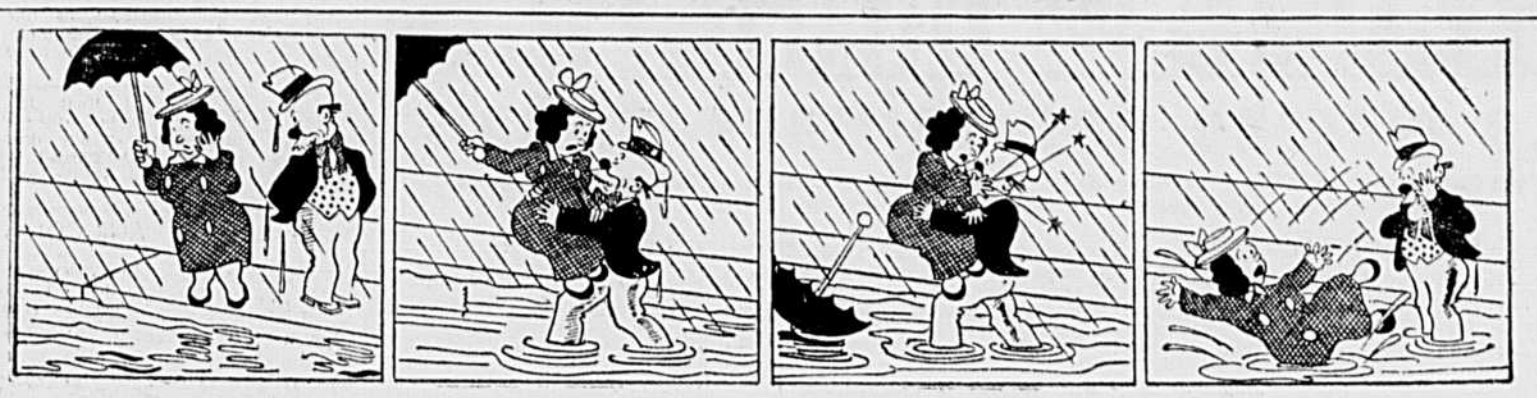
POUSSINS PROFITS EXTRAS. Les poussins hâtifs paient le plus. Commandez dès maintenant. Nous avons 9 races. Chaque poussin garanti sans maladie et de lignées à forte production. Nous spécialisons dans les poulets à rôtir Rock blancs. **GODDARD CHICK HATCHERIES, BRITANNIA HEIGHTS, ONT.**

POUSSINS P.R.B. — N.H. et hybrides. Aussi poulettes âgées de quatre semaines et plus. Dindonneaux bronzés à poitrines larges (Broad Breasted) et blancs de Hollande à vendre. **COUVOIR CERTIFIE et APPROUVE, Alcide Lacharité, St-François du Lac, Co. Yamaska.**

TOUS NOS POUSSINS sont de provenance R.O.P., lignée de reproduction éprouvée, jusqu'à 293 oeufs. Ces reproducteurs certifiés sont reconnus comme la crème de la volaille canadienne et vous serez véritablement surpris par leur production. Nous avons 8 races baguées par le gouvernement parmi lesquelles choisir. Catalogue gratis. **KELTERBORN POULTRY FARM, Milverton, Ont.**

(Suite à la page 21)

LES TRIBULATIONS DU PERE LAFRAISE



PETITES ANNONCES

(Suite de la page 20)

POUSSINS - POULETTES

POUSSINS SCHUMMER

10,000 **REPRODUCTEURS** éprouvés et libres de pullorose. Toutes les races populaires issus de R.O.P. et approuvés par le gouvernement. Catalogue gratis et liste de prix. **SCHUMMERS QUALITY HATCHERY, LINWOOD, ONT.**

COMMANDEZ dès maintenant nos poussins Leghorns Blancs ou Light Sussex. Une éclosion chaque semaine. Nous n'incubons que les oeufs pondus sur notre ferme. **COUVOIR "CERTIFIE" BOIRE & FRERE, ferme avicole Drummond, Wickham, P.Q.**

POUSSINS D'UN JOUR, $13.50 le cent, poulettes de 4 semaines .50 chacune, hybrides seulement, tous les sujets ont subi l'épreuve du sang. **POLYDORE LEDUC, Ile Perrot, Vaudreuil, Qué.**

60 POUSSINS GRATIS LIVRAISON IMMEDIATE OU PLUS TARD

ACHETEZ DES POUSSINS D'UN JOUR, de qualité supérieure extra profit 21 ANNEES D'EXPERIENCE — 21 ANNEES DE PROGRES. Nous avons le meilleur choix de poussins pure race, provenant de troupeaux approuvés, inspectés ou certifiés et ayant subi l'épreuve du sang, ayant à leur tête des reproducteurs R.O.P. ou de descendance R.O.P. assurant par le fait même des sujets sains et vigoureux étant reconnus pour la ponte de gros oeufs de 24 onces à 32 onces par douzaine. L'augmentation graduelle de nos affaires chaque année, prouve que nous donnons satisfaction à nos clients. Les poussins de qualité supérieure "EXTRA PROFIT" vous feront réaliser de beaux profits. Voici un des nombreux témoignages reçus:

DEUX DES NOMBREUX TEMOIGNAGES REÇUS

Monsieur Wilfrid Lefebvre,

J'ai reçu ma commande de 800 poussins en parfaite condition, 2 seulement étaient morts; c'est vous dire que je suis très satisfait. Mes poussins sont tous bien portants.

Je vous remercie de votre bonne attention.

S.-C. D., de Champlain, P.Q.

Monsieur Wilfrid Lefebvre,

C'est avec plaisir que je vous écris pour vous donner des résultats des poussins Plymouth Rock Barrés que j'ai achetés chez vous; sur 100 poussins mélangés, j'ai eu 65 poulettes qui ont commencé à pondre à 4½ mois, et j'ai vendu plusieurs cochets qui pesaient de 5½ à 6 livres; vraiment c'est un succès dont je suis très satisfait, car je n'en ai pas perdu aucun, ils étaient forts et vigoureux.

(Signé) **M. R. M., Asbestos, Qué.**

Le SEUL VENDEUR de POUSSINS D'UN JOUR donnant une GARANTIE sur les POUSSINS MELANGES. Demandez notre liste de prix. **WILFRID LEFEBVRE, Marché St-Jacques, 2025, rue Amherst, Montréal 24.**

DINDONNEAUX — Attention ! Les prix ont été élevés en 1950. Les prévisions pour 1951 sont excellentes. Commandez immédiatement. Troupeau approuvé. Prix du marché. Eclosions jusqu'à juillet. Deux races: Bronzés "Broad-Brest" — Bronzés "Charlevoix". **ROLLAND ENRG. R. Guillemette, prop. Berthier-en-Bas (Montmagny) Qué.**

"POUSSINS CHANTECLER"

LE CHANTECLER est une race canadienne, de gros poids et pondeuse de gros oeufs de couleur crème. Aucun réacteur dans notre troupeau depuis 3 ans. Notre poule est particulièrement adaptée à notre climat à cause de ses caractéristiques de crête et de plumage. Nous offrons en vente trois catégories de poussins: Poussins certifiés R.O.P. — Poussins certifiés engendrés R.O.P. — Poussins certifiés. Demandez notre liste de prix. **REGISSEUR DE LA BASSE-COUR, La Trappe d'Oka, P.Q.**

POUR UNE FORTE production de gros oeufs vous trouverez que les poulettes Tweddle issues de R.O.P. Leghorns blanches et Rhode Island rouges sont les meilleures **TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, FERBUS, ONT.**

PLUS GROSSE RACE de dinde broadbrested bronzé et de Beltsville de plus en plus populaire pour la famille. Dindonneaux blancs et oeufs à vendre, de reproducteurs éprouvés contre la pullorose et bagués par le gouvernement. Circulaire gratis. **Kelterborn Turkey Farm, Milverton, Ont.**

AVICULTEURS ATTENTION! Nous sommes spécialistes dans la production des poussins Plymout Rock Barrés. Qualité supérieure, issus R.O.P., à prix réguliers. Approbation fédérale, certification provinciale. Viabilité, vitalité, pesanteur, ponte abondante et persistante garanties. Demandez liste de prix 1951, escomptes de quantités alloués. **COUVOIR COOPERATIF, LES CEDRES, SOULANGES, QUE.**

POUSSINS - POULETTES

AVONS BESOIN de plus de pondeuses ! Le comité des industries avicoles devrait connaître les marchés... il prédit des prix forts pour les oeufs à l'été, suggère un plus grand nombre de pondeuses. Raisons : plus grand nombre de consommateurs, salaires élevés, hauts prix des autres aliments, pas assez de troupeaux hâtifs pour répondre à la demande, l'exportation aux Etats-Unis réduit l'espace d'entreposage. Tout ce qui précède indique de bons marchés — il faut prendre de bons poussins Bray aussi tôt que possible ! (Ne vous endormez pas avec le prix des oeufs en hiver — voyez plus loin, les prix d'été et d'automne seront différents. Les poussins Bray se développent rapidement, pondent beaucoup à bonne heure, les oeufs grossissent rapidement — ce qui vous aide à profiter des prix d'été pour oeufs premium. Prix très raisonnable . . . demandez liste de prix, étudiez-la, comparez les valeurs. Grand choix de races, hybrides. Beaucoup de poussins d'un jour, d'autres en croissance, expédition prompte. Ecrivez immédiatement pour détails complets en français. **FRED W. BRAY Limitée, 122 John Street North, Hamilton, Ont.** (Plusieurs couvoirs dans le Québec, mais S.V.P. écrire à Hamilton).

LES JOURS SONT PLUS LONGS, ce qui signifie que l'hiver avance vers le printemps. Les aviculteurs n'ont pas de temps à perdre. C'est le temps d'acheter. Les poussins hâtifs sont prêts pour les meilleurs marchés, que ce soit pour les oeufs ou la chaire. Les reproducteurs Big-4 sont approuvés par le gouvernement, proviennent de lignées développées sur notre ferme. Nous sommes des agriculteurs pratiques, te des aviculteurs d'expérience. Nous recevons des commandes d'aviculteurs petits et gros. Demandez liste de prix, jugez de vos marchés, profitez de notre longue expérience. **KITCHENER BIG-4 HATCHERY, King St. East, Kitchener, Ont.**

POUSSINS CASTONGUAY-DORION — Eclosions toutes les semaines, poussins, poulettes, cochets. C'est se montrer versé d'acheter à bonne heure. Demandez-nous une liste de prix et détails. Incubateur Buckye 16,000 oeufs à vendre. **Tél. 310, Couvoir Castonguay, Dorion.**

ATTENTION AVICULTEURS, ne prenez pas de chance, achetez vos poussins et dindonneaux d'un couvoir certifié et approuvé. Nous faisons affaires dans 7 des 10 provinces du Canada. Demandez nos listes de prix. **Couvoir Coopératif Certifié de Batiscan, comté Champlain, Qué.**

COUVOIR CERTIFIE Benoit Castonguay, aviculteur, capacité 21,600 oeufs, aucun réacteur. Poussins d'un jour P.R.B. et hybrides, provenant tous de mâles R.O.P. Poulettes en élevage jusqu'à 6 semaines. Spécialité: Dindonneaux d'un jour, d'une et de deux semaines, races bronzée et broadbrested. Prix sur demande. **Benoit Castonguay, prop., Yamachiche, Co. St-Maurice, Qué. Tél. 82M.**

POUSSINS SPECIAUX pour poulets à rôtir. En plus des poussins d'un jour devenatn poulettes de ponte, nous avons des poussins à rôtir qui s'emplument et se développent rapidement. **CARLETON HATCHERY, Britannia Heights, Ont.**

AVICULTEURS, une éclosion de poussins par semaine. **LIGHT SUSSEX** $13.50 le cent; **ROCK BARRE, $13.50; LEGHORN BLANC, $12.50,** 90% poulettes, $26.50. Cent cochets **LEGHORN,** $0.02. Conditions $1. d'acompte par cent avec commande. **COUVOIR CERTIFIE ANT. GIRARD, Ste-Perpétue, comté Nicolet, P.Q.**

COUVOIR CERTIFIE ET APPROUVE

AVICULTEURS, avez-vous besoin de bons poussins de races lourdes? Deux races hybrides **New Hampshire X Light Sussex et New Hampshire X Rock Barré.** Deux races pures: Light Sussex et Leghorn blanche, descendant de **R.O.P.** Demandez notre circulaire. Notre couvoir est en opération toute l'année. Hâtez-vous de donner vos commandes au **Couvoir modèle d'Arthabaska, Arthabaska, Québec.**

CANNETONS D'UN JOUR, géants pékins blancs. Disponibles à l'année. Viennent à peser de 6 à 9 livres. **Ux-Spring Farms, Limited, UXBRIDGE, ONTARIO**

A VENDRE DINDONNEAUX d'un jour, Broadbrest. **Couvoir Certifié, J.-A. Boulet, DUNHAM, MISSISQUOI, QUE.**

ACHETEURS de poussins naissants. En achetant vos poussins 1951 maintenant, vous aurez la garantie d'une date de livraison ainsi qu'un escompte pour commandes données à bonne heure. Tous nos reproducteurs sont bagués du gouvernement et soumis au teste de la pullorose. Demandez notre catalogue 1951, notre liste de prix ainsi que notre livret intitulé: "Comment élever de meilleures volailles". **MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ont.**

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS de HERNIE ? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique, ni bandage et ni lames d'acier. **Ecrivez à SMITH MANUFACTURING CO., Dépt 200, Preston, Ont.**

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par **Les Pères Cisterciens** pour maladie de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau, **$1.25** la boite. **PRIEURE DES PERES CISTERCIENS, Rougemont, Qué.**

VARICOL — Traitement interne, rapide et efficace des varices, ulcères variqueux, phlébites, troubles de la circulation. Traitement **$2.00.** Adressez votre commande à : **LES MEDICAMENTS DE L'INFIRMIERE ENRG., Case postale 794 Haute Ville, Québec.**

AVEC VOS PORCS

CESSEZ d'avoir des troubles et des pertes inutiles à la naissance, au sevrage et durant la croissance de vos porcs. Obtenez un engraissement plus rapide. METHODE qui donne les résultats attendus. Ecrivez pour renseignements gratuits sur PORCALINE - Tri-Tonik. ANIMAL MEDICINE des DRS MOFFETTE, 651, rue Villeray, Montréal.

MESDAMES, MESDEMOISELLES qui souffrez de vaginité, leucorrhée (pertes blanches) prurit vulvaire (démangeaison), ayez recours à "Leucorol", d'emploi facile — "Leurocol" agit rapidement — ne tache pas le linge — dispense de la douche vaginale. Commandez un traitement Leucorol dès aujourd'hui. Prix $2.00 port payé. **LES MEDICAMENTS DE L'INFIRMIERE ENRG. Case postale 794, Haute-Ville, Québec**

REMEDES

TRAITEMENT et soulagement des hémorroïdes internes et externes. Employez "Hémoral", prix **$2.00. LES MEDICAMENTS DE L'INFIRMIERE ENRG. Case postale 794, Haute Ville, Québec.**

ETES-VOUS CREVES? Nouveaux lève-poids patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. **HANDLOCK PRODUCTS, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.**



PRISES PIDARD — Nouvelles et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste $1.00. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à **Thos-Ls GIRARD, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P.Q. Agents demandés.**

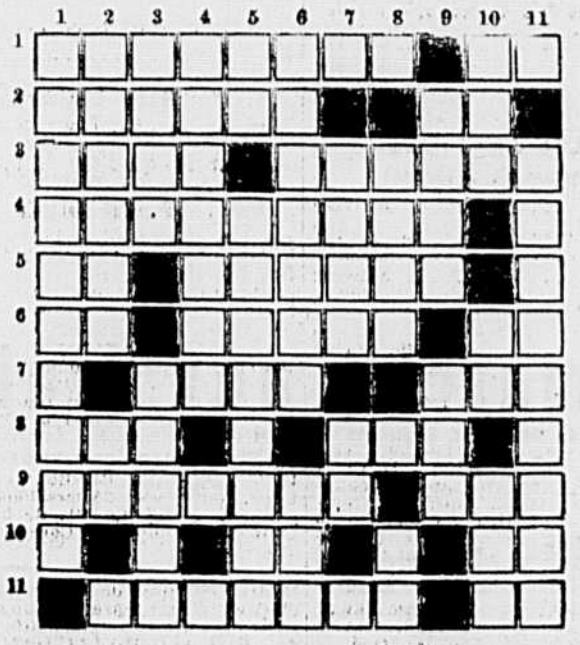
TERRES A VENDRE

MAGASIN ET FERME à vendre. Magasin général avec bureau de poste et ferme à vendre pour raison d'âge et maladie. Place d'avenir pour homme entreprenant et sérieux. Marchandise et instruments aratoires y compris si désiré. Bonnes bâtisses. **GEORGES TALBOT, RYLAND, ONTARIO.**

TERRE A VENDRE, 190 arpents, bien bâtie, avec maison de brique, avec ou sans roulant. S'adresser à : **CONRAD CUSSON, ST-CONSTANT, Tél. LAPRAIRIE 639-13.**

L'U.C.C. a été, dans bien des paroisses, à l'origine de la caisse populaire, de la coopérative ou d'une autre oeuvre économique ou sociale. Il ne faut pas l'oublier.

Les mots croisés de "La Terre de Chez Nous"



HORIZONTALEMENT

1—Introduction, préambule — Adv. de lieu.
2—Celui qui cause une chose — deux voyelles.
3—Insurgé de l'Ouest — Scène d'un haut fait d'armes canadien.
4—Célèbre reine égyptienne.
5—C'est-à-dire — Condition où l'on a beaucoup à souffrir (fig.).
6—Pronom — Usé — Métal.
7—Un des Grands-Lacs — Prénom masculin.
8—Propre — Triage.
9—Qui n'a pas été publiée — A bonne heure.
10—Préfixe — Négation.
11—Qui est sans retenue — Démonstratif.

VERTICALEMENT

1—Epargne minutieuse.
2—Bordure de plâtre pour lier les tuiles avec les murs — Dans.
3—Enlevée — Balle pour jouer à la paume.
4—Faire abandonner ses positions.
5—Ruisseau — Fortifier un terrain avec des pilotis.
6—Epreuve judiciaire en usage au moyen âge — Enlève la vie.
7—En plus — En outre — Pronom.
8—Manière d'aller — Pronom.
9—Arme — Meuble pour se coucher.
10—Pointe de terre qui s'avance dans la mer — Dipht. — Jamais (vieux).
11—Qui n'a honte de rien.

Solution du problème précédent

I	N	S	A	L	U	B	R	E	■	P
R	A	I	S	O	N	■	I	V	E	S
R	I	■	I	T	■	P	E	I	N	A
A	V	E	N	E	M	E	N	T	■	L
D	E	F	E	R	E	R	■	E	U	T
I	■	A	S	I	L	E	S	■	T	E
E	L	U	■	E	O	S	■	C	O	R
R	A	F	■	■	P	■	T	A	P	I
■	C	I	D	R	E	S	■	R	I	O
S	E	L	■	U	E	■	L	I	E	N
A	T	E	L	E	■	M	I	E	S	■

Une gerbe de petites nouvelles

La Société Ayrshire

La Société nationale Ayrshire a décidé de construire un nouvel immeuble pour ses bureaux à Ottawa. Cette importante résolution a été prise au cours de l'assemblée annuelle des directeurs tenue à Montréal. Le secrétaire sortant de charge après 25 années de service, M. Frank Napier, a été l'objet d'une fête au cours de laquelle on lui a remis un diplôme de membre à vie de la Société. MM. Douglas Ness, Roland Pigeon, S.-W. McKechnie, N. Kelly, Maurice Joubert et J.-P. Lizotte siégeront au bureau de direction comme représentants de la province de Québec. Au cours d'un dîner officiel, M. S.-J. Chagnon, vice-président de l'Office de soutien des prix, a passé en revue la situation de l'industrie laitière. M. J. Stuart Hyde est le nouveau président de la Société. Il remplace M. Erskine Rodgers. M. Maurice Joubert a été élu vice-président.

Chez les vétérans

La convention annuelle du personnel responsable dans la province de Québec du rétablissement agricole des vétérans est commencée depuis lundi, le 12 février, à Montréal, sous la présidence du brigadier Edmond Blais, surintendant provincial. Au cours de la semaine, plusieurs conférences seront données sur des sujets agricoles, principalement par des personnalités agricoles du Québec, MM. L.-C. Raymond, Auguste Scott, H.-C. Bois, André Auger et Anthime Charbonneau.

Hausse de 20 cents du prix du blé

Le ministre du Commerce, le T. H. M. Howe, annonce que le gouvernement augmente de 20 cents le boisseau le versement initial sur le blé livré à la Commission du blé. La même ordonnance s'applique à l'orge et l'avoine. Elle prendra effet le 1er février.

Le tourisme en France

On estime que les dépenses totales des touristes étrangers en France auront atteint 350 millions de dollars en 1950.

ANNONCE—

Contre les mauvaises toux préparez cet excellent remède chez vous

Vous serez agréablement surpris lorsque vous préparerez cette simple mixture et l'essaierez contre une mauvaise toux; elle se prépare facilement et ne coûte qu'une bagatelle, mais on peut compter sur elle pour obtenir un soulagement prompt.

Faites un sirop en agitant 2 tasses de sucre granulé et 1 tasse d'eau pendant quelques instants jusqu'à dissolution. Pas besoin de cuisson. (On peut remplacer le sucre par du sirop de maïs ou du miel).

Procurez-vous une bouteille de 2½ onces de Pinex à n'importe quelle pharmacie, versez dans une bouteille de 16 onces et remplissez de votre sirop de sucre. Cette solution de 16 onces préparée ainsi vous donnera quatre fois autant de médicament contre la toux pour votre argent et elle est très efficace contre la toux. Elle se conserve parvaitement et a bon goût.

Cette excellente préparation a un triple effet : Elle adoucit les membranes enflammées, aide à détacher le phlegme et à dégager les voies respiratoires rendant ainsi la respiration plus facile.

Pinex est un composé spécial d'ingrédients recommandés sous forme de concentré, comme éducorants des toux d'hiver. Argent remis si l'on n'est pas entièrement satisfait.

VOUS TROUVEREZ PLUS PRATIQUE DE VOUS PROCURER LE PINEX PREPARE, PRET A SERVIR.

LUNETTES PAR LA POSTE !



ENVOYEES POUR 10 JOURS D'ESSAI !

Choix de plusieurs modèles. Nos lunettes modernes amélioreront votre apparence, vous feront voir de loin et de près, lire les plus petits imprimés, enfiler la plus petite aiguille. Directement de la manufacture — Sauvez le profit de l'agent — lunettes récents modèles au prix du fabricant. Envoyez nom, adresse et âge sur carte postale d'un sou aujourd'hui, demandez instructions et tous les détails et dépliant montrant les derniers modèles.

POUR AUSSI PEU QUE $4.98

VICTORIA OPTICAL CO. Dépt. C-133 273 Yonge St., Toronto, Ont.

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Prix payés aux deux marchés à bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles et Eastern Public Cattle Market, coin Iberville et Mont-Royal), mardi le 13 février 1951.

Porcs abattus

A	35.00
B1	34.60
B2	34.35
B3	34.00
C	33.00
D	32.75
Légers	33.10
Lourds	32.50
Extra-lourds	29.00
Demi-castrats	32.50
Truies	29.00
quelques-unes	30.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de $2.00 sur les A et de $1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches

Choix (type à boucherie)	26.00
Bonnes	25.00-25.50
Moyennes	22.00-24.00
Communes	20.00-21.50

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés, en collaboration avec l'association des agents à commission (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les sept agences à commission membres du Montreal Livestock Exchange sont : Coopérative Canadienne du Bétail de Québec; Donovan, M. G.; Lauzon, E.; Maher, Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne, et Meunier & Frère, acheteurs à ordre.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. J.-A. Marcoux, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22, (WIlbank 6363.)

Très communes (canners et cutters)	18.00-20.00

Taureaux

Choix	28.00-28.50
Bons	26.00-27.50
Communs et moyens	21.00-25.00

Veaux de lait

Choix	41.00-42.00
Bons et moyens	38.00-40.00
Communs	30.00-36.00
Veaux d'herbe	23.00-24.00

Agneaux

Agneaux	30.00
Moutons	11.00-18.00

Taures

Choix	Aucune
Bonnes	29.00
Moyennes	24.00-28.00
Communes	20.00-24.00

Bouvillons

Choix et bons, mélangés	31.50-32.00
Moyens	27.00-31.00
Communs	22.00-26.50

Le marché des produits avicoles

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boîtes standard.

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant le 8 février inclusivement

CHAPONS

(au-dessus de 5 livres)

Spécial de lait	59c-61c
A de lait	58c-60c

POULETS A GRILLER

(Au-dessus de 2 livres)

Spécial de lait	44c-46c
A de lait	43c-45c
B	35c-40c
C	25c-26c

(Moins de 2 livres)

Spécial de lait	41c
A de lait	40c
B	35c
C	18c

POULETS ABATTUS

(au-dessus de 5 livres)

Spécial de lait	58c-59c
A de lait	57c-58c
B	49c-50c
C	34c-38c

(De 4 à 5 livres)

Spécial de lait	52c-53c
A de lait	51c-52c
B	38c-42c
C	30c-33c

(De 3 à 4 livres)

Spécial de lait	43c-44c
A de lait	42c-43c
B	35c-40c
C	25c-26c

POULES ABATTUES

(au-dessus de 5 livres)

Spécial	47c
A	46c
B	43c-44c
C	30c-33c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	45c-46c
A	43c-45c
B	41c
C	25c-31c

(Moins de 4 livres)

Spécial	39c
A	36c-37c
B	32c-36c
C	15c-29c

VIEUX COQS

A	27c
B	25c
C	15c

VOLAILLES VIVANTES

Poules

(Selon la qualité)

5 livres et plus	34c-40c
4 à 5 livres	32c-38c

Race Leghorn

4 livres et plus selon la qualité	29c-34c

Poulet de gril

2 à 2¾ lbs	35c-39c
3 à 3¾ lbs	39c-41c

OEUFS

Semaine finissant le 8 février inclusivement

Prix de gros

Oeufs triés (caisses gratuites)

A-Gros	47c-48c
Moyens	45c
Poulettes	42c
Poulettes	41-42
C	35c

Prix de gros

Oeufs non classés (caisses retournées)

A-Gros	42c-45c
Moyens	39c-42c
Poulettes	37c-39c
B	36c-39c
C	30c-32c

Prix de gros aux détaillants (en vrac)

A-Gros	49c-53c
Moyens	47c-51c
Poulettes	45c-47c
B	45c-47c
C	41c-42c

Prix au détail aux consommateurs (cartons de douzaines)

A-Gros	55c-60c
Moyens	51c-57c
Poulettes	49c-55c
B	49c-55c
C	45c-49c

DERNIERE HEURE

Prix de gros des oeufs payés mardi, le 6 février 1951

A-Gros	47c-48c
A-Moyens	44c-45c
Poulettes	42c
B	42c
C	35c

Le marché aux fruits et légumes

Les prix des légumes à Montréal, tels que fournis par le Ministère de l'Agriculture, Bureau des Inspecteurs, 424-A, Place Jacques-Cartier, lundi, le 12 février 1951.

POMMES — MacIntosh belles, $2.75 à $3.00; "C", $1.75 à $2.25; Fameuse "C", $1.75 à $2.00 le minot.
AIL — $0.20 à $0.25 la livre.
BETTERAVES — Grosses, $0.50 à $0.60; moyennes, $0.65 à $0.75; petites, $0.90 à $1.00 pour 50 livres
CAROTTES — lavées, $0.50 à $0.60; non lavées, $0.40 à $0.45 pour 50 livres.
CHOUX — verts, $2.00 à $2.25; quelques-uns $2.75 à $3.00 pour 50 livres.
CRESSON — de serres, $1 la douzaine de paquets.
ENDIVES — belles, $0.30; inférieures, $0.20 à $0.25 la livre.
MENTHE — de serres, $1 la douzaine de paquets.
NAVETS — lavés, $0.50 à $0.60; quelques-uns $0.70 à -0.75 pour 50 livres.
OIGNONS — rouges et jaunes; gros, $1.00 à $1.25; moyens, $0.75 à $0.80 pour 50 livres.
PANAIS — lavés, $1.20 à $1.25 le minot.
PATATES — $1.00 à $1.15; No 2, $0.75 pour 75 livres.
PERSIL — de serres, $1 la douzaine de paquets.
POIREAUX — gros, $0.40 à $0.50; petits, $0.25 à $0.30 la douzaine.
SALSIFIS — $1. la douzaine de paquets.
SARRIETTE et SAUGE — $0.35 à $0.40 la douzaine de paquets.
TOMATES — de serres, No 1, $0.20; No 2, $0.10 la livre.

Le marché à bestiaux

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Laval Lefebvre, du service fédéral de l'Industrie animale, à 316, rue Bridge, Montréal.

De lundi à mardi midi, il fut offert en vente environ : 1000 bêtes à cornes, 130 agneaux et moutons, 1000 porcs et 1000 veaux.

Cette semaine encore, les arrivages étaient peu nombreux et comprenaient en majeure partie des vaches de qualité commune et moyenne. Les transactions furent lentes à débuter mais finalement toutes les catégories furent vendues à des prix considérés à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière. Encore une fois, la température inclémente semble être la cause des arrivages peu nombreux depuis le début de l'année. A venir jusqu'ici, la demande s'est maintenue et les prix en général sont très fermes sur toutes les classes de bêtes à cornes.

Les veaux de lait, qui n'étaient que de qualité commune à moyenne, se vendirent facilement à des prix aussi fermes que la semaine dernière. Cependant, les veaux d'herbe ne furent vendus que tard lundi après-midi à environ $1.00 à $2.00 moins cher, la plupart rapportant $24.00, quelques lots $23.00 à $23.50.

Il n'y avait que quelques agneaux en vente, la plupart des béliers qui rapportèrent $30.00. Les vieux moutons rapportèrent des prix fermes, soit de $11.00 à $18.00.

Les porcs se vendaient $1.00 plus cher qu'à la fermeture la semaine dernière, avec ceux de la catégorie A à $35.00. Les truies valaient $29.00, seulement quelques-unes $30.00.

Truie et portée

Par Victorien Pelchat, agronome

En plus des recommandations faites dans deux articles précédents, il est nécessaire de prendre certaines mesures en vue de réchapper tous les porcelets qui naîtront viables.

On recommande de bien laver et désinfecter la loge de mise-bas. Lorsque, pendant des années, on a gardé des porcs dans la même loge, il est absolument normal qu'il y ait une véritable accumulation d'oeufs de parasites ou de germes de maladies particulières aux porcs. Que de maux qui peuvent atteindre les porcs on peut éviter par des moyens préventifs !

Il est bon de faire entrer la truie dans la loge au moins quelques jours à l'avance, pour qu'elle ait le temps de s'habituer à ce nouveau milieu. La truie sera moins nerveuse et moins exposée à écraser les porcelets. S'il n'y a pas de garde protectrice, il faut en construire une et surtout la construire pour qu'elle offre le maximum de protection. Très souvent j'ai pu constater qu'elle était construite trop près du mur ou encore pas assez élevée. La garde protectrice doit être à au moins 12 pouces du plancher et 12 pouces du mur.

Trop de paille ne fait qu'exposer les petits qui naîtront à être écrasés. De préférence, on emploiera de la paille hachée, et seulement en quantité suffisante pour que le plancher se maintienne bien sec.

Surtout à ce temps-ci de l'année, si la porcherie n'est pas suffisamment chaude, pour ceux qui ont l'électricité sur la ferme, il est pour bien dire essentiel d'avoir une éleveuse électrique. Le courant devrait être établi au moins 24 heures avant la mise-bas, et cela pour deux raisons: 1. — pour que la truie s'habitue à cette installation avant la naissance des porcelets; 2. — pour être certain que les porcelets auront un endroit chaud dès leur naissance.

Plusieurs croient qu'il est urgent de donner à la truie, dès après la naissance des porcelets, une nourriture abondante pour que cette dernière puisse avoir amplement de lait pour sa portée. C'est chose absolument inutile et même condamnable. Comme les nouveau-nés ne sont pas en mesure d'absorber beaucoup de lait, il ne faut pas forcer, durant les premiers jours, la production de lait de la mère. Servez une demi-ration durant les quelques premiers jours.

Dès le deuxième jour après la naissance, il est déjà temps de travailler à prévenir l'anémie. L'anémie est attribuable au fait que le lait de la truie ne contient jamais assez de fer pour satisfaire les exigences des porcelets après qu'ils ont épuisé la réserve contenue dans leur organisme à la naissance. Généralement les premiers symptômes passent inaperçus, c'est pourquoi il est tellement important de prévenir. Que faut-il faire alors ? Dès l'âge de deux jours, déposer sur la langue de chaque porcelet la quantité de fer réduit que peut contenir une pièce de dix sous. Le traitement sera répété lorsque les porcelets seront âgés de huit jours et, à 15 jours, un troisième traitement. N'attendez donc pas que les porcs affichent tous les symptômes de l'anémie pour penser à administrer le traitement; très souvent, à ce moment il est trop tard.

Ne l'oublions pas que, s'il est ordinairement facile de prévenir bien des maux chez les porcs, la tâche est autrement difficile pour guérir ces maux.

Maintes fois on m'a demandé ce qu'il fallait faire lorsqu'une truie vient en chaleur et qu'elle allaite ses porcelets. Je n'ai encore connu ou appris rien de mieux que ce que recommande une de nos autorités en fait de production porcine. Ce dernier dit que, pour faire cesser les chaleurs, il suffira donner une cuillerée à table de soufre, deux fois par jour, dans la nourriture de la truie.

En donnant de bons soins à la truie, même avant que cette dernière soit en gestation et en prenant tous les moyens à votre portée pour réchapper les porcelets nés viables, c'est déjà un pas considérable dans la voie du succès. Là ne s'arrêtent cependant pas tous les problèmes auxquels le producteur de porcs doit faire face.

Marché avicole à Montréal

Nous donnons ici, chaque semaine le rapport du marché des oeufs et de la volaille, tel que fourni par M. Noé Hénault, inspecteur régional, division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal

Montréal, le 8 février 1951

Le marché des oeufs a conservé une allure soutenue toute la semaine. Les réceptions, plus abondantes que la semaine précédente, se sont écoulées assez bien, bien que les commerçants se montrent encore prudents et n'achètent qu'au jour le jour. La demande est meilleure dans les voies du détail et absorbe tous les arrivages. Il arrive suffisamment de A gros pour faire face à la demande, mais on est un peu à court pour ce qui est des autres catégories. Certains grossistes ne cotent que les A gros et les A moyens sur leur prix courant. Il ne s'est fait ni entreposage ni expédition pour l'exportation.

Le ton vigoureux du marché des volailles abattues se maintient, en raison de la faiblesse des réceptions de l'extérieur. Il existe encore une bonne demande dans les voies du détail à l'endroit des poulets et des poules, dont les gros sujets sont payés deux cents de plus la livre aux expéditeurs.

La situation du marché des volailles abattues reste ferme. Les livraisons de poules et de poulets à griller ont augmenté et forment le gros des arrivages. Les poules, spécialement celles d'un poids moyen, jouissent d'une excellente demande, et les approvisionnements sont inférieurs aux besoins Il arrive suffisamment de poulets de gril pour fournir la demande et les petits sujets se vendent difficilement.

Les prix des pommes de terre

A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchand:

Blanches de l'Ile-du-Prince-Edouard	$1.45 à $1.50
Blanches du N.-B.	$1.30 à $1.35
Blanches du Québec	$1.10 à $1.15

Cours de coopération dans Dorchester

Plusieurs centaines de personnes ont suivi les cours de coopération agricole qui ont eu lieu simultanément cette semaine dans les paroisses de St-Anselme, St-Isidore, St-Bernard et Ste-Claire. Ces assises d'une durée moyenne de quatre jours étaient dirigées par M. Maurice Dirren, agronome du comté, et M. Roland Castonguay, agronome-gérant de la Coopérative de St-Anselme.

Les sujets traités ont été: l'éducation coopérative, par Léo Bérubé, secrétaire du Conseil Supérieur de la Coopération; les relations des coopératives locales avec la Centrale, par Léo Fillion, de la Coopérative Fédérée; les cercles coopératifs d'insémination artificielle, par François Dionne, de Ste-Anne-de-la-Pocatière; la coopération du Service de l'Agriculture, par l'agronome M. Dirren; le problème de finances du cultivateur moyen, par Paul-Emile Charron, de la Fédération des Caisses populaires; règles des assemblées délibérantes, par Nap. Leblanc, de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval; la tenue des livres dans une coopérative agricole, par Raoul Cloutier, du Service de l'Economie rurale et les relations des sociétaires avec leur coopérative, par R. Castonguay, de St-Anselme.



Air-Canada joue un rôle important dans l'expédition des volailles aux quatre coins de l'univers. Au cours des prochains mois, près d'un quart de million de dindonneaux seront expédiés aux provinces de l'Ouest, plus de 35,000 poussins d'un jour aux Bermudes et 500 poussins d'un jour viennent de prendre leur envol en direction de Paris. Ce premier contingent provient de la ferme du Dr J.-A. Viau, de St-Rémi de Napierville, Québec. C'est un don de M. Roland Pigeon, de St-Jean, à M. l'abbé Adrien Jacques, de Gargenville, près de Paris. Les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture ont travaillé de concert afin d'assurer l'expédition de ces poussins et dindonneaux.

Le coin de l'aviculteur

Vos poussins sont-ils confortables ?

Par J.-B. Roy, agronome, publiciste de la Coopérative avicole du Québec

A un aviculteur qui se plaignait de certains troubles remarqués chez ses poussins malgré les bons soins qu'il leur prodiguait, l'instructeur avicole interrogé répondit : "Mais vos poussins sont-ils confortables ?" J'avoue que je fus aussi déconcerté que l'éleveur par cette réplique inattendue. En suivant la conversation qui s'ensuivit et en prêtant surtout l'oreille aux conseils dont elle fourmilla, je me rendis compte que la question était pertinente.

Le confort des poussins dans la colonie-éleveuse tient en effet à l'observance d'une foule de détails dont la négligence d'un seul peut être la source de bien des maux. **Température, humidité, espace** sont quelques-uns des facteurs sur lesquels doit être toujours en éveil l'attention de l'aviculteur désireux de maintenir confortable son jeune troupeau.

TEMPERATURE

C'est un fait reconnu : les poussins demandent beaucoup de chaleur et s'ils souffrent du froid, on les voit s'entasser les uns sur les autres jusqu'à l'étouffement. Chaleur ne veut pas dire température excessive et l'aviculteur doit savoir que le surchauffage de la colonie est aussi nuisible que le froid. L'un et l'autre sont causes de mortalité ou de troubles divers. A l'arrivée des poussins, la température de la colonie-éleveuse doit être de 95 degrés F. à environ deux pouces du plancher, sous le rebord du canopé. Le local lui-même doit enregistrer une température d'environ 75 degrés F. Les oiseaux se développent mieux lorsque la température ambiante est plutôt basse, à condition que la chaleur sous l'abat-jour soit au bon degré. Au fur et à mesure que les poussins se développent ils requièrent moins de chaleur et on peut adopter la norme suivante : baisser la chaleur sous l'abat-jour de 5 degrés par semaine.

Les poussins ont besoin de chaleur et de chaleur **régulière.** Les sautes de température leur sont généralement funestes. A la maintenir suffisante et régulière l'aviculteur doit s'efforcer car le refroidissement et le surchauffage sont tous deux redoutables. Les colonies chauffées par un poêle-éleveuse au bois sont surtout exposées à ces inconvénients et l'éleveur qui fait usage de ce combustible doit être sur ses gardes.

Le moyen le plus sûr de connaître la température d'une colonie c'est le thermomètre, instrument peu dispendieux et indispensable que l'aviculteur peu expérimenté surtout devra consulter souvent. Toutefois, il ne faut pas en être esclave car les agissements des poussins sont aussi de précieux indices que l'éleveur aurait tort d'ignorer. A cet égard, les signes d'une bonne température sont l'éparpillement égal des poussins sur le plancher, durant le jour, et la formation d'un cercle régulier, à une petite distance du canopé, au cours de la nuit.

HUMIDITE

Le confort des poussins exige que l'atmosphère qui les baigne ne soit pas trop chargé d'humidité. Quand l'air est saturé de vapeur d'eau, les oiseaux perdent l'appétit, se développent mal, s'affaiblissent et deviennent très vulnérables aux maladies. Lorsque la litière est collante, que les murs sont ressués, les poussins sont mal à l'aise. Ces conditions créent par ailleurs une ambiance favorable au développement des germes pathogènes. Le problème de l'humidité est lié à celui de la ventilation et régler celui-ci c'est solutionner celui-là. On n'attachera donc jamais trop d'importance à la mise au point d'un bon système de ventilation et à la façon d'en tirer le meilleur rendement possible, quelle que soit la température extérieure.

ESPACE

Qne n'a-t-on pas écrit depuis quelques années sur les inconvénients du surpeuplement des colonies ? Sans cesse les éleveurs furent mis en garde contre l'entassement, cause de toutes sortes de troubles. Que reste-t-il à dire sur le sujet ? ... Probablement rien. Alors répétons. Le surpeuplement favorise le développement des maladies. La contamination des oiseaux sains, le piquage et le cannibalisme. Il ralentit la croissance et, à l'automne, la ponte des poulettes en souffre.

Pour éviter le surpeuplement, l'aviculteur n'a qu'à adopter la règle suivante : **allouer un demi-pied carré de plancher par oiseau,** de 1 jour à 5 semaines. A cet âge, on doube l'espace initial. Ceci revient à dire qu'une colonie de 12 pieds par 12 pieds, soit 144 pieds carrés, accommode au maximum 300 poussins d'un jour. Etant donné qu'il n'est jamais payant de surpeupler sa poussinière, l'aviculteur devrait toujours limiter son élevage à la dimension des locaux dont il dispose. En d'autres termes : ne pas acheter plus de poussins qu'il peut convenablement en loger.

SURVEILLANCE

"L'oeil du maitre engraisse les animaux" dit un proverbe anglais. En aviculture on peut traduire : l'oeil de l'aviculteur assure le bon départ des poussins. L'éleveur expérimenté ne se contente pas de suivre aveuglément les bons principes d'élevage. Il en observe les résultats en **surveillant** son troupeau, en **étudiant** ses poussins lorsque rien ne les dérange. Leurs agissements le guideront dans les menus soins à leur donner. S'entassent-ils à une extrémité de l'éleveuse ? ou dans les coins ? C'est qu'ils fuient un courant d'air. Alors cherchons le mal pour le corriger. Se groupent-ils en colonies compactes le long des murs ? C'est que le poêle chauffe trop. Baissons les feux. Se tiennent-ils sous le canopé au point de s'obstiner à n'en pas sortir ? Il n'y a pas d'erreur la couveuse ne jette pas assez de chaleur. Chauffons plus fort.

Si tout va bien, les poussins vont et viennent dans l'éleveuse, mangent dans les trémies, se désaltèrent aux abreuvoirs, puis le soir venu ils se rassemblent autour des bords du canopé. Bref, ils sont confortables et pour peu que vous les mainteniez en permanence dans cet état, vous réussirez car le départ aura été soigné.

CONSTIPATION VAINCUE! C'EST UN AUTRE HOMME!

"La constipation me rendait maussade à la journée longue. Quel changement depuis que j'ai commencé à prendre régulièrement de l'ALL-BRAN! Ma femme est enchantée!" Marc-Aurèle Savard, 24, av., Blanchette, Ville Montmorency, Qué. Vous pouvez vous débarrasser de votre constipation due au manque de volume dans votre régime. Mangez une once par jour d'ALL-BRAN de Kellogg, et buvez beaucoup d'eau! Si vous n'êtes pas satisfait après 10 jours, renvoyez la boite vide à Kellogg's, London, Ont. On vous remboursera LE DOUBLE DE VOTRE ARGENT!



3 soulagements du RHUME!

Transi de froid, d'humidité? Crampes?... Un rhume vous menace?

Arrêtez-le de ces 3 façons éprouvées:

1. Une cuillerée à thé de PAINKILLER dans de l'eau ou du lait tiède sucré—réchauffe tout le corps!
2. Frictionnez la poitrine avec le PAINKILLER pour soulager les bronches.
3. Respirez les vapeurs calmantes du PAINKILLER. Elles dégagent le nez et vous aident à respirer plus facilement.

ENRHUME? PRENEZ PERRY DAVIS' PAINKILLER Des millions s'en servent

LES ENFANTS AIMENT ce doux laxatif

Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, votre enfant ne sera aucunement incommodé.

— il n'est pas trop fort!

Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.

— il n'est pas trop doux!

Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence—mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient

— le juste milieu!

EX-LAX

Le laxatif chocolaté

Seulement 15¢ et 35¢

LE VOICI! IL EST NOUVEAU! IL EST MERVEILLEUX!

LE NOUVEAU RINSO ULTRA-RAPIDE AVEC SOLIUM



Rinso "Ultra-Rapide" se met à l'oeuvre vraiment deux fois plus vite que n'importe quel autre produit à lessive populaire.



Les épreuves démontrent que plusieurs lavages avec d'autres produits ne rendent pas le linge aussi blanc que le fait Rinso en un SEUL lavage.

ADOPTEZ RINSO ET ÉPARGNEZ JUSQU'À LA MOITIÉ DU TEMPS DE LAVAGE

Plus besoin de longs lavages à la machine. Avec le nouveau Rinso "Ultra-Rapide" vous aurez le linge le plus blanc au monde tout en épargnant jusqu'à la moitié du temps de lavage. Et seul Rinso contient Solium pour rendre votre linge plus blanc, plus éclatant qu'à l'état neuf . . . même quand il faut le sécher à l'intérieur. Procurez-vous le nouveau Rinso "Ultra-Rapide" dès aujourd'hui.



LE NOUVEAU RINSO *ULTRA-RAPIDE* DONNE LE LINGE LE PLUS BLANC AU MONDE

Si vous croyez n'avoir pas besoin de l'U.C.C., songez que l'U.C.C. a besoin de vous...

Commentaires en quelques lignes

L'assurance-chômage et les bûcherons

Sous cette rubrique, nous informions récemment les bûcherons que, grâce à l'intervention de l'U.C.C., les cultivateurs ou leurs fils qui vont au chantier et qui, en raison de la courte période où ils y travaillent ou en raison des travaux qu'ils auront à exécuter sur leurs fermes, ne pouvaient bénéficier de l'assurance-chômage, seront exemptés de payer les cotisations, et ce pour une période de six mois. Depuis la publication de cette nouvelle, nous avons eu de très nombreuses demandes de renseignements à ce sujet. Un grand nombre de bûcherons, travaillant actuellement dans les chantiers de l'Ontario, nous écrivent pour nous dire leur satisfaction du bon travail que fait l'U.C.C. et nous demander de leur faire parvenir des formules No UIC 588A de la Commission d'assurance-chômage. Nous sommes heureux de ces témoignages d'appréciation et surtout de pouvoir rendre service à un grand nombre de bûcherons. En conséquence, ceux qui voudront se prévaloir du droit à l'assurance-chômage devront demander à leur employeur de leur fournir la formule précitée. S'il n'en avait pas, on pourra s'en procurer en s'adressant au service forestier de l'U.C.C., Maison du Bûcheron, 319 rue St-Paul, Québec.

S. Audette.

Fermeture prochaine des chantiers

Les récentes tempêtes de neige ont augmenté considérablement l'épaisseur de la neige dans les forêts. Nombre de bûcherons, fatigués par la somme considérable de travail déjà fournie, commencent peu à peu à quitter leur travail. Quelques entrepreneurs, qui eurent la chance de se procurer de bonne heure une main-d'oeuvre stable, finissent rapidement leurs opérations. Bientôt ce sera le retour en masse. Durant cette période, il convient de mettre nos bûcherons, parfois trop naïfs, en garde contre les chevaliers d'industrie qui guettent leur retour en vue de les voler ou de les exploiter de toutes les façons. Déjà ces procédés ont commencé. On devrait plutôt dire qu'ils se continuent, comme en fait foi un petit entrefilet paru récemment dans les faits divers d'un journal de Québec, sous le titre :

"Un bûcheron raconte ses malheurs"

"Un bûcheron de l'Anse-à-Valleau, Gaspé, lit-on dans cet entrefilet, qui travaillait dans les chantiers de St-Raymond depuis l'automne décida de venir se "reposer" à Québec. Avant même d'avoir pu jeter un coup d'oeil sur les charmes de la vieille capitale, il eut l'occasion d'en voir les mauvais côtés lorsque deux individus l'amenèrent à l'ombre des murs du Parlement et le soulagèrent de son porte-monnaie qui contenait $90.

"L'homme a raconté sa mésaventure en Cour des Sessions de la Paix. Un garçon de 19 ans est accusé, avec un compagnon de 24 ans, d'avoir volé les $90..."

Sur vos gardes

Bûcherons, soyez sur vos gardes. N'allez pas répéter l'expérience malheureuse. Rappelez-vous, lors de votre passage à Québec, que la Maison du Bûcheron de l'U.C.C. est le "chez vous" où en toute sécurité vous pourrez vous reposer ou séjourner durant le temps où vous ferez vos emplettes en ville. Profitez aussi de sa Caisse de sûreté qui, sans aucune charge, gardera en dépôt, jusqu'à ce que vous en ayez besoin, les sommes qui ne vous sont pas nécessaires. Advenant une perte, ou si vous êtes assaillis, vous pourrez conserver en entier le fruit de votre dur labeur. L'U.C.C., par sa Maison du Bûcheron, par son Service forestier et son organisation générale, est toujours là pour vous rendre service. Contrairement à certaines autres organisations qui font beaucoup de promesses, elle ne vous en fait pas, mais elle vous donne de belles réalisations, ce qui est beaucoup mieux.

S. Audette



La Commission des Accidents de travail et les bûcherons

Depuis un certain temps déjà, plusieurs bûcherons qui ont subi des accidents se plaignent du fait qu'un certain nombre d'employeurs prendraient la tactique, dans certains cas d'accident, de ne pas déclarer à la Commission des Accidents de travail les accidents mineurs qui surviennent.

Au point de vue intérêt immédiat pour le bûcheron, il n'y perd probablement pas, car dans la plupart des cas, les employeurs paient le salaire pour le temps perdu et même, dans certains cas, donnent du travail léger en attendant que le bûcheron soit suffisamment remis.

Cependant, cette pratique peut créer une situation où les intérêts des bûcherons pourraient être lésés gravement. Voici un cas concret : M. X., des Escoumains, est accidenté par un coup de hache reçu au cours du mois de décembre. Le commis du camp, en charge des premiers secours, soigne le blessé et le contracteur décide de ne pas transporter le blessé à l'hôpital, jugeant que la blessure n'est pas assez grave.

Au bout de quelques jours, la blessure commence à se cicatriser et on confie au blessé de légères tâches. Un peu plus tard, on lui dit : "Maintenant que tu es suffisamment guéri, tu vas reprendre ton travail régulier".

Notre jeune homme essaie de bûcher, mais sa jambe est tellement faible qu'il tombe toujours par terre. Il rapporte son cas à l'employeur, mais ce dernier soutient qu'il est guéri et que s'il a autre chose, ce n'est pas de sa faute.

Fin de janvier, en désespoir de cause, notre bûcheron décide de partir des Escoumains pour venir à Québec, afin de voir s'il ne pourrait pas obtenir justice. Après bien des pourparlers et de l'inquiétude de sa part, la Commission des Accidents de travail décide de l'examiner et l'on découvre que le coup de hache reçu a affecté un nerf de la jambe. Malgré l'aspect superficiel de la plaie, qui paraît bien guérie, il reste affecté par son accident.

De plus, comme la Commission n'avait pas de dossier et qu'elle n'avait pas autorisé le patient à venir subir un examen médical, il y eu encore là discussion sur le paiement des frais de transport. La Commission accepta finalement de payer, le tout se terminant pour le mieux, mais il aurait pu en être autrement.

En conséquence, lorsqu'un accident survient, bûcherons, exigez donc toujours que l'on remplisse immédiatement votre formule de déclaration d'accident. Plusieurs facteurs motivent en faveur de cette façon de procéder : d'abord, tous les faits ayant rapport à l'accident sont frais à la mémoire, les témoins sont tous présents et, de plus, la loi a été observée.

Si l'accident n'a pas eu de suites fâcheuses, cette déclaration n'affecte ni la Commission ni l'employeur; si, au contraire, il se déclare des complications, le bûcheron est pleinement protégé.

C'est là le but de la loi des accidents de travail et c'est pour la protection de l'employé qu'elle a été adoptée.

En conséquence nous demandons à la Commission des Accidents de travail d'exercer une surveillance plus vigilante sur cette disposition de la loi et, aux bûcherons, de toujours exiger que l'on remplisse, immédiatement après l'accident, la formule S1, déclaration d'accident.

Si, par cas improbable, il se trouvait quelques employeurs qui refusaient de suivre cette procédure, vous n'auriez qu'à rapporter le cas au Service forestier de l'U.C.C., Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec. Il nous fera plaisir de faire le nécessaire pour que tout rentre dans l'ordre rapidement.

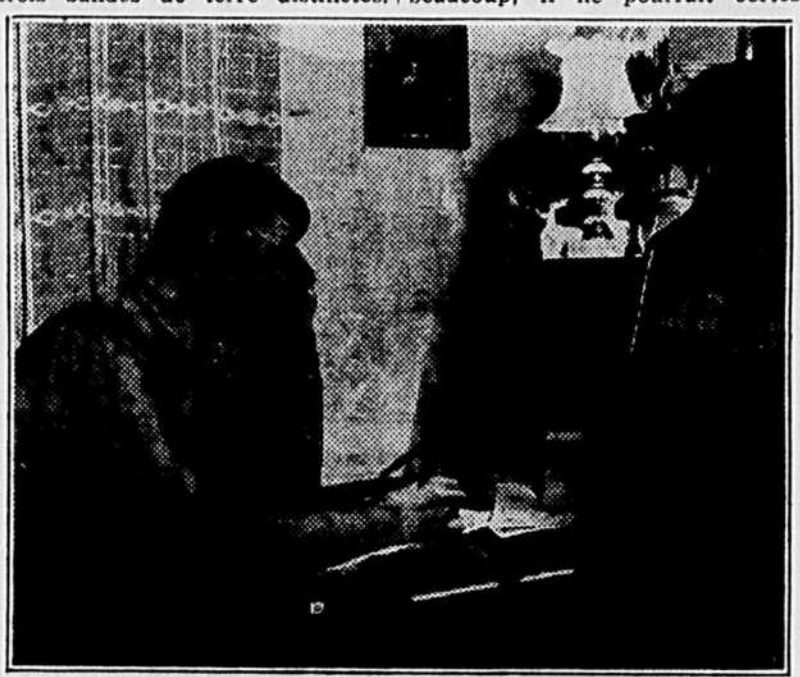
SAMUEL AUDETTE

Une comptabilité de terre à bois

Par Roch Delisle, du Bureau provincial de Renseignements forestiers

Il s'agit d'une ferme de la région de Québec. D'une superficie de 124.5 acres, cette ferme est en trois bandes de terre distinctes.

Uniquement avec la terre de la maison, le propriétaire pourrait peut-être "exister" en "grattant" beaucoup; il ne pourrait certes



S'il ne s'agit pas ici spécifiquement de l'homme dont il est question dans l'article de M. Delisle, on constate néanmoins du premier coup d'oeil qu'on est en présence d'un cultivateur qui tient une comptabilité serrée. Ne serait-ce pas par hasard un propriétaire de boisé qui veille sur son lot comme sur la "prunelle de ses yeux" ? C'est effectivement ce que veut illustrer cette photo de l'Office national du Film qui affirme en légende que "dans la coupe des arbres, rien ne vaut un plan définitif". Et l'on pourrait ajouter, avec M. Delisle, une bonne comptabilité.

La terre de la maison, de 54.2 acres et au sol fertile, est entièrement à l'agriculture. Les deux autres bandes, qui sont à un mille de la première et de vocation forestière par leurs accidents de terrains pour une part et leur sol pauvre pour une autre part, sont aménagées en terre à bois, c'est-à-dire vouées à la production ligneuse. Malgré leur superficie globale de 70.3 acres, elle n'offrent toutefois que 56.5 acres en forêt productive, par suite d'une tourbière qu'elles traversent.

Le propriétaire, travailleur, économe, homme d'ordre et bon vendeur, cultive bien et ses champs et ses boisés. Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est de ne pas avoir travaillé plus tôt à l'amélioration de son troupeau laitier. Mais quel est le cultivateur, quelle est la personne dont l'administration est excellente en tout point ? bien vivre. Mais grâce à l'apport des boisés, la ferme assure un revenu satisfaisant : à quarante ans, le propriétaire est déjà un cultivateur à l'aise. En plus, quel plaisir d'exploiter cette ferme ! Avec 55 acres en champs et autant en bois, il n'y a pas de ces pointes de travail qui surtaxent la main-d'oeuvre d'une ferme, la laissent exténuée et dégoûtent parfois les enfants.

Vers 1938, le propriétaire s'inscrivait au concours du Mérite agricole. Le rapport des juges sur le mérite respectif des concurrents signale pour notre cultivateur "qu'il tire une bonne partie de son revenu de ses terres à bois..." Il en est encore de même aujourd'hui. C'est que le propriétaire, que nous avons le plaisir de conseiller en matières forestières, exploite sa terre à bois par des coupes annuelles en vue du rendement soutenu. Depuis 1945, il tient une comptabilité forestière avec l'assistance de son ingénieur forestier. Ces comptabilités montrent que de 1945 à 50 inclusivement, la ferme vendit pour $3,099.45 de produits forestiers et en utilisa pour $1,278.70.

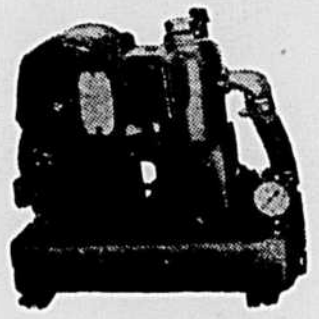
Voici ce que montre la comptabilité de 1950 :

a) Produits vendus	
1) Bois de chauffage	$135.50
2) Bois de pâte	$208.00
3) Sciages: planches madriers	$500.00
4) Sciages: charpentes	$ 35.00
	$878.50
b) Produits utilisés:	
1) Bois de chauffage	$105.00
2) Sciages: planches, madriers	$460.00
3) Sciages: charpentes	$140.00
4) Pieux	$ 16.00
	$721.00

La récolte de 1950 se totalise donc à $1,599.50. Les frais encourus : taxes afférentes aux boisés, outillages, main-d'oeuvre engagée, tracteur de la ferme (50 hrs à $1.00), tronçonnage du bois de chauffage, débitage des grumes de sciage ($180.00) s'élèvent à $271.25.

(La suite à la page 9)

NOUVELLE
POMPE OTACO GOLDSTREAM SANS RESERVOIR



Nouveau système moderne pour le pompage de l'eau — pas besoin de réservoir.

Cette pompe éprouvée nouveau modèle rend plus facile l'obtention de l'eau en touchant le robinet partout dans la maison ou à la grange. C'est un système à pression complet et compacte, en un seul tout — pas besoin de réservoir. Pompe jusqu'à 210 gallons à l'heure — Amplement pour tous les besoins de votre ferme. Fabrication précise, complète avec moteur de ¼ de force. Renseignez-vous immédiatement sur cette pompe économique et efficace. Voyez votre agent Otaco ou faites venir les renseignements en écrivant à :

DEPT LT-Q2
OTACO LIMITED
515 avenue Viger - Montréal

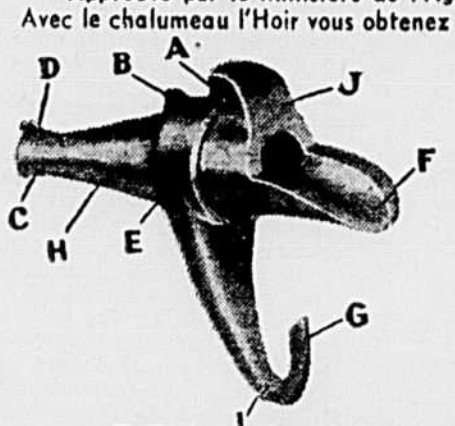
On est bien mis dans un COMPLET
MARQUE FORTIERESSIE BRAND



Synonyme de duree et de qualité
Une fabrication de chez nous
Elz. Fortier, Ltée
117, rue Saint-Dominique, Québec

TOLE GAUFREE
Galvanisée ou Aluminium
Feuilles de 6 à 15 pieds de longueur, 36 pouces de largeur couvrant 32 pouces. Estimé fourni gratuitement en nous envoyant la grandeur de la toiture, soit du faite et des chevrons Aussi papier àcouverture et à lambris de toutes sortes. Echantillons fournis sur demande.
A. L. Gonneville Mfg.
CHARETTE, Dépt. 50, Comté Saint-Maurice. Qué.

PRODUCTEURS DE SUCRE D'ERABLE —
CHALUMEAU L'HOIR
Approuvé par le Ministère de l'Agriculture de Québec
Avec le chalumeau l'Hoir vous obtenez les avantages suivants :



1. Alliage léger qui ne rouille pas.
2. Parfaitement circulaire, s'ajuste facilement dans l'entaille.
3. Possède deux points d'appui qui assurent sa solidité dans la plaie.
4. Permet d'obtenir plus d'eau qu'avec les anciens (suffisamment pour payer le coût d'achat dès la première saison).
5. Donne un produit de première qualité.
6. N'oxyde pas l'entaille de sorte que la plaie guérit très rapidement.

L'HOIR INC.
B. P. 88 Lévis Qué.